

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY



**EXTRACTIVISME PETROLIER ET MARGINALISATION DES
POPULATIONS RIVERAINES DANS LA SOUS-PREFCETURE DE
MIANDOUM AU SUD DU TCHAD**

Mémoire rédigé en vue de l'évaluation partielle pour l'obtention du Diplôme de Master en
Géographie

Spécialité : Marginalité-Stratégie de Développement et Mondialisation.

Option : Marginalité et Stratégies de Développement.

Par

MBAGUE Colombe

Matricule : 20I004

Titulaire d'une Licence en Géographie physique

Sous la direction de

TCHINDJANG Mesmin

Professeur

ANNEE : 2021/2022



SOMMAIRE

DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES PHOTOS.....	vii
LISTE DES PLANCHES.....	viii
RESUME.....	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
0.I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	2
0.II. DELIMITATION DU SUJET	5
0.III. LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	7
0.IV. PROBLEMATIQUE.....	12
0.V. LES QUESTIONS DE RECHERCHE.....	14
0.VI. ETAT DE LA QUESTION	15
0.VII. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	16
0.VIII. LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE	25
0.IX. LES DIFFICULTES DE LA RECHERCHE	35
0.X. L'ARCHITECTURE DU PROJET	37
PREMIERE PARTIE : EXTRACTIVISME PETROLIER A MIANDOUM : INCIDENCES, ENJEUX ET LOGIQUE DES ACTEURS.....	38
CHAPITRE I : EXTRACTIVISME PETROLIER ET INCIDENCE SUR LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE ET LE MILIEU ENVIRONNEMENTAL DES POPULATIONS DE LA SOUS-PREFECTURE DE MIANDOUM AU SUD DU TCHAD.....	39
I. CONTEXTE HISTORIQUE DE L'EXTRACTION PETROLIERE AU TCHAD.....	39
II. L'OCCUPATION DES TERRES DANS LE CANTON MIANDOUM POUR LES ACTIVITES PETROLIERES	60
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	68
CHAPITRE 2 : LES ENJEUX ET ACTEURS DE L'EXTRACTIVISME PETROLIER A MIANDOUM	69
II. LES ENJEUX GEOPOLITQUES ET GEOSTRATEGIQUES DE L'EXTRACTION PETROLIERE AU TCHAD.....	69
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	88

DEUXIEME PARTIE : MARGINALISATION DES POPULATIONS RIVERAINES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS ET D'OPTIMISATION DES RECETTES	89
---	-----------

CHAPITRE 3 : LA MARGINALISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE MIANDOUM	90
III.1. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION PASSEE ET CELLE ACTUELLE A L'ERE PETROLE	90
III.2. L'ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE A MIANDOUM	91
III.3. LES ACTIVITES DE CANTON MIANDOUM.....	93
III.4. EXACERBATION DE LA PAUVRETE AU TCHAD ET PLUS PRECISEMENT DANS LES ZONES DU PROJET PETROLIER.....	95
III.5. LA MARGINALITE AU PLAN SOCIO-ECONOMIQUE.....	106
III.6. LA MARGINALITE AU PLAN ENVIRONNEMENTAL.....	116
III.7. LA MARGINALITE AU PLAN INFRASTRUCTUREL	125
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	129

CHAPITRE 4 : LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES RIVERAINS ET D'OPTIMISATION DES RECETTES PETROLIERES POUR UN DEVELOPPEMENT QUI SOIT DURABLE	130
IV. LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES RIVERAINS FACE AUX EFFETS NEFASTES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE	130
CONCLUSION DE CHAPITRE 4.....	138

CONCLUSION GENERALE.....	139
BIBLIOGRAPHIE	141
ANNEXES	148
TABLE DES MATIERES	165

DEDICACE

A notre géniteur Mr LARDOUMBAYE-Y- Martin, qui nous a tout donné : amour, éducation, orientation bref tout le soutien qu'un enfant pouvait attendre de ses parents. Pour toutes ces bonnes intentions Papa, pour cette femme que tu as forgé que je suis mais que tu n'es plus là pour voir ce qu'elle deviendra, Papa nous te disons merci et ces quelques phrases témoignent de combien nous t'aimons. Tu es parti le jour où nous avons déposé notre Mémoire, pour cette raison, ce travail t'est entièrement dédié.

REMERCIEMENTS

L'accomplissement de ce mémoire de recherche est le résultat d'efforts et de contributions de beaucoup de personnes qu'il nous serait d'une grande ignorance de ne prendre quelques lignes de ces pages pour leurs dire merci.

Nous tenons à remercier très sincèrement notre encadreur Professeur TCHINDJANG Mesmin qui, malgré son emploi de temps toujours chargé, a accepté de nous encadrer durant la période de la, recherche.

Nos remerciements vont à l'endroit de nos enseignants du Département particulièrement en la personnalité du Professeur Paul TCHAWA Chef de Département. Au Pr MOUPOU, Pr KAMDEM, Pr MOUGOUE, Pr KENGNE, Pr NGOUFO, Pr PRISO, Pr YOUTA, Pr ABSSOLO, Pr NKWEMOH, Pr OJUKU, Pr MENGUE, Pr DZANA, Pr KAH ELVIS, Pr ENCHAW, Pr DEFO, le regretté Pr DONGMO, Dr NDI, Dr TENDE, Dr BOUBA, Dr WACHU, Dr NDAM, Dr N'NOMENKO'O, Dr TEKE, Dr MABOU, Dr FOYET. Nos remerciements vont également à l'endroit de tous nos enseignants de l'Université de DOBA au Tchad plus précisément à ceux du Département de Géographie.

Merci à tous nos aînés académiques particulièrement ceux de L'IFPBI (Institut de Formation Professionnelle le CAARD).

Nous remercions très humblement Dr MAOUNDONODJI Gilbert, coordonnateur de GRAMP/TC, DG du CERGIED de nous avoir accordé de passer un stage de recherche académique au sein de son Institution. Nous disons merci au Chef de Canton de Miandoum, à monsieur le sous-préfet de Miandoum et tous les chefs des villages de (Maïneri, Ngalaba, Békia, Bendoh, Poutougum), pour l'accueil de l'hospitalité dont ils nous ont fait preuve.

Nos remerciements vont à l'endroit du Ministre FAÏTCHOU Etienne pour n'avoir ménagé aucun effort pour la réalisation de notre mémoire de recherche. C'est avec joie et enthousiasme que j'adresse à travers ma plume mes vives remerciements, à mes parents, mes frères et sœurs mes proches et connaissances. Merci à ma fille qui a sût supporter mon absence alors qu'elle devrait être au côté de sa mère.

En fin merci à notre seigneur de nous avoir fait Grâce.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Conceptualisation d'extractivisme	22
Tableau 2: Conceptualisation de marginalisation.....	24
Tableau 3: Autorités locales et acteurs enquêtés	30
Tableau 4: Répartition des enquêtés par villages	33
Tableau 5: Synopsis de la recherche	36
Tableau 6: Le volume brut de pétrole produire en 2010 pour les sept (7) champs	46
Tableau 7: Equivalence d'unité énergétique	47
Tableau 8: Le poids des produits pétroliers.....	47
Tableau 9: Evolution de la répartition des revenus pétrolière directs de 2004 à 2011	75
Tableau 10: Rendements moyens des principales cultures à Miandoum avant et pendant les activités pétrolières.	91
Tableau 11: types d'occupations du sol leurs superficies en hectare	97
Tableau 12: Type d'occupation du sol et leurs superficies en (ha) avec leurs pourcentages en 2020	99
Tableau 13: Les valeurs moyennes de quelques arbres fruitiers	104
Tableau 14: Barèmes révisés en 2004	105
Tableau 15 : Tableau croisé S2Q207 : Quelles sont leurs réalisations dans la sous-préfecture de Miandoum ? * S2Q208 : Quels sont les domaines d'activités ?.....	109
Tableau 16 : problème de santé	114

LISTE DES FIGURES

Figure 1: La sous-préfecture de Miandoum.	6
Figure 2: Les villages enquêtés	34
Figure 3: Tracée de pipeline Tchad/Cameroun	44
Figure 4: la localisation de la région productrice de l'or noir	48
Figure 5: Cumul des Précipitations et des températures de 2020.....	49
Figure 6: Le relief de Miandoum.....	50
Figure 7: proportion de la langue locale de Miandoum.....	54
Figure 8: Régions d'origines des personnes enquêtées.	55
Figure 9: La répartition de la population de sous-préfecture de Miandoum	55
Figure 10: Les revenus annuels des ménages enquêtés.....	56
Figure 11: voies de communication à Miandoum	60
Figure 12 : les puits à Miandoum	61
Figure 13: oléeduc Tchad/Cameroun	65
Figure 14: Taux des Acteurs qui interviennent dans l'extraction pétrolière	80
Figure 15: Occupation du sol en 2000 à Miandoum	96
Figure 16: pourcentage d'occupation du sol à Miandoum en 2000	97
Figure 17: Occupation du sol à Miandoum en 2020	98
Figure 18: Occupation du sol à Miandoum en 2020	99
Figure 19: Graphique croisé des activités d'Exxon Mobil et ses secteurs d'intervention.....	107
Figure 21: Rapport des accidents sur les sites rapportés par les riverains.....	125
Figure 22: Types d'habitation à Miandoum	125
Figure 23 : Diagramme faisant état de niveau de pauvreté dans le Canton Miandoum	127

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Le champ de production de Maïneri	45
Photo 2: Dégradation du couvert végétal	52
Photo 3: Les cultures qui meurent des racines vers les tiges.....	58
Photo 4: les puits qui s'entremêlent aux cultures	62
Photo 5: la centrale de Maïneri vue de l'extérieure.....	63
Photo 6: Les champs satellites qui occupent énormément l'espace	64
Photo 7: Les lignes de hautes tensions qui pilonnent les villages	66
Photo 8: Ecole primaire à Poutougem confondue aux cultures.....	102
Photo 9: les enfants de Ngalaba.....	108
Photo 10: Explication sur les Types de vaccins à Békia	113
Photo 11: Transport de matériel du Projet.....	120
Photo 12: Un champ englouti par les eaux d'inondation dans le village Maïneri.....	122
Photo 13: Cuves explosées à Miandoum.....	124
Photo 14: Le torchage à Miandoum	132

LISTE DES PLANCHES

Planche 1: les sols de Miandoum	53
Planche 2: les carrières abandonnées et les animaux morts	101
Planche 3: l'Ecole dans à Miandoum 2009,	110
Planche 4: puits d'eau consommable à Miandoum	115
Planche 5: l'occupation des espaces vitaux par les installations pétrolières et les carrières ..	118
Planche 6: La gestion des déchets causant la mort des animaux et d'enfants	119
Planche 7: les plantes cultivées	121
Planche 8: explosion de quatre cuves à Miandoum 2021	123
Planche 9: Les dégâts causé par le vent violent du 12 juin 2021 à Miandoum	126
Planche 10: Habitations à Miandoum	128

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACODE	: Action Communautaire pour le Développement.
ADICAM	: Association pour le Développement et la Défense des Intérêts du Canton Miandoum
BM	: Banque Mondiale.
CCSRP	: Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières.
CEFOD	: Centre d'Etude et de Formation pour le Développement.
CERDI	: Centre d'Etude et de Recherche sur le développent International.
CNPP	: Coordination Nationale du Projet Pétrole.
CPGRP	: Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers.
CPP	: Contrat de Partage de Production
CPPL	: Commission Permanente Pétrole Local
CPPN	: Commission Permanente Pétrole de N'Djamena
CS	: Centre de Santé.
DGI	: Direction Générale des impôts
DGSDDI	: Direction Générale des Services de Douanes et des Droit Indirects
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DGTM	: Direction Générale Technique des Mines
DGTP	: Direction Générale Technique du Pétrole.
ECMG	: Groupe Externe de Suivi de la Conformité Environnementale.
EPOZO	: Entente des Populations de la Zone Pétrolière
FAO	: Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
FER	: Fonds d'Entretien Routier.
GBM	: Groupe de la Banque Mondiale
GRAMP/TC	: Groupe de Recherches Alternatives et de Monitoring du Projet Pétrole Tchad-Cameroun.
INSEED	: Institut National de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques.

IS	: Impôt sur les Sociétés
ITIE	: Initiative pour la transparence dans les Industries Extractives-ITIE Tchad.
LIF	: Loi de Finance
MPME	: Ministère du Pétrole, des Mines et de l’Energie
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé.
OPAPEP	: Organisation des Pays Arabes Producteurs et Exportateurs de Pétrole
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement.
PNUE	: Programme des Nations-Unies pour l’Environnement.
PTC	: Projet Tchad-Cameroun
RESAP-MC	: Réseau de Suivi des Activités liées au Pétrole
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l’Habitat.
ROSOC	: Réseau des Organisations de la Société Civile, Doba.
SFI	: Société Financière Internationale
SFI	: Société Financière Internationale
SHT	: Société des Hydrocarbures du Tchad
SNRP	: Stratégies Nationales de Réduction de la pauvreté
SSP	: Société Parapétrolière
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l’enfance
OFDA	: Oil Field Development Project.

RESUME

L'exploitation des ressources extractives au sud du Tchad a fait l'objet de controverses. L'inexpérience du gouvernement dans le domaine des industries extractives, le manque des personnels nationaux qualifiés dans ce domaine, la négligence de gouvernement dans la mobilisation des fonds pour les études de suivi et évaluation des projets des industries extractives et l'incompétence de certains acteurs impliqués dans le projet ont suscité dès les prémices de la production, des sentiments de méfiance de toute sorte. Le constat général sur la conduite des structures extractives dans le monde et particulièrement en Afrique, certains contestateurs du projet pétroliers de Doba ne vont que tirer la sonnette d'alarme pour attirer l'attention des autorités et autres acteurs de comportement des compagnies extractives qui ne respectent que très peu les clauses des contrats.

L'objectif de ce travail est de démontrer que l'extractivisme pétrolier dans la sous-préfecture de Miandoum a des répercussions socio-économiques négatives sur les populations riveraines et par contre les marginalise. De cet objectif nous avons émis l'hypothèse selon laquelle L'extractivisme pétrolier est la source de la marginalisation des populations riveraines de la sous-préfecture de Miandoum. Pour meubler ce travail, nous avons adopté la méthode hypothéticodéductive. Ce qui, implique deux phases de la collecte des données : collecte des documents traitant de la thématique (données de sources secondaires). Et les données de source primaire liées à l'observation directe sur le terrain, les entretiens et enquêtes par questionnaire qui ont facilité l'atteinte de nos différents résultats. Les logiciels Excel et SPSS, sont utilisés pour le traitement des données. Arc GIS et Google-Earth pour la production cartographique.

Ce qui nous a permis d'obtenir les résultats que voici : L'extraction pétrolière dans la sous-préfecture de Miandoum est à l'origine de la pollution des sols (98%). 97%, des terres arables sont prises par les installations pétrolières soit 4000ha. 65% des populations ne bénéficient de retombées de pétrole. 71% des paysans ont les problèmes d'insertion sociale et 55% sont au milieu des conflits fonciers. Cette situation fait appel à un examen de conscience de la part du gouvernement, exige une réflexion approfondie, avec de nouveaux plans de gestion des recettes pétrolière.

Mots clés : Extractivisme pétrolier, impact, la marginalisation des populations riveraines, Miandoum au sud du Tchad.

ABSTRACT

The exploitation of extractive resources in Southern Chad has been a major source of controversies. The Chadian Government's inexperience in the domain of extractive industries, inadequate qualified national personnel in this field, the government's negligence in mobilizing funds for monitoring and evaluating projects in extractive industries and the incompetence of certain stakeholders involved in the project aroused feelings of mistrust of all sort right from the start of production. There is a general observation on the conduct of extractive industries in the world and particularly in Africa. So, opponents of the Doba oil project are constantly drawing the attention of the Chadian authorities and other actors on deviant trajectory of extractive companies who do not respect the clauses of contracts.

The objective of this work is to demonstrate that oil extraction in the Miandoum sub-division has negative socio-economic repercussions on the local population henceforth, marginalizing them. From this objective, the study derived a hypothesis stating that oil exploitation in Southern Chad has negative socio-economic repercussions in the lives of populations and as well as their marginalization. The hypothetico-deductive method made it possible to affirm or refute the hypotheses formulated at the onset. To arrive at expected results, the study made use of two phases of data collection. Data from secondary sources and those from primary sources consisting of direct observation, interviews and questionnaire surveys facilitated the achievement of results. Excel and SPSS software were used for data processing. ArcGIS and Google-Earth for cartographic production

The following results were obtained: Oil extraction in the Miandoum sub-division is the major cause of soil pollution (98%), reduction of arable land (97% representing 4000ha), and 65% of the population does not benefit from oil fallout. About 71% of farmers have social integration problems and 55% are in the midst of land disputes. This situation requires careful reflection, and Government's immediate intervention with new plans for the management of oil revenues.

Keywords: Oil extraction, impact, marginalization of local population, Miandoum in South of Chad.

INTRODUCTION GENERALE

Le « pétrole » est à l'origine d'une affabulation autant politique qu'économique avec ses conflits et son histoire aussi tumultueuse que stratégique. Selon Noel, P. (2003), l'or noir a fait de Rockefeller le milliardaire de l'époque contemporaine, du Texas et des grandes compagnies pétrolières dont les « sept sœurs » Djerbal, D. (2022). Il a permis la réussite d'Ibn Seoud, (1953), mieux connu comme le fondateur du troisième Etat saoudien aujourd'hui appelé Arabie Saoudite et d'autres chefs bédouins devenus en vingt ans les « rois du pétrole ». Il a fait perdre l'Allemagne hitlérienne dans sa tentative de conquête des puits de Bakou, Champonnois, S. (2018), et a précipité la fin des « trente glorieuses », totalement enterrées par les chocs pétroliers de 1970, Richez, G., et al. (2002). Son contrôle semble pendant longtemps être confondu à la suprématie par certains Etats, ce qui ouvre la porte aux conflits et aux crises.

L'Afrique cherchant à exporter le pétrole et non à en avoir son contrôle, laisse le champ libre aux grandes puissances et aux compagnies multinationales qui utilisent les moyens possibles pour en contrôler et en disposer. L'exploitation de cette ressource naturelle en Afrique plus particulièrement au Tchad constitue un enjeu majeur dans le processus d'un développement socio-économique qui se veut durable. Le contexte actuel marqué par la fluctuation des cours de matières premières ne change en rien l'intérêt porté au continent africain.

L'extractivisme est l'action d'extraire de manière massive et parfois incontrôlée les ressources de la nature ou de la biosphère. Il consiste l'exploitation dans le milieu naturel et sans retour vers lui, des ressources naturelles qui ne se renouvellent pas ou peu, lentement, difficilement ou coûteusement, Killoran-McKibbin, S., et al. (2016). La surexploitation a été identifiée dès le XVII et XIX siècles comme cause de stagnation voire de recul économique par David et al. Les tensions qui se dressent derrière le processus conduisant à la mise en valeur de cette ressource naturelle et stratégique (pétrole) ne datent guère d'aujourd'hui. Tous les pays producteurs de « l'or noir » ont à un moment de leur histoire connu des moments de troubles lorsqu'il était question de la mise en valeur de cette richesse.

Au pays de Toumaï (autre appellation du Tchad) où la population paysanne est estimée à 80% (activités agro-pastorales dominante), l'extractivisme pétrolier paru en 2000 et il génère comme partout ailleurs d'énormes problèmes. En effet la question de la mise en

valeur de l'or noir est calée, ses retombées sont à fouiller non seulement dans la politique de partenariat entre les entreprises en charge de son exploitation, les autorités tchadiennes mais aussi dans les accords coloniaux. Face à ces bras de fer, se trouve une population totalement marginalisée. Car dépourvue des terres cultivables, elle se retrouve exposée à la famine, aux maladies de tout genre et à une pauvreté extrême. C'est le cas des populations de la sous-préfecture de Miandoum dans le département de la Nya chef-lieu de Bébédjia, au sud du Tchad.

0.I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

0. I.1. Contexte du sujet

De la prospection à l'exploitation, puis à la transformation en des produits finis, les gisements pétroliers au sein de certaines communautés, sont sources de nombreux conflits. L'Afrique devrait être le continent le plus développé au monde, car, disposant de la majeure partie des réserves en ressources naturelles et dont « la prospérité » devrait lui revenir de plein droit. Malheureusement, elle reste le continent le plus pauvre d'entre tous. L'abondance semble nuire dans cette optique. Le pétrole est la ressource qui de par sa portée hautement stratégique et géopolitique, fait du continent africain, un véritable théâtre de guerre et d'opérations. L'exploitation des ressources naturelles surtout (hydrocarbures) fait débat au sein de la presse internationale, ceci par son importance qui s'est avérée primordiale. Face à cette problématique aussi importante que celle des conflits recensés autour des ressources naturelles, certains chercheurs comme la journaliste Nastasia. H, (2020) observaient déjà que « Le pétrole est le carburant de l'humanité », « le pétrole est la mère de toutes les énergies », les propriétés naturelles du pétrole lui confèrent un avantage majeur sur les autres sources d'énergie fossile, comme le charbon ou le gaz naturel. Dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, la nécessité de maîtriser toujours plus de nouveaux champs pétroliers conduit à l'avènement de guerre du pétrole : La guerre du Golfe de 1991, suivie de l'invasion de l'Irak en 2003. Aujourd'hui l'équilibre des forces dans le Golfe persique et au Moyen Orient est très intimement lié aux enjeux pétroliers. Par ailleurs pour Auzanneau, M. (2005), « *le pétrole a une relation compacte avec la force politique, économique et militaire d'un pays* ». Les Etats-Unis d'Amérique sont la première puissance mondiale juste parce qu'ils se sont rendus compte de l'importance du pétrole à temps et son accaparement dans plusieurs coins du globe. C'est en ce sens que le président des Etats-Unis Coolidge, C. (1923), déclara : « *il est probable que la suprématie des nations puisse être déterminée par la possession du pétrole* ».

Le Tchad écrit depuis deux décennies sa part d'histoire basée sur l'exploitation du pétrole. La Banque Mondiale, en accordant le permis de l'exploitation de l'or noir tchadien, voulait l'éradication de la pauvreté des tchadiens plus particulièrement ceux de la région productrice et la préservation de l'environnement. Cependant, après 20 ans d'exploitation, l'on constate une autre forme de pauvreté que celle existante avant l'ère pétrole. C'est la misère qui décime les riverains dans la zone productrice. C'est en sens que Montesquieu, C. (1721), dans « lettres persanes », affirmait : « il n'y a rien de si extravagant que de faire périr un nombre innombrable d'hommes pour tirer de la terre l'or et l'argent ; ces métaux d'eux-mêmes absolument inutiles, et qui ne sont des richesses que parce qu'on les a choisis pour en être les signes ».

0.I.2. Justification du sujet

Le paradoxe de l'abondance des ressources naturelles en Afrique et du sous-développement ambiant exclut tout espoir d'un développement durable. Comment expliquer que les pays les moins dotés en ressources naturelles se développent quatre fois plus vite que ceux riches en ressources naturelles ? Les retombées de ces crises incessantes autour de l'exploitation pétrolière et l'inadéquation des recettes selon le besoin de la population, ont pour cible les populations riveraines, débouchant en situations marginales et confirme l'hypothèse de la malédiction des ressources.

Depuis deux décennies, les populations de nombreuses localités du Tchad se retrouvent dans une situation marginale. L'extractivisme pétrolier qui sévit dans ces zones, devrait sortir cette population de pauvreté et lui procurer un environnement sain. Mais il en rien et les constats révèlent le contraire de la réalité voulue ! Les difficultés socio-économiques, (les déguerpissements, la flambée des prix de denrées alimentaires dans les marchés, les migrations, le surpeuplement, la rareté des terres cultivables pour ne citer que ceux-là) auxquelles font face les populations locales au fur et à mesure que l'activité prend de l'ampleur sont innombrables. La gestion inadaptée des recettes découlant de cette exploitation renforce les tensions sociales autour des zones d'exploitation. Les populations affirment avoir été déguerpis sans notification, ni même indemnisation conséquente. Elles affirment être abois du fait de ne pas être impliquées dans les projets de développement communautaire. L'emploi des jeunes n'a pas été effectif dans la majorité des cas. Le fait que cette population à majorité jeune et de surcroît rurale à 80%, se retrouvent sans son espace cultivable est un sérieux problème. Elle est obligée de migrer sur des terres qui ne sont siennes. Ce qui

provoque d'énormes conflits fonciers entre populations elles-mêmes, exploitants et populations et aussi entre Etat et les populations. En outre, la démographie galopante occasionnée par une forte immigration des chercheurs d'emplois dans la sous-préfecture, l'inflation généralisée des prix de loyers, l'insécurité alimentaire occasionnée par le transfert de la main d'œuvre agricole au profil de celle pétrolière, l'abandon des postes de travail par les enseignants associé à celui des étudiants et écoliers dans l'espoir de trouver de l'emploi dans le secteur pétrolier affecte sérieusement le secteur éducatif, installe l'insécurité alimentaire. La forte immigration a occasionné le phénomène de l'alcoolisme, la prostitution et les problèmes conjugaux : conséquences, les maladies sexuellement transmissibles et d'autres facteurs, paralysent le secteur sanitaire. (GRAMP/TC, 2002). Tous ces problèmes catalogués, justifient le choix de notre sujet.

0.I.3. Intérêt de l'étude

La sous-préfecture de Miandoum comme premier site pétrolier à abriter la cérémonie d'inauguration de tout premier des puits de pompages pétroliers dans la région productrice. Elle se retrouve marginalisée dans les projets d'investissement, face à cette injustice, notre conscience est interpellée. C'est en cela que porte l'intérêt de cette étude.

Cette étude impose un plus grand éventail d'intérêts qui sont entre autres : l'intérêt pratique, l'intérêt scientifique et celui académique.

0.I.4. L'intérêt scientifique

L'exploitation pétrolière au sud du Tchad, au lieu d'être un pilier économique s'ajoutant aux deux autres (dont l'agriculture et élevage), qui propulseraient le pays vers le développement, présente des risques de destructions du couvert écologique et social. Si l'on devait se référer à l'hypothèse qui postule que toute exploitation de ressource naturelle, devrait respecter l'équilibre entre les trois piliers du Développement Durable pour que l'on puisse s'ouvrir au processus du Développement Durable, nous pouvons estimer que le projet pétrole de Doba au sud du Tchad, est à la marge de cette hypothèse. Il est clair qu'aucun de ces trois piliers, n'est respecté. Dire qu'une ressource tarissable et non renouvelable entraîne la destruction de l'équilibre environnemental et social, justifie la raison du choix de notre étude. Dès lors des travaux de recherches sont orientés de plus en plus vers cette thématique. Notre étude vise à compléter les réflexions menées sur l'exploitation pétrolière dans le but d'apporter notre part de pierre pour un éventuel changement.

0.I.5. L'intérêt académique

La discipline géographique nous sera d'une grande particulière pour la réussite de notre projet d'étude. L'intérêt géographique de notre étude réside dans le fait que nous allons nous référer aux connaissances antérieures en géographie sur la question de l'exploitation mineur et ses conséquences, pour pouvoir analyser, décrire et interpréter les retombées de de l'extraction pétrolière à Miandoum sur le milieu physique et la vie socio-économique des populations riveraines et cela sans perdre de vue les sciences connexes à celle-ci (Géographie).

0.I.6. L'intérêt pratique et social

L'intérêt pratique et social de notre étude réside dans l'analyse des situations marginales dans lesquelles se trouvent la population riveraine et son environnement pollué. Il s'agit de dresser un état des lieux des conditions socio-écologiques des populations de la sous-préfecture. Montrer dans un premier temps que les défis majeurs qui sont le développement local et la préservation de l'environnement sont très préoccupants. Dans un deuxième temps, cette étude restera un guide dans la prise des décisions pour des actions et finalités favorables. Pour finir, la présente étude sera un document relatant les conditions défavorables dans lesquelles sont maintenues les populations riveraines de Miandoum, qui sont de plus en plus pauvres avec un environnement pollué. Tout en espérant qu'elle éclairera les décideurs.

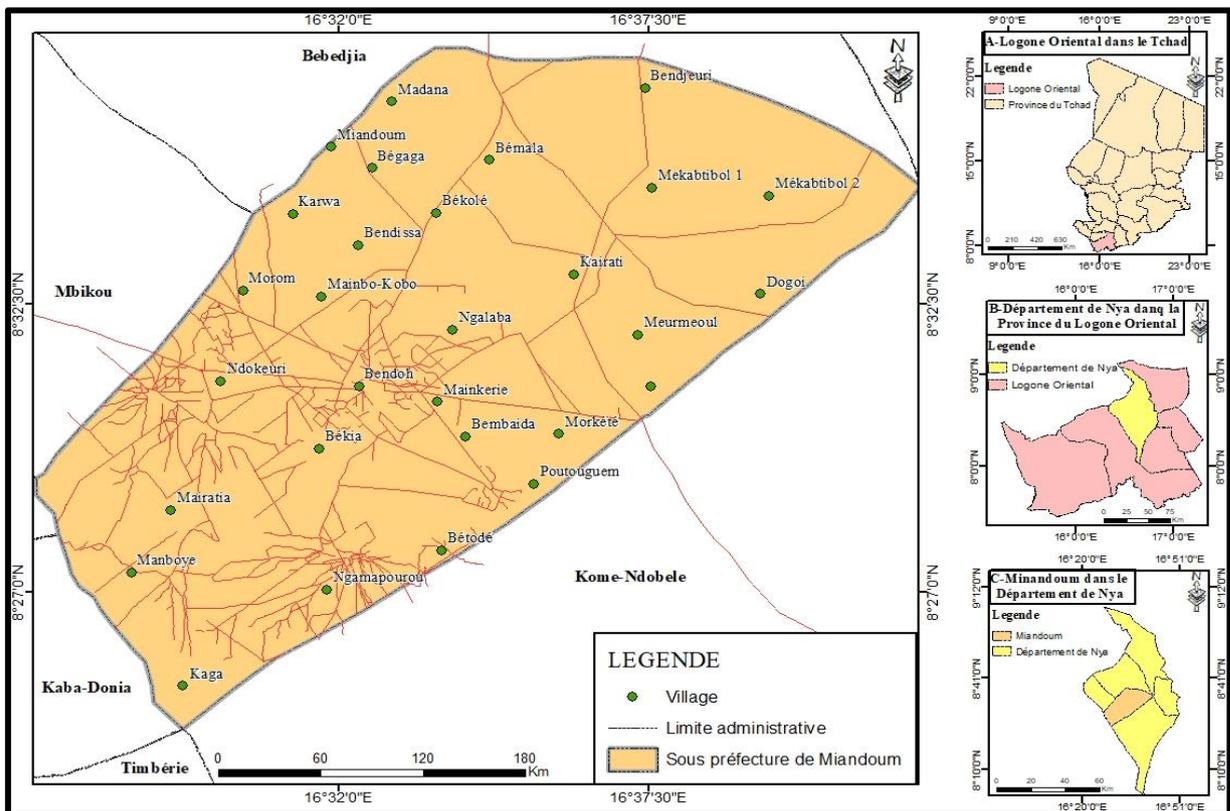
0.II. DELIMITATION DU SUJET

Ce projet de recherche s'intitule : Extractivisme pétrolier et marginalisation des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad.

0.II.1. Délimitation spatiale

La zone d'étude est une sous-préfecture, située au sud du Tchad entre 16,57° de longitude Est et 8,59° de latitude Nord, avec une altitude de 405m. Elle se trouve dans la région du Logone oriental, dans le département de la Nya, chef-lieu de Bébédjia dans la grande ceinture soudanienne. Elle est l'un des cinq cantons que compte le département avant d'être érigé en sous-préfecture en octobre 2002. Elle est limitée au nord par les sous-préfectures de Bébédjia et Bébonin, au sud par la sous-préfecture de Komé, à l'est par la sous-préfecture de Béro et à l'ouest par la Nya-Pendé. Couvrant une superficie de 343km² avec au total 26 villages où vivent 10 478 habitants selon le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2) de 2009 avec une densité de 31 hbts/km². Située dans la

zone soudanienne, la région productrice de l'or noir enregistre une pluviométrie annuelle allant de 900 à 1200mm sur une période de 6 mois, (d'avril à octobre). En fonction des conditions climatiques et édaphiques, la sous-préfecture de Miandoum (figure 1) elle partage les mêmes types de végétations avec la région productrice de l'or noir (Doba), la savane boisée forestière dense, la savane arborée due à l'action de la déforestation pour les activités agricoles et la savane herbeuse.



Source: Données l'INSEED. Tchad, Google-Earth, 2021 pro
Figure 1: La sous-préfecture de Miandoum.

La figure 1 nous montre de manière plane et conventionnelle la sous-préfecture de Miandoum, ses villages respectifs et les limites administratives.

0.II.2 Délimitation thématique

Le sujet sur lequel porte cette étude s'intitule : « Extractivisme pétrolier et marginalisation des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad. Le mot « Extractivisme », est l'action d'extraire une ressource naturelle du sol ou du sous-sol, dans le milieu naturel avec pour seul but de vendre sur le marché international à des fins économiques et sociales. Cette thématique garde une importance capitale pour la discipline géographique en particulier et pour les autres sciences connexes comme la

sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la géologie bref la physique et la chimie. L'exploitation pétrolière fait appel aux différentes connaissances dans les domaines cités plus haut sans lesquelles il serait difficile voire presque impossible d'en explorer, exploiter et exporter. Il ne s'agit pas dans ce mémoire d'exposer sur tous les aspects du pétrole mais de faire le point sur l'exploitation abusive et exagérée de l'or noir tchadien. En outre, il est question d'analyser les facteurs et enjeux de l'activité pétrolière mettant les populations riveraines dans une situation de marginalisation.

0.II.3 Délimitation temporelle

L'étude sur laquelle porte notre projet de mémoire, « Extractivisme pétrolier marginalisation des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad. » Sera conduite dans une plage temporelle précise de 20ans (2000 à 2020), donc 20ans. Le calage dans ces deux décennies nous permet de retracer l'évolution socio-économique de la région productrice avant l'exécution du projet pétrole. Ce choix des 20 années écoulées, permettra ainsi à poser un regard critique sur le projet pétrolier et d'en proposer les stratégies de ré-canalisation des objectifs fixés mais qui ne sont pas encore atteints après plusieurs années d'exploitation.

0.III. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Depuis l'avènement industriel et avec l'apparition de la thématique « exploitation pétrolière », on assiste de plus en plus à des travaux scientifiques traitant cette problématique dans les revues, articles, journaux, mémoires et thèses, traitant cette problématique. Ces travaux nous ont été d'une grande aide dans la réalisation de ce mémoire. Ces documents ont été exploités de différentes manières suivant de problématiques précises, avec un accent particulier sur ceux abordant la thématique.

Ainsi la revue de la littérature qui va suivre sera structurée suivant trois approches :

- Approche centrée sur l'état des lieux de l'exploitation pétrolière en Afrique ;
- Une approche mettant l'accent sur les enjeux et acteurs ainsi que les incidences de l'extractivisme pétrolier en Afrique subsaharienne ;
- Une approche fondée sur les incidences de l'extractivisme pétrolier

❖ *Approche sur l'état des lieux de l'extraction pétrolière en Afrique*

Chevalier, J. M. (2005), observait que le pétrole représente un souci majeur pour les pays d'Afrique. Un souci pour une éventuelle richesse et une pauvreté certaine. Le pétrole a

fait du continent africain un théâtre de guerres et d'opérations des grandes puissances consommateurs et importateurs de ce dernier Magrin, G. (2007), D'où la théorie de la malédiction des ressources en Afrique. Cette richesse a fait de l'Afrique un bien qu'il faut en posséder par tous les moyens possibles.

C'est en ce sens que Pourtier, R. (2003), notait qu'il s'agit des stratégies licites et illicites que mettent en place les grandes puissances et les compagnies multinationales, pour assurer la disponibilité de cette richesse naturelle. Plus loin, affirmait que ces pratiques illicites sont plus observées dans la partie subsaharienne d'Afrique. Elles sont causes des crises politiques et conflits dans cette partie du continent africain.

Mouhoubi, A. (2009), met en exergue l'emploi de force des pays consommateurs, pays producteurs et les multinationales pour le contrôle du marché pétrolier et avoir une main mise sur son accès permanent, où les recherches confirment l'existence de cette richesse. Le boom pétrolier et la variabilité du prix déterminent les enjeux géopolitiques et stratégiques de cette ressource naturelle.

Boudjemil. A, (2012), démontre que dans les régions à forte concentration énergétiques, les pays consommateurs emploient des moyens militaires et économiques nécessaires pour assurer la pérennité de cette richesse. C'est l'expression de la configuration des rôles de grandes puissances. Les pays africains subissent une nouvelle fois une autre forme de la colonisation. Les intimidations, les guerres civiles, les révolutions par des groupes séparatistes et terroristes financés par ces dernières dans le but d'assurer la permanence du pétrole.

Akitoby & al. (2012), mentionne qu'il est absurde voire impossible que la zone CEMAC, (surtout cinq (5) des six (6) pays producteurs de l'or noir), affichent une croissance économique lente par rapport à ceux d'Afrique subsaharienne qui se situent à un stade comparable de développement. La gestion inadaptée de la recette pétrolière toujours instable y est redevable à une politique procyclique avec les situations de guerres civiles et les groupes séparatistes. La pauvreté, le chômage, le manque d'eau potable, absence d'électrification des villes avec les niveaux de vie et des indicateurs sociaux sont classés parmi les plus bas du monde.

Mailey, J. R. (2015), observait dans cet article intitulé : « Anatomie de la malédiction des ressources naturelles : L'investissement prédateur dans les industries extractives en Afrique », que les facteurs explicatifs de la malédiction des ressources naturelles résident dans les gestions incohérentes.

Pour Djibrirou, & al. (2019), dans « Cartographie des hydrocarbures et des conflits armés en Afrique subsaharienne », le degré des ressources naturelles disponibles dans une localité est proportionnel aux fréquences des conflits. D'où l'expression de la « malédiction » des ressources naturelles.

❖ *Approche mettant l'accent sur les enjeux et acteurs impliqués dans les activités pétrolières*

International, A. (2000), dans son rapport sur le coût humain du pétrole, fait l'analyse des liens de forces employées par les compagnies pétrolières étrangères, les forces gouvernementales du Soudan pour tirer profit des activités pétrolières se soldant par des atteintes des droits humains. Les exécutions extrajudiciaires, les viols, les déplacements forcés et les enlèvements dont sont victimes les populations vivant dans les zones de gisements de l'état du Haut-Nil occidental /unity, ont animé ce rapport. Il en ressort que plus de deux millions des personnes ont été tué en 1984. Depuis 1983, le nombre des personnes déplacées s'élève à plus de 4,5 millions dans cette guerre « conventionnelle ».

Massuyeau, b.et al, (2005), se penchent sur la mise en place d'un dispositif règlementaire pour assurer une bonne utilisation des revenus pétroliers tchadiens afin de lutter contre la pauvreté, cela a abouti avec la pression de la Banque Mondiale à l'adoption en fin 1999, d'une loi sur la gestion des revenus pétroliers, suivie en 2003 et 2004 des décrets d'application dont celui portant création d'un Collège de Contrôle et de surveillance des revenus pétroliers (CCSRP). Cette loi est appliquée uniquement dans les trois premiers sites exploités (Miandoum, Komé et Bolobo), à partir de 2003.

Magrin, G. (2009), souligne que la modification de la loi n°001 de 1999 par le parlement tchadien sur la gestion des revenus pétroliers est la cause de toutes les difficultés sur le plan national concernant la gestion des revenus pétroliers. La modification de cette loi qui, annule les 10% des revenus prévus pour les générations futures épargnés dans une

institution financière à l'internationale. Après l'annulation de cette loi s'en suivent les sanctions (le retrait de la banque mondiale du projet, la suspension des crédits de ses crédits) qui freinent la bonne gestion des revenus. Environ 124 millions de dollars gelés contre 36 millions accumulés sur le fonds pour les générations.

CERDI, (2009) : dans « Rente naturelle et institutions », souligne que dans les pays à forte concentration des ressources naturelles, ce ne sont plus les lois qui règlementent les contrats d'exploitation ou d'exportation, mais ce sont les ressources naturelles qui font la loi. Il a été établi un mécanisme qui explique le lien entre les ressources naturelles et la mauvaise qualité institutionnelle d'un pays où l'on note une importante disponibilité des ressources. De ce fait, elles ont tendance à générer des effets négatifs sur la croissance. Martin, (2003), explique que lorsque l'on contrôle pour une bonne qualité institutionnelle, les ressources naturelles n'auront aucun effet négatif sur la croissance.

Boudjemil. A, (2012) estime que ; pour affaiblir le rôle de l'OPEP, les pays producteurs de l'or noir principalement Arabe membre de l'OPEP, devraient s'ouvrir à de nouveaux défis comme :

- Comment sortir de la dépendance pétrolière à la lumière de nouvelles découvertes de nouveaux gisements pétroliers dans d'autres régions géographiques au monde et,
- Quelles stratégies de développement de nouvelles énergies renouvelables.

Gogoue, A. D. (2021), « *l'exploitation pétrolière dans les états du golfe de Guinée et la Côte-d'Ivoire* », permettrait à ces Etats la relance de développement. De par leurs positions stratégiques avec une façade maritime sur l'océan Atlantique. Une ressource au cœur des enjeux économiques, stratégiques, géopolitiques et environnementaux. Ces enjeux nécessitent un cadre juridique pouvant restaurer l'équilibre social et environnemental.

❖ *Approche fondée sur les incidences de l'extractivisme pétrolier*

L'abondance des ressources naturelles en Afrique en générale et celle subsaharienne en particulier, qui devrait propulser et hisser cette partie de l'Afrique ou l'Afrique elle-même dans le rang des pays développés. Cependant, c'est le contraire des choses que l'on observe sur terrain.

Maddison, A. (1992), constate que le revenu par habitant de l'Australie est inférieur à celui du Japon, alors que ses ressources par habitant (calculées en fonction de la superficie occupée par le pays) sont 150 fois supérieures à celles du Japon.

Ekonomie, & al. (2019). Constatent dans leur article intitulé « Pétrole et bien-être des ménages : cas des pays de l'Afrique subsaharienne », que la dépendance des pays africains à l'égard du gisement de pétrole, la fluctuation des prix du pétrole brut sur les marchés, l'instabilité des marchés sans compter les conflits autour, affecte sans précédent le bien-être des ménages de ces pays.

Cette dernière approche nous permet d'analyser le processus d'exclusion des populations riveraines de la sous-préfecture de Miandoum dans les projets de développement.

Du Québec, G. (2015). Constate que la contamination des sols est causée par les déversements accidentels de grandes envergures ou d'envergures mineures. Les sols contaminés exposent les populations environnantes. Les particules des sols contaminés, une fois dans l'air, affectent les populations locales par inhalation des substances libérées dans l'air par le pétrole (benzène, le toluène, l'éthylbenzène et les xylènes), tous classés dans le groupement des composés organiques volatils –COV appelé BTEX. Il en est de même des végétaux si les activités potagères ont lieu dans les environs du site. Cette contamination enregistrée dans le milieu marin, touche les sédiments côtiers pendant les activités du forage par les mêmes produits que ceux utilisés lors des forages en milieu terrestre. Les espèces aquatiques sont en péril, les oiseaux qui se nourrissent de ces espèces. C'est toute la chaîne alimentaire qui se retrouve piégée.

Hoinathy, R. (2013), dans un rapport, a aidé les populations et les communautés riveraines à porter plainte contre la compagnie Exxon Mobil. Une plainte déposée au parquet contre la compagnie pour exacerbation de la pauvreté au Tchad en général et particulièrement dans la zone de réalisation du projet, pression foncière et perte de moyens d'existence durable des populations riveraines, des impacts sociaux individuels et communautaire avec des dommages non réparés, des impacts environnementaux irréversibles et des mécanismes de supervisions, de surveillance et de contrôles des aspects environnementaux et sociaux défailants ou inexistant.

Kennedy, K. B. (2011), souligne dans un rapport sur les impacts de l'exploitation pétrolière à Moanda (RDC), sur la santé des populations locales et de l'environnement : que Perenco (une compagnie française de la place) ne respecte pas les conventions internationales ratifiées par la RDC, notamment le droit pour une personne physique de : « *Jouir du meilleur*

d'état de santé physique et mentale et d'une amélioration constante de ses conditions d'exercice,

Jouir d'un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris le droit de se nourrir et de se loger décentement ». Misser, F. (2012), Constate lors de son enquête de terrain au Congo que les impacts de l'exploitation pétrolière sur la santé des populations et sur l'environnement sont considérables :

L'augmentation des maladies des yeux, le dessèchement des arbres. La compagnie a refusé de collaborer et de donner aux enquêteurs les informations recherchées.

Recours, Hébel, & al. (2008), observent que les impacts de l'extraction pétrolière ne datent guère d'aujourd'hui : Des marées noires de grande ampleur, comme les accidents de l'Exxon Valdez en 1989 et du Prestige en 2002, contaminent les rivages et des écosystèmes marins sensibles. Les effets néfastes des hydrocarbures sont en grande partie responsables du changement climatique.

Les sites de forages transforment pour la plupart le tissu social : les personnes qui obtiennent un emploi dans ce secteur, sont mal acceptées par ceux qui n'ont pas la chance d'en avoir. Les prix des denrées alimentaires qui flambent avec l'arrivée des activités pétrolières et créent ainsi une autre forme de pauvreté. Les maladies de toutes sortes affectent les travailleurs des secteurs pétroliers, une fois loin de leurs familles, les retournant vers les prostituées. Conséquences les IST/MST (VIH/ SIDA). Les maladies des yeux et d'audition causé par les déchets toxiques libérés dans l'air sans cesse, la nuisance sonore car la norme est de 55 décibels (OMS) n'est pas toujours respectée

0.IV. PROBLEMATIQUE

L'Afrique, sans doute est le continent le mieux doté en ressources naturelles dans le monde même si qu'elle ne couvre que 6% de la superficie du globe. Les bénéfices de l'exploitation de ces ressources devraient donner une autre image de l'Afrique prospère, malheureusement ce sont les images de conflits infinis, la famine, la pauvreté et les maladies de tout genre qui nous sont offertes. Elle est dispose de 90% de réserve de platinoïdes, 80% de coltan, 70% du tantale, 60% du cobalt, 46% de réserve en diamant, 40% de réserves aurifères et 10% en l'or noir (Ramdoo, I. (2019). Les africains richement dotés de ressources naturelles sont moins alphabétisés de 3%, ont une espérance de vie de 45 ans et affichent un taux de malnutrition plus élevé chez les femmes et les enfants que dans les pays de région n'ayant pas de ressources naturelles, Chuhan- & al. (2019).

Les recettes découlant de l'exploitation des ressources pétrolifères, dans la logique des choses devraient garantir une stabilité économique, offrir les infrastructures de qualité à l'Etat tchadien. Ces recettes devaient propulser le pays vers le développement et modeler les conditions de vie des populations de la région productrice. Force est de constater que ces ressources sont la cause des tensions communautaires, conflits agriculteurs-éleveurs, la divisions nord-sud et de la pauvreté tendant vers la précarité des populations riveraines. Cette malédiction des ressources naturelles, ne s'observe non seulement au Tchad mais aussi dans presque tous les pays riches en ressources naturelles surtout celles énergétiques en Afrique. L'Afrique subsaharienne en constitue l'exemple patent dans beaucoup des travaux scientifiques abordant la question de l'exploitation des ressources minières et énergétiques.

La sous-préfecture de Miandoum dans le département de la Nya comme toutes celles que compte le sud du Tchad, est à majorité rurale. Elle est située dans la savane tchadienne, avec de précipitations comprises entre 900mm et 1200mm. L'agriculture qui constitue la principale activité, se retrouve piégée parmi les installations pétrolières. Les activités agricoles, l'élevage de volailles et de petits ruminants permettaient aux populations de joindre les deux bouts. Avec l'ère du pétrole, elles ont perdu leurs terres au profit des installations pétrolières. Les riverains de plus en plus nombreux sur un espace de plus en plus avalé par les infrastructures pétrolières, rencontrent les conflits fonciers, conflits agriculteurs éleveurs, la cherté de vie

Le kilo de viande qui s'achetait à 650FCFA est passé de 1000FCFA, tandis que le prix de loyer à habitation est passé de 2000FCFA à 10.000FCFA. A la différence des cas évoqués ci-dessous, la préoccupation pétrolière n'était pas au cœur des conflits tchadiens, même si elle a pu y être associée. Les séries des guerres civiles expliquent l'attente de 30 ans qui séparent la mise à jour du potentiel pétrole (1973) du début de l'exploitation (octobre 2003).

La guerre entre le Tchad et la Libye en 1987 dans la « Bande d'Aozou » qui est un territoire tchadien de 114 000 km² et 100km de large (comprenant la ville d'Aozou), revendiquée par la Libye, qui l'a envahie en 1973 et annexée en 1976, avant sa reconquête par le Tchad en 1987. La cause profonde du conflit tchado-lybien est la présence de pétrole dans cette localité. En effet en 2007, les revenus pétroliers de la région du Logone oriental ont contribué à plus de 50% du budget de l'Etat tchadien.

Cependant, force est de constater après quelques années d'exploitation la misère que le pétrole, qui était considéré au départ comme étant l'héritage légué par leurs ancêtres, n'est

rien d'autre qu'une « malédiction ». C'est en ce sens que déclarent les populations riveraines dans le rapport de BICC, « *on nous a promis développement- la misère est tout ce que nous avons* » par Fabrice, N. N. (2010).

L'exclusion des riverains dans la gestion de revenus, l'inadéquation de recettes pétrolières dans le processus de développement, les conditions de vie des populations de plus en plus misérables tendant vers la précarité, justifie-le choix de notre sujet.

Certes, beaucoup des travaux ont abordé la thématique de l'exploitation pétrolière au sud du Tchad, cependant, notre étude s'emploie à exposer sur la situation marginale des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum après 20 ans de démarrage des activités. En effet, le pétrole qui est une ressource d'espoir pour le changement de vie de du cadre de vie des populations riveraines, ne s'est-il pas transformé en source d'ennuis, de division communautaire, de conflits entre agriculteurs éleveurs ? Les objectifs de la Banque Mondiale pour le pétrole tchadien, qui restent les seules raisons de son accord et aide aux financements de ce projet ont-ils été atteints ?

0.V. LES QUESTIONS DE RECHERCHE

0.V.1. La question de départ

Comment l'extractivisme pétrolier et ses incidences à priori conduisent-ils à la marginalisation des populations de la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad ?

0.V.2. Questions spécifiques

De cette principale interrogation, découlent quelques questions spécifiques.

- Quel est l'état des lieux et les incidences socio-environnementales de l'extractivisme pétrolier dans la zone productrice au sud du Tchad ?
- Quels sont les enjeux et les acteurs impliqués dans l'exploitation pétrolière au sud du Tchad ?
- Quelles sont les variables explicatives de la situation marginale des populations locales de Miandoum ?
- Quelles sont les mesures d'adaptation des riverains face aux impacts de l'extraction pétrolière et quelles en sont les stratégies d'optimisation les de recettes ?

0.VI. ETAT DE LA QUESTION

La polémique sur la question de l'exploitation pétrolière en Afrique en général et au Tchad en particulier fait l'objet des travaux de recherches scientifiques décrivant la théorie de la « malédiction du pétrole ». Dans ses travaux de thèse de doctorat, Maoundonodji, G. (2009). Avait pour objectif de ressortir l'intérêt géopolitique et géostratégique des deux grandes puissances mondiales (les Etats-Unis et la chine) connues pour leur rang de premiers pays consommateurs de l'or noir en Afrique. Dans l'analyse des facteurs géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole tchadien (bien qu'enclavé), l'auteur pense que ce pays reste l'épicentre des tensions de tous genres depuis son entrée dans le rang des pays producteurs de pétrole. Il en conclut que l'exploitation pétrolière en Afrique comme au Tchad, n'est que sources de conflits de toutes sortes d'où la théorie de la malédiction du pétrole.

L'article de Boudjemil, A. (2012). Aborde les mêmes problématiques que celles dans les travaux de Maoundonodji, (2009), sauf qu'il se situe dans un cadre global tandis que le premier aborde du global au particulier (Tchad). L'auteur démontre les moyens illicites avec l'usage de la force qu'elle soit militaire, politique ou économique pour assurer la disponibilité des hydrocarbures par les pays consommateurs. Un aperçu sur les conséquences économiques et politiques de la course au pétrole entre les Etats-Unis et la Chine. Des conséquences plutôt positives pour les deux grandes puissances faisant d'elles les maitresses de l'économie au monde. Ce qui n'est pas le cas dans les pays producteurs qui n'ont que les conflits militaires comme héritage du pétrole.

Magrin, G. (2016). Étudie le changement intervenu au sud du Tchad s'observait avec le démarrage des activités pétrolières. Les installations se multipliaient bouffant les espaces habitables et cultivables. La culture du coton qui accompagnait les deux piliers de l'économie tchadienne, devient obsolète face au pétrole. Pour lui, une ressource non renouvelable ne devrait pas avoir autant d'importance que ces activités prometteuses. Surtout qu'elle est connue pour être une ressource à conflit et mal adaptée au contexte des réalités des populations riveraines.

Moutedé-Madji, V. (2018). Dans une étude dans le Logone Oriental part du constat selon lequel la terre qui autrefois, était un héritage légué par les ancêtres de générations en générations, a fini par prendre un aspect marchand avec l'avènement de l'exploitation pétrolière accompagné d'une explosion démographique. La multiplication des puits prévus dans les contrats et champs pétroliers par quatre, entraîne les conflits fonciers et la dégradation de l'environnement.

La présente étude se démarquera de celles de nos prédécesseurs du fait qu'elle analyse la marginalisation et les incidences de l'exploitation pétrolière sur la vie socio-économique et environnementale des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum. Vu que les auteurs analysés ci-dessus cités ont abordé la thématique de l'exploitation pétrolière sous ces différents angles signalés précédemment, notre contribution mettra d'avantage l'accent sur les facteurs et variables de l'extractivisme pétrolier conduisant à la situation marginale observée chez les populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad. Ainsi en est-il l'exclusion des populations locales dans la gestion des revenus pétroliers, dans les projets de développement locale, ainsi que l'inadaptation des revenus selon les besoins des populations ?

0.VII. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

0.VII.1. Cadre théorique

Les paragraphes qui vont suivre vont mettre de préciser le corpus théorique qui encadre l'étude. Quatre principales théories nous seront utiles : la théorie de la malédiction des ressources naturelles, les Acteurs stratégiques, des Biens communs, et la théorie des externalités.

a- La théorie de la « malédiction des ressources »

Elle a été développée par les économistes Sachs et Warner (1990). Cette théorie met l'accent sur la contradiction dans les systèmes d'exploitation des ressources naturelles des pays richement dotés de ces ressources mais qui ont une population pauvre que ceux qui en disposent moins. Il constate que, sur les 95 pays qu'il a étudiés, la proportion des exportations de ressources naturelles à un impact négatif sur la croissance. Ce coût se manifeste à travers différents symptômes. L'absence de diversification : l'exportation des ressources naturelles devient une des principales sources de revenus de ces économies. Le pays est de plus en plus dépendant des cours mondiaux ou encore de sa capacité d'extraction.

- Court-termisme : les ressources naturelles conduisent à un sentiment d'abondance qui se manifeste par un excès de consommation. C'est ce que l'auteur qualifiait de « l'effet de voracité ». Il n'y a pas d'anticipation ni d'investissement de long terme.

- La mauvaise gouvernance : C'est le plus déterminant. La malédiction des ressources n'est pas en réalité une fatalité. Elle est due à une mauvaise gouvernance. C'est le cas pour les Etats faibles où diverses factions luttent pour s'accaparer les ressources. C'est le

phénomène appelé « la captation de la rente » qui peut aller jusqu'à la guerre civile. Cependant, il résulte une mauvaise gestion, la corruption, absence de stratégies économiques de long terme principalement due aux mécanismes de l'économie rentière, Christophe, V. (2012).

La théorie la malédiction des ressources naturelles, s'appliquent à notre thématique dans l'optique que l'exploitation pétrolière au sud du Tchad et principalement dans la sous-préfecture de Miandoum est source de discrimination. Ces théories nous servons d'exemples illustratifs dans l'analyse d'impacts sur la vie socio-économique et environnementale des riverains dans le cadre des activités pétrolières.

b- La théorie de Pyramide des besoins

La pyramide des besoins, dite pyramide de Maslow, est une représentation pyramidale de la hiérarchie des besoins qui interprète la théorie de la motivation basée à partir des observations réalisées par le psychologue Maslow, A. H. Apparue pour la première dans son article : *A Theory of Human Motivation* en 1943.

En recherchant ce qui se cache derrière les Motivations l'auteur met au jour cinq (groupes de) besoins fondamentaux : les besoins psychologiques, les besoins de sécurité, les besoins d'appartenance et d'amour, les besoins d'estime et les besoins d'accomplissement de soi. Cette taxinomie des besoins est, selon Maslow, universelle. En effet, le caractère particulier d'une motivation a pour origine les nombreuses déterminations telles que la culture, le milieu social ou l'éducation ? Ainsi, une personne peut satisfaire son estime en étant connue comme un bon chasseur par ses pairs et une autre en possédant du pouvoir. En conclusion derrière chaque motivation ou chaque objet de désir se cache un besoin fondamental.

Les besoins s'inscriraient dans le cadre d'une hiérarchie. Tous les besoins sont continuellement présents, mais certains se font plus sentir que d'autres à un moment donné. Ainsi, lorsqu'un groupe de besoins est satisfait un autre va progressivement prendre place selon l'ordre hiérarchique de ces derniers. Maslow, poursuit en insistant sur l'importance de la satisfaction des besoins. En effet, l'insatisfaction répétée ou à long terme est pathologique. Johnson, & al. (2018).

Pour ce travail, deux besoins fondamentaux seront importants pour cette partie et nous permettront de vérifier si les populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum en jouissent ?

Ils s'agissent des besoins de sécurité, d'appartenance et d'amour.

Application de la théorie à l'étude

A la question de savoir si les besoins fondamentaux des populations riveraines sont satisfaits depuis l'exploitation pétrolière dans la sous-préfecture de Miandoum (avec les 5% alloués à la région productrice) qu'intervient la Théorie de pyramide des besoins. Au Tchad 65% des recettes pétrolières sont utilisées dans les besoins de l'armée alors que 80% des tchadiens on faim chaque année, n'ont pas accès à l'eau ni électricité. Mêmes les secteurs de santé et l'éducation sont restés embryonnaires.

c- La théorie des biens communs

La théorie des biens communs ou la tragédie des biens communs traduit en anglais comme (titre original), *The tragedy of the commons*. Présentée par l'auteur Hardin, G. (1968). C'est un concept décrivant un phénomène collectif de surexploitation d'une ressource commune que l'on retrouve en économie, écologie, en sociologie, etc. La tragédie des biens communs doit se produire dans une situation de compétition pour l'accès à une ressource limitée (créant un conflit entre l'intérêt individuel et le bien commun) face à laquelle la stratégie économique rationnelle aboutit à un résultat perdant-perdant.

La tragédie des biens communs concerne des ressources, généralement naturelles, qui sont soit en libre accès (n'importe qui peut contester l'exploitation), soit propriété d'une communauté d'acteurs. Elle possède deux particularités :

- Il est couteux et difficile d'attribuer de droits de propriété individuelle sur la ressource. Par exemple, il serait très délicat de faire respecter un droit de propriété sur une partie de l'océan ;
- La ressource est un bien rival. Si un pêcheur pêche un poisson dans l'océan, celui-ci ne sera plus disponible pour les autres pêcheurs.

La tragédie des biens communs ne peut donc s'appliquer, dans un marché libre, qu'aux ressources ne pouvant être appropriées par personne.

Application de théorie à la thématique

L'intérêt de ce cette théorie dans cette étude réside dans sa portée générale : si l'appropriation (captation privée d'un bien public) s'assimile à un prélèvement dans l'environnement commun (l'exploitation des biens rivaux en général), alors la Tragédie des communs devient le concept clé d'une réflexion sur la répartition des ressources naturelles et leur préservation dans le temps selon un axe privé/public d'une part, cour terme/long terme d'autre part. A la question de savoir si les recettes découlant de l'exploitation de cette ressource naturelle qu'est le pétrole, est légalement répartie entre les tchadiens en général et

les riverains de Miandoum en particulier ? C'est ici qu'intervient la théorie des biens communs dans ce travail.

La théorie des biens communs permet dans ce cas précis d'analyser, de démontrer et d'affirmer si l'exploitation pétrolière dans la sous-préfecture de Miandoum cadre ou non avec les principes de cette théorie. Pour un pays comme le Tchad ou la question de droit sur les biens communs et la justice sont les maux qui minent le développement socio-économique.

d- La théorie des externalités

La théorie des externalités ou l'économie du bien-être et les externalités est d'Arthur Pigou, (1946). On parle d'externalités lorsque l'acte de consommation (ou de production) d'un agent influe positivement ou négativement sur la situation d'un autre agent, sans que cette des relations fasse l'objet d'une compensation monétaire. Il peut s'agir d'externalité négatives (exemple : pollution causée par une usine rejetant ses déchets dans une rivière, qui va affecter la situation des pêcheurs), ou l'externalité positives (exemple : si mon voisin est un bon jardinier et que j'aime les fleurs, à chaque fois que je passerai devant sa maison, je serai plus heureux). En d'autres termes la théorie des externalités fait l'hypothèse implicite selon laquelle les avantages et les coûts individuels coïncident avec les avantages et les couts sociaux, de la collectivité. Pour l'auteur, certaines activités (de consommation ou de production) peuvent avoir des effets sociaux différents des effets enregistrés par l'agent accomplissant cette activité. Ainsi, une activité de production peut à la fois être source de profit pour la firme qui la met en œuvre et engendrer une pollution qui nuit au bien-être de la collectivité. Alors, on est en présence d'effet externe ou d'externalités, Demsetz, H. (1996).

Application de la théorie à notre étude

La théorie des externalités s'applique à notre étude en ce sens qu'il nous servira d'aide et d'outils de vérification de la manière où le consortium Exxon Mobil traite ses déchets tout en protégeant les riverains des effets néfastes de ses activités. Et permettra de confirmer ou d'infirmer que les activités d'Esso ont des effets négatifs plus que positifs sur les populations riveraines.

0.VII.3. Approche conceptuelle

Extractivisme : Selon Duc, M. (2017). Le terme vient du portugais « extractivism », initialement employé pour désigner l'exploitation commerciale des produits forestiers au Brésil. Il désigne à l'origine un mode d'accumulation capitaliste qui s'est structuré avec

les empires coloniaux, et qui reposait sur l'export massif des matières premières vers les métropoles.

Corbin, P. (1995). Dans le dictionnaire Robert poche, (1995, 280) extractivisme vient de l'adjectif "extractif" qui au sens particulier (didactique), désigne l'action d'extraire.

Au sens juridico-économique action d'extraire une richesse naturelle du sous-sol pour la mettre en valeur.

Selon Harvey, D. (2013), l'Extractivisme désigne un mode spécifique d'accumulation de richesses, reposant sur des « activités qui extraient d'importantes quantité de ressources naturelles qui ne sont pas transformées (ou qui le sont seulement dans une faible mesure) principalement destinées à l'export. L'Extractivisme ne se limite pas seulement aux minerais ou au pétrole, il est également présent en agriculture, en sylviculture, ainsi que dans le secteur de la pêche ».

Le **pétrole** d'après le dictionnaire de Géologie (2005), est l'ensemble d'hydrocarbures composant : 1- des carbures saturés dits, paraffiniques, de formule C_nH_{2n+2} avec n variant de 5 à 15 (pour $n < 5$: gaz, et pour $n > 15$: bitumes pâteux), liquides à 20°C et d'autant plus sombre de teinte qu'ils sont plus lourds (densité = 0,83 à 0,96), 2- des hydrocarbures cycliques, dits naphthéniques de formule C_nH_{2n-3} . Plus rarement, des hydrocarbures dits aromatiques, de formule C_nH_{2n-6} . Retenons que la genèse de ce corps nécessite une accumulation des matières organiques, planctoniques pour l'essentiel, et des conditions réductrices en empêchant la destruction par oxydation. Cela se produit dans des milieux auxiniques, dans des bassins où pourront ensuite se former des évaporites, mais aussi en mer ouverte si la sédimentation est argileuse. La transformation de cette matière organique qui donne tout d'abord des boues sapropéliques, se fait dès le début de la diagenèse sous l'influence des bactéries, et elle se poursuit par de complexes réactions physico-chimiques lorsque T et P augmentent du fait de l'enfouissement. Les huiles formées peuvent rester la roches-mère.

Exploitation :

Le dictionnaire de Géographie Pierre Georges (1970), P.169 souligne qu'exploitation est un terme à acception très large, qui désigne d'une part les modes de mise en valeur des ressources d'un continent ou d'une région (Techniques structures), et d'autre part l'unité de production, se superposant tantôt à celui d'entreprise, spécialement dans le domaine industriel, tantôt à celui d'établissement.

Ressource Naturelle :

Deshaies, M., & Baudelle, G. (2013), définisse ressource naturelle est l'ensemble des matières et des formes d'énergies utiles à l'existence de l'homme. Pour Ngoufo, R. (2021), « ressource » renvoie à quelque chose d'utile à l'homme et « naturel » au milieu dont cette chose provient. Pour que quelque chose existant dans la nature puisse être utile à l'homme, il faut que ce dernier en soit conscient et avoir les moyens de s'en servir.

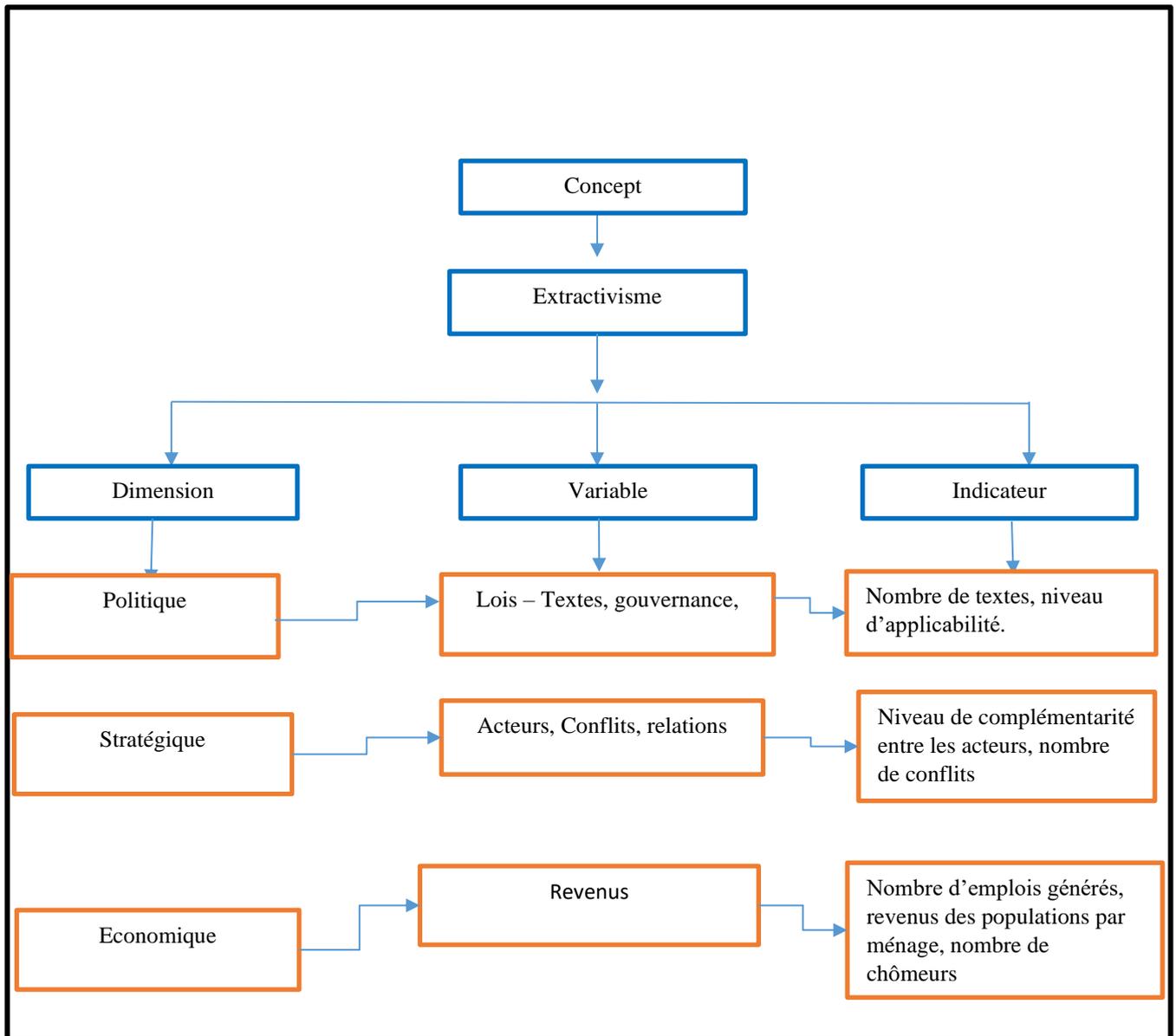
Champs pétrolifères : est une zone où est enfouie une grande quantité de pétrole et où une tentative pour l'en extraire peut être faite en creusant des puits. Un champ pétrolifère peut s'étendre sur plusieurs kilomètres, permettant d'avoir plusieurs puits sur un même champ.

Puits de pétrole : c'est équipement chargé d'extraire le pétrole brut du sous-sol, comprenant un puits d'exploitation et de matériel de pompage ainsi que des systèmes de contrôle et /ou de sécurité. (Cf.https://fr.wikipedia.org/w/index.php?Title=Puits_de_p%C3%A9trole&oldid=196753634), le 09/01/2023 à 12h45mn

La notion de crise et tension : Du point de vue étymologique, le mot crise remonte à l'antiquité grecque. Pour Platon et ses contemporains, le mot crise vient du verbe Krinein qui signifie « juger », puis « séparer » ou « discriminer » et enfin « décider ». Dans la tradition latine, on retrouve l'élément « jugement » dans la notion de *Krisis* même si celle-ci va évoluer dans le temps pour devenir *crisis* au XIVe siècle. *Crisis* au XVIe siècle et plus tard crise.

Conflit de guerre : Selon Maoundonodji, (2009), le conflit (réel ou potentiel), se définit comme la situation dans laquelle les acteurs ont la possibilité d'utiliser la force armée, soit dans l'emploi, soit dans la menace d'emploi pour contraindre l'autre dans un rapport d'antagonisme entretenu avec lui. Lorsque le conflit évolue en conflit armé, il se confond avec la guerre et les deux termes sont indistinctement employés.

Tableau 1: Conceptualisation d'extractivisme



Source : conception et réalisation de l'auteur.

Ce tableau n°1 de modèle conceptuel d'extractivisme pétrolier, ressort les Dimensions d'ordre politique, stratégique, sociale et celle économique. Il en ressort que ce tableau présent également les variables et les indicateurs.

La marginalité : Etymologie : de marginal, venant de marge, venant du latin Margo, bord, bordure, margelle, rive, marge.

Marginal : l'adjectif « marginal » qualifie ce qui est en marge d'un texte, ce qui n'est pas essentiel ou pas important, quelqu'un qui vit en marge de la société.

En économie, le coût marginal est le coût que représente pour un producteur la réalisation de la dernière unité produite, c'est-à-dire le coût d'une unité supplémentaire.

Marginalisation : est le fait de rendre marginal, de se marginaliser ou d'être marginalisé.

En sociologie, la marginalisation est le fait, pour un individu ou un groupe d'individus, de s'écarter de la norme de la société, de s'en exclure ou d'en être exclu avec une rupture, parfois brutale des liens sociaux.

La marginalisation sociale peut être choisie par un individu désireux de vivre en marge de la société, de manifester le refus d'un mode de vie, de protester contre certains travers de la société. Mais, souvent elle est subie, comme la conséquence d'une ségrégation d'une stigmatisation, d'une exclusion sociale, d'anomie, d'une désocialisation, d'un handicap, d'un comportement à risque, d'une déviance.

<https://www.toupie.org>> Dictionnaire. 28/02/2023 à 10h10mn.

La ségrégation : étymologiquement, du latin segregatio, de se, à part, et gregis, troupeau. La ségrégation est l'action de séparer des éléments d'un ensemble, de les mettre à part.

Appliquée à un humain, la ségrégation désigne la situation vécue par une personne qui volontairement mise à l'écart par les autres et isolée de son réseau social e

Appliquée à un groupe, la ségrégation consiste à lui faire subir des discriminations fondées sur des critères comme l'origine ethnique, la couleur de la peau, l'âge, le sexe, le niveau de fortune, les mœurs, la religion etc..., <https://www.toupie.org>> Dictionnaire, 02/03/2023 à 00h17mn.

Stigmatisation : du latin sigma, marqué au fer rouge, emprunté du grec ancien stigma, pique.

Au sens propre, « stigmatiser » signifie marquer de stigmates, c'est-à-dire imprimer sur le corps une marque indélébile en guise de châtiment.

Au sens figuré, stigmatiser est marquer quelqu'un d'infamie, le dénoncer, le blâmer ou le critiquer publiquement avec sévérité pour un fait que l'on juge moralement condamnable ou répréhensible.

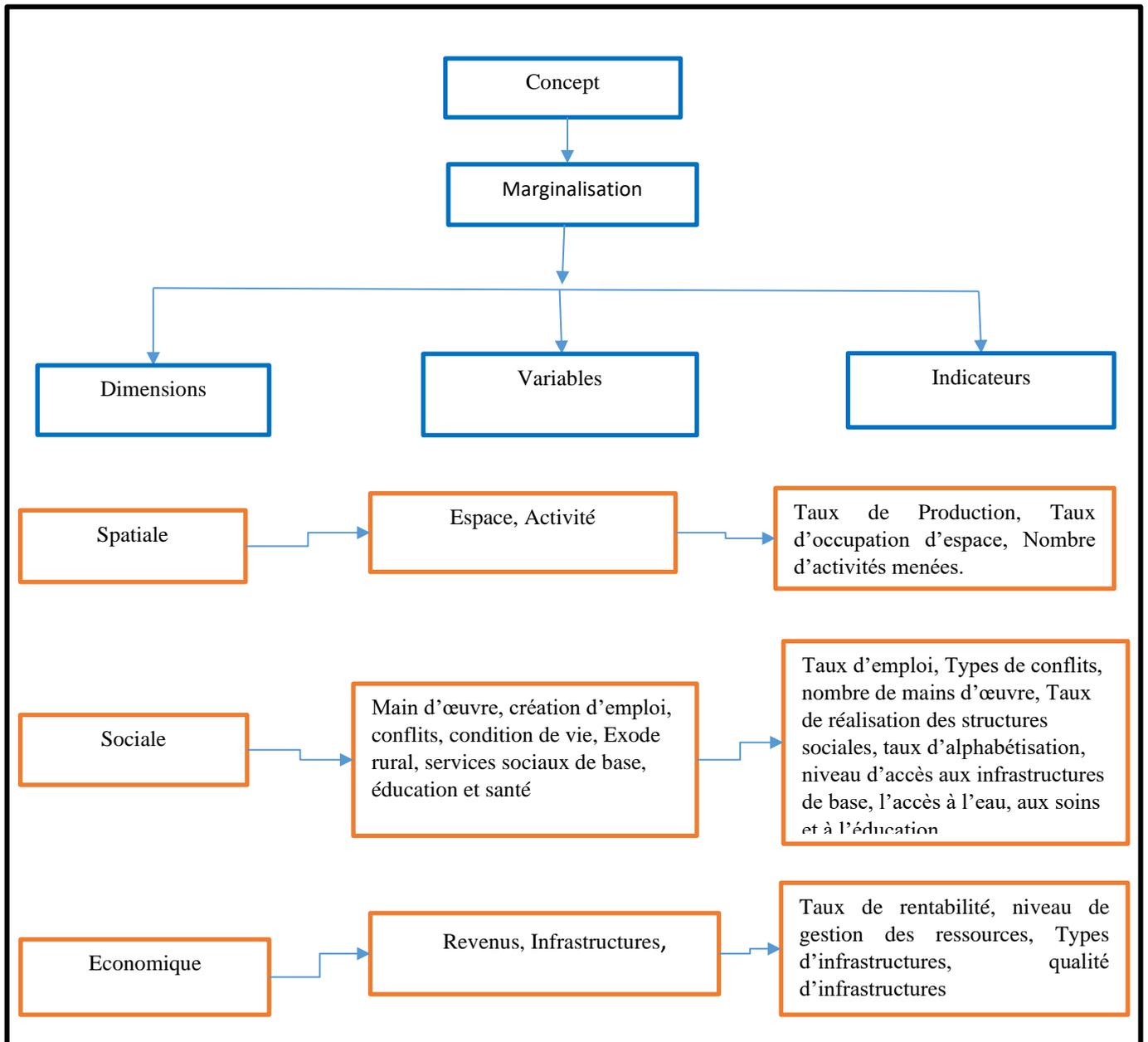
La stigmatisation est l'action de stigmatiser. C'est une action ou une parole qui transforme une caractéristique, un comportement, une déficience, une incapacité ou un handicap d'une personne en une marque négative ou d'infériorité. <https://www.toupie.org>> Dictionnaire, 02/03/2023 à 00h45mn.

Exclusion : du latin exclusio, -onis, action d'exclure d'un groupe, d'une action d'un lieu, de chasser, d'écarter. L'éviction de quelqu'un ou de quelque chose (d'un lieu où il avait primitivement accès, d'un groupe ou d'un ensemble auquel il appartenait)

En économie : la notion d'exclusion ou (excluabilité) désigne la possibilité de restreindre l'accès d'un bien à certains agents.

L'exclusion sociale est relégation ou marginalisation sociale d'individus, ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société, incluant personnes âgées, personnes sujettes à un handicap (physique mental) ou autres minorités.

Tableau 2: Conceptualisation de marginalisation



Source : conception et réalisation de l'auteur

Le tableau n°2 relate les dimensions, variables et indicateurs qui dans un ensemble cohérent, établissent une corrélation asymétrique les uns des autres avec le Concept de la marginalisation.

- les objectifs de l'étude

0.VII.4. Objectif principal

Démontrer que l'extractivisme pétrolier dans la sous-préfecture de Miandoum a des répercussions socio-économiques négatives sur les populations riveraines et par contre les marginalise.

0.VII.5. Objectifs spécifiques

De cet objectif principal, viennent se greffer ceux spécifiques.

- Présenter l'état des lieux et les incidences socio-économiques et environnementaux de l'extractivisme pétrolier au sud du Tchad.
- Montrer les enjeux de l'extractivisme pétrolier et identifier les acteurs impliqués.
- Ressortir les variables explicatives de la situation marginale des riverains de la sous-préfecture de Miandoum.
- Proposer les mesures d'adaptation des riverains aux impacts de l'extraction pétrolière et les stratégies d'optimisation des recettes

0.VIII. LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

Selon Moreau de Bellaing, L. (1994), Une hypothèse est « une proposition de réponse à une question posée » Ce sont donc des thèses préalables que les chercheurs émettent en fonction des observations empiriques qu'ils ont faites. En tant que tel ; elle appelle à la vérification à travers l'expérimentation et l'analyses.

0.VIII.1. Hypothèse générale

L'extractivisme pétrolier est la source de la marginalisation des populations riveraines de la sous-préfecture de Miandoum.

0.VIII.2. Hypothèses spécifiques

- L'extractivisme pétrolier a des enjeux et les incidences socio-économiques et environnementaux.
- L'importance du projet pétrolier dans le bassin de Doba, est à l'origine des enjeux et acteurs qui sont impliqués.
- Une diversité des variables explique la situation marginale des riverains de la sous-préfecture de Miandoum.

- Un plan d'action des mesures d'adaptation et de stratégies permettrait l'optimisation des recettes.

0.VIII.3. Méthodologie de recherche

Ce mémoire accorde un intérêt particulier aux travaux d'enquête sur le terrain. Nous nous appuyerons sur l'expérience et l'observation pour explorer et analyser comment l'extraction pétrolière se réduit à un moyen de marginalisation des populations dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad.

0.VIII.3.1. Démarches méthodologiques

Pour ce mémoire, nous avons adopté deux démarches méthodologiques : la démarche hypothético-déductive et la démarche systémique.

0.VIII.3.2. La démarche Hypothético-déductive

Le plus souvent les positivistes prônent un raisonnement scientifique de type hypothéticodéductif qui naît avec un problème se traduisant par une hypothèse soutenant d'emblée une théorie qu'il faudra tester puis confronter cette dernière aux « faits ». La démarche hypothéticodéductive permet de repérer les lois à caractères universels, ou de procéder progressivement à la construction des théories générales et de modèles explicatifs que la communauté scientifique a pour tâche de confronter ou réfuter en mettant à l'épreuve des tests empiriques. Les résultats « positifs » renforceront les lois, théories ou les modèles alors que les résultats négatifs les invalideront simplement.

Le chercheur s'appuie dans ce cas précis sur un paradigme d'inspiration positiviste dans la mesure où il part du principe que l'étude, dans un contexte particulier du phénomène retenu est révélatrice d'un phénomène concret. Le bien-fondé de cette démarche est qu'elle permet d'affirmer ou d'infirmer une loi générale (le terrain vérifie).

Elle comporte les étapes suivantes :

- Le chercheur pose le problème (ou la question) de départ ;
- Il formule des déductions ou inductions, vérifie les observations en fonction des connaissances empiriques qu'il a sur le sujet.
- Il adopte ou construit une théorie, formule une ou plusieurs hypothèses de recherche ;
- Il procède à des tests empiriques pour vérifier ou infirmer la ou les hypothèses, c'est-à-dire ;

- Dans le cas où le (s) hypothèse (e) est (sont) vérifié (s), la recherche s'arrête à ce niveau, il lui faut communiquer les résultats. Si la théorie, et les hypothèses sont infirmées par les faits, il pourrait éventuellement envisager délaisser sa théorie et ses hypothèses en tenant compte des nouveaux faits. Dans les deux cas on dirait que la recherche recommence ou elle se poursuit. Et cela jusqu'à la découverte de la vérité c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il trouve la théorie et les hypothèses qui correspondent aux faits

0.VIII.3.3. La démarche systémique

Pour Nosulenko, & al. (1997), l'approche systémique fait référence à une méthode d'analyse, une façon de traiter un système complexe avec un point de vue global sans se focaliser sur les détails. Elle vise à mieux comprendre la complexité sans trop simplifier la réalité. La démarche systémique favorise pour la plupart la conception et la communication de la complexité davantage par le biais de modèles qu'avec une analyse complète. En d'autres termes, en même temps qu'elle construisait les principes qui contribuent à lui donner le statut de Science, elle se constituait comme méthode d'observation et d'action.

0.VIII.3.4. Collecte des données

La collecte de données fait appel à la recherche documentaire ou la collecte des données de seconde main et la collecte de données de première main.

0.VIII.3.4.1. La collecte de données de seconde main

La collecte de données secondaires consiste principalement à collecter les données issues de la recherche documentaire.

✓ La recherche documentaire

Cette phase est capitale dans cette étude à cause de la pluralité des données requises. Les données collectées ici ont constitué le point de départ pour l'enquête de terrain. Notre travail a débuté avec le recensement de la littérature scientifique sur la question liée à l'exploitation pétrolière dans les pays africains en général et au Tchad en particulier. Les données ainsi collectées nous ont permis de rassembler les informations sur la littérature existante, afin de faire un jugement critique du degré de pertinence du thème d'étude par rapport aux études précédentes et veiller à son authenticité. Nous avons aussi consulté et utilisé les données des sciences connexes du fait du caractère pluridisciplinaire de cette étude. Cette étape s'est déroulée plus précisément dans les bibliothèques et centres de documentations susceptibles de nous renseigner sur la question de l'exploitation pétrolière.

Cette recherche documentaire nous a permis de dresser l'état des lieux de l'extraction pétrolière et d'identifier les facteurs et acteurs qui y interviennent plus généralement en Afrique et particulièrement au Tchad.

✓ **Les données cartographiques**

Plusieurs types de données cartographiques sont récupérés sur le terrain lors des enquêtes sur terrain. L'institut National des Etudes Economiques et Démographiques nous fournit une base de données cartographique (les Shape-files sur les limites administratives, le transport, l'hydrographie etc.) dans la même lancée, nous avons récupéré les données sur la population afin de ressortir une carte de la répartition de la population.

0.VIII.3.4.2. Les données de première main

Deux types de données sont collectés dans cette étape de collecte des données de première main. Il s'agit de : des données à caractère qualitatif et les données à caractère quantitatif. Ces données pourraient nous permettre d'atteindre les objectifs visés de manière directe ou indirecte, l'objectif est de démontrer que l'exploitation pétrolière est source de marginalisation dans la sous-préfecture de Miandoum.

0.VIII.3.4.3. Les données qualitatives

✓ **Les observations directes**

Notre première descente sur le terrain, nous a permis de mener un ensemble d'observation ; pouvant mieux circonscrire notre étude en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés un peu plus haut. Cette opération nous a permis de saisir les situations voire les difficultés auxquelles font face les populations riveraines de Miandoum depuis le démarrage des activités pétrolières. Ceci nous a aussi permis d'identifier et avoir les premiers contacts avec les personnes ressources pour des éventuels entretiens lors des enquêtes sur le terrain.

✓ **Les entretiens**

La bonne connaissance de notre zone d'étude a été un plus dans l'étape des interviews afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées. Nous avons échangé avec certaines autorités administratives locales et les acteurs locaux pour avoir leurs points de vue sur la question de l'exploitation pétrolière et les conditions de vie des riverains. Nous les avons regroupés en plusieurs entités :

- Les autorités administratives locales à l'instar de Sous-préfet, le SG cantonal, nous ont facilité l'enquête auprès des ménages. Le Sous-préfet de Miandoum et le SG

Cantonal de Miandoum nous ont accordé l'interview ce qui nous permis de recueillir les informations l'exploitation pétrolière et la situation socio-économique des riverains.

- Les chefs de villages qui travaillent en synergies avec les autorités administratives et le consortium et avec comme statut les anciens manœuvres dans les champs pétroliers, sur les cinq chefs de village que nous avons rencontré, quatre étaient les anciens manœuvres du consortium ce qui nous a permis de toucher du doigt les questions sur les maux qui minent les populations riveraines avec l'arrivée du projet pétrole.

- Les acteurs locaux que sont les responsables administratifs d'Esso et les associations locales nous ont purement et simplement refusé l'interview. Les premiers n'ont pas donné les raisons qui justifient ce refus mais les derniers nous ont laissé croire qu'ils ont peur des retours (c'est-à-dire qu'ils craignent qu'on les jette en prisons pour avoir trop parlé) bien que nous les ayons fait lire le consentement éclairé et que nous les avons assurés que les informations qui seront recueillies seront traitées dans l'anonymat. Mais ils ont dit beaucoup des chefs d'associations et chefs de villages sont jettes en prison pour avoir accordé les interviews dans les enquêtes précédentes.

- Les informations ressorties de ces entretiens,

Tableau 3: Autorités locales et acteurs enquêtés

Nombre des personnes Enquêtés	Fonctions	Dates	Heures	Objectifs visés
1	Sous-préfet de Miandoum	26/08/2022	10h30mn	Collecte de données textuelles et verbales sur l'exploitation pétrolière et la situation socio-économique des riverains.
1	Le SG Cantonal	02/09/2022	13h15mn	Identifier le rapport du consortium avec les autorités locales.
1	Le chef de village de Ngalaba	03/09/2022	80h30mn	Avoir leurs impressions sur la question de l'exploitation pétrolière à Miandoum.
	Le chef de village de Maïkeri	04/09/2022	11h25mn	//
1	Le chef de village de Bendoh	05/09/2022	9h45mn	//
1	Le chef de village de Békia	05/09/2022	13h15mn	//
1	Le représentant du chef de village de Poutouguem	06/09/2022	11h08mn	//
0	Les acteurs locaux	07/09/2022	Refus	Avoir les données statistiques sur le nombre des puits à Miandoum, le nombre de barils par jour qui arrive au port de Kribi et les informations sur les conditions de travail des employés en général et ceux des tchadiens en particulier.

Source : Enquête de terrain, septembre 2022

Le troisième ci, montre l'ensemble des entretiens réalisés lors de la descente sur le terrain en Aout et septembre 2022

0.VIII.3.4.4. Les données quantitatives

- ✓ **Plan d'échantillonnage**
- Préparation de l'échantillonnage
- Population cibles

- Choix de la zone d'échantillonnage
- Type d'échantillonnage probabiliste, (échantillonnage aléatoire avec mode de tirage systématique)
- Taille de l'échantillon

✓ **La population cible**

La population cible de la présente étude est constituée de l'ensemble de ménages (hommes et femmes) âgés de 18 à 80ans au moment de l'enquête. L'effectif de ces ménages est de 278 ménages dont la tranche d'âge souhaitée est celle des Hommes en âge de travailler et de fonder un ménage (18 à 80ans).

✓ **Choix de la zone d'échantillonnage**

On a choisi les différents villages avec des ménages piégés au milieu des puits et lignes de haute tension (Béki, Bendoh, Ngalaba, Poutougum et Maïkeri), dans ces villages il n'y a pas de quartiers. Selon les populations interviewées, c'est dans ces villages que sont commis les exactions des agents des sécurités d'Esso, l'insécurité, le vol, les accidents dans les champs (les incendies commencent dans les champs arrivent tombent d'abord dans ces villages avant de toucher les villages éloignés).

✓ **Les outils de collecte de données**

Le questionnaire ménage, a été utilisé pour lister tous les membres habituels et les visiteurs des ménages ciblés. Il a permis de collecter les informations sur les caractéristiques du ménage, les informations sur les procédures des saisis de leurs terrains et avoir la taille de la parcelle saisie puis les modes de paiements et la valeur reçue. Recueillir les informations sur le rapport d'Esso avec les riverains, sur la gestion des externalités et avoir leurs impressions sur l'exploitation pétrolière dans leurs villages.

✓ **La base de sondage**

La base de sondage utilisée, est constituée des zones de dénombrement du deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2) de 2009. Ces ménages enquêtés sont choisis sur la base de leur proximité avec les champs et puits pétroliers ce qui n'est pas normal. Puis selon qu'ils sont les plus marginales dans les processus de partage des revenus alloués aux zones productrices.

✓ **Le type d'échantillonnage**

Le type d'échantillonnage utilisé est l'échantillonnage probabiliste. Dans ce cadre d'échantillonnage probabiliste on choisit les entités au hasard à partir d'une population en adoptant la formule de la statistique simple.

✓ **Taille de l'échantillon**

La taille de notre échantillon est déterminée par la formule suivante : Nous avons décidé d'accepter une marge d'erreur de + ou - 6%.

$$n = 1/E^2$$

Avec $n =$, la taille de l'échantillon (n) qui est égale à l'univers de l'erreur (E)². Comme nous avons déterminé que l'erreur acceptable serait de 6%, nous avons donc :

$$n = 1/0,06^2 = 1/0,0036 = 277,77.$$

Nous avons donc arrondi à **278** qui représentent la taille de notre échantillon à enquête
D'où :

$$Ne = n * 1/E^2 / N.$$

Ne= Nombre de ménages à enquêter

n= la taille de l'échantillon

1= la constante

E²= l'univers d'erreur

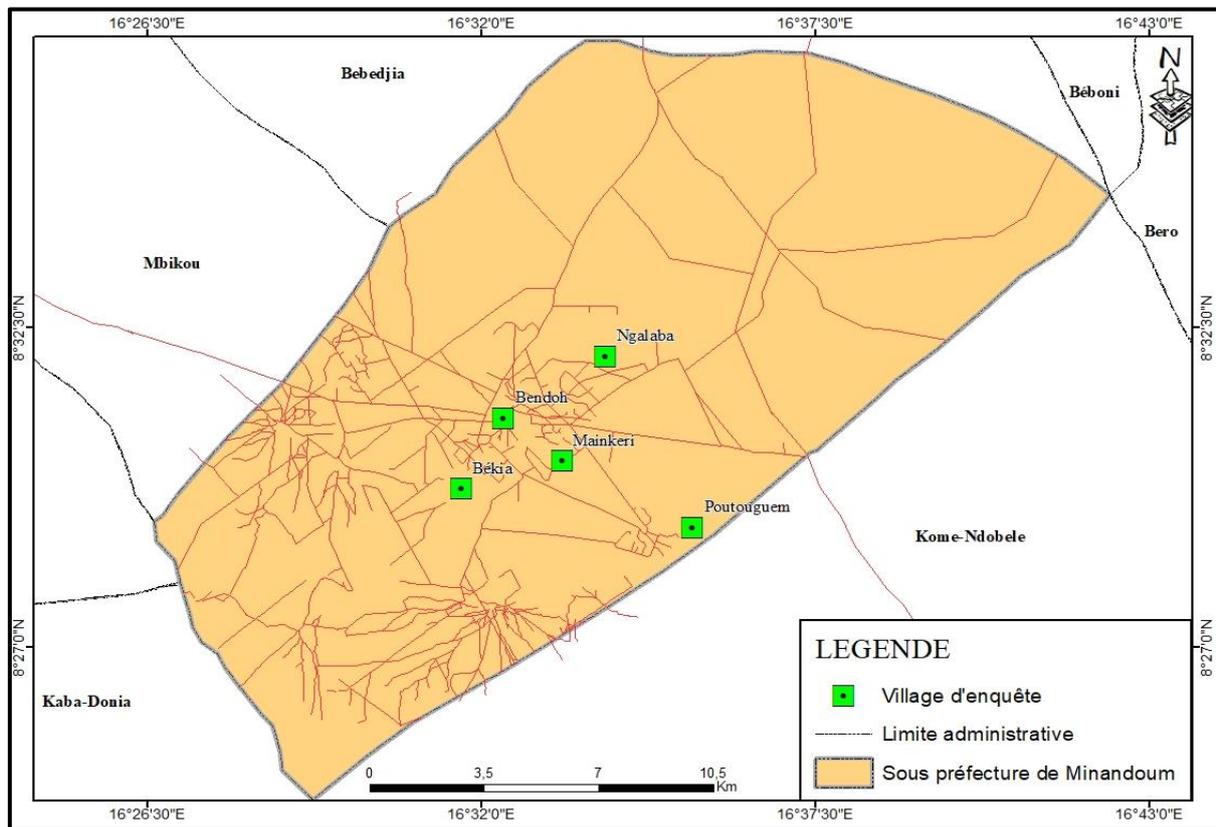
N= population cible

Tableau 4: Répartition des enquêtés par villages

Sous-préfecture	Villages	Nombre de personnes cibles	Nombre de personnes enquêtées	Nombre des enquêteurs
Miandoum	Békia	671	91	
	Maïkeri	823	112	
	Poutougum	246	33	
	Ngalaba	99	14	
	Bendoh	200	28	
Total	5	2039	278	5

Source : Enquête de terrain septembre 2022

Le tableau 4 est la représentation des populations riveraines des 5 villages retenus pour nos travaux de terrain. Il ressort de ce tableau l'effectif des paysans ciblés, le nombre des riverains enquêtés et le nombre d'enquêteurs. Nous avons choisi ces villages pour leur proximité avec les sites pétroliers et la densité un peu plus forte des activités pétrolières qui s'y exercent. Les cinq villages retenus pour notre étude ne sont pas choisis au hasard, nous nous sommes basés sur les critères que sont : les villages piégés parmi les installations pétrolières, les villages qui produisent de l'or noir mais qui n'en bénéficient pas de recettes qui en découle. Bref ces villages sont les plus marginales des autres villages qui abritent les activités pétrolières au même titre que ces derniers.



Source: Données INSEED/Tchad, Google Earth

Figure 2: Les villages enquêtés

La figure 2, montre les villages choisis pour enquêter dans notre zone d'étude. On peut voir leur position sur cette carte.

Au cours de notre enquête sur le terrain, les hommes représentent 62% des personnes enquêtées et les femmes 38% ce qui donne un total de 100%.

0.VIII.4. Méthodes de traitement des données

a- Traitement des données de l'enquête par questionnaire

Les données de l'enquête par questionnaire seront dépouillées et saisies à l'aide du logiciel CPro 3.7 et converties en formats SPSS. Le logiciel CPro (Census and Survey Processin System) est un logiciel de saisie des données de recensements et d'enquêtes. Il permet d'introduire les données dans l'ordinateur à travers une plate-forme appelée Masque de saisie. Avant de procéder au masque de saisie, il faut au préalable définir dans un dictionnaire de données les caractéristiques (nom, label, type, longueur, occurrence, modalités etc.) des variables de l'enquête.

b- Le traitement des données cartographiques

Le traitement des données cartographique sera effectué dans le logiciel Adobe Illustrator. CS. Ce qui permet de ressortir la dynamique de Miandoum. Puis le logiciel Arc

GIS pour la réalisation des cartes de localisation, bien d'autres cartes. Intervient le logiciel Google Earth qui permet le traitement d'images.

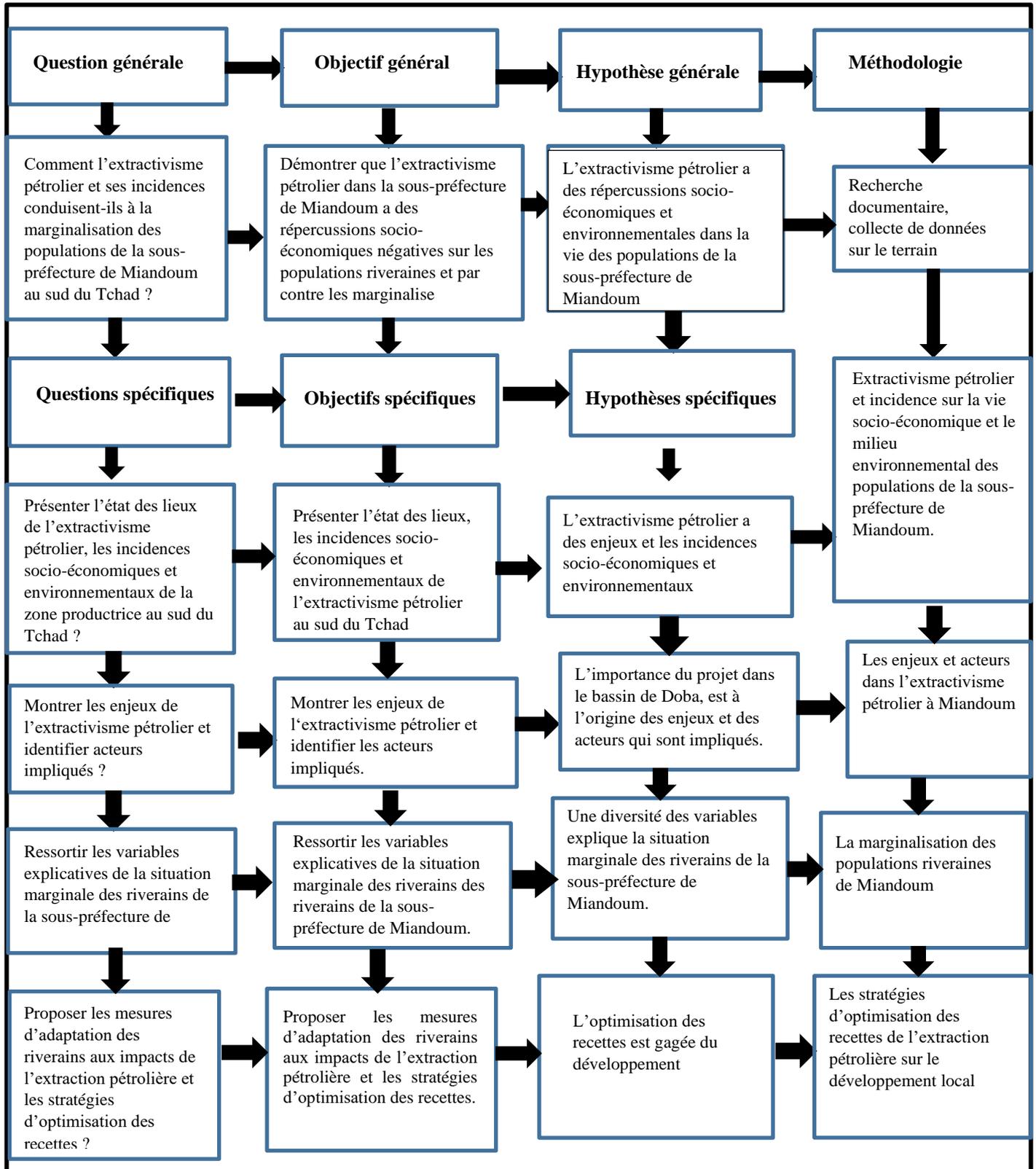
c- Traitement des données issues des entretiens

Les informations issues des entretiens, sont traitées avec le logiciel Word car utilisées comme les commentaires illustratifs dans le travail.

0.IX. LES DIFFICULTES DE LA RECHERCHE

Derrière le travail se cachent des obstacles qui faut surmonter pour arriver le réaliser. Le philosophe Emanuel Mounier disait ceci : je cite : « *tout travail, travaille à faire l'Homme en même temps qu'une chose* ». Ce qui veut dire que l'influence d'un travail sur celui ou celle qui l'exerce transforme et le travailleur et le travail lui-même. Les difficultés dans la réalisation de n'importe quel travail que ce soit, ne sont pas que négatives. Elles sont aussi positives. Les difficultés financières dans cette recherche nous ont retardés dans la production de notre projet. Les difficultés d'ordre naturel que nous avons eu à rencontrer sont : le débordement de la saison pluvieuse au Tchad qui s'est soldé par les inondations qui ont obligé les riverains de Miandoum à se déplacer dans les zones à moindre risque d'inondation. Le déplacement des populations pour des nouveaux sites a fait nous les avons manqués. Rappelons que La sous-préfecture est inondée avant toutes les villes du Tchad car les eaux souterraines ont refait surface par les puits abandonnés mais surtout ouverts. Conséquence, nous avons fait deux fois le terrain. Le refus de certaines autorités à nous accorder l'entretien. La difficulté à avoir accès aux archives qui traitent de notre sujet. La circulation restreinte dans les villages pétroliers et comme nos villages sont exclusivement des villages qui abritent les activités pétrolières, ce n'était pas facile travailler en temps plein. Il faut traverser un peu tard le matin (à 9h) et rentrer avant 15h. La confiscation de nos appareils avec menaces de poursuites judiciaires simplement on passait devant le site d'exploitation de Maïnkéri en manipulant nos téléphones. Notre départ des villages était forcé car on devait sortir les initiés des brousses et s'ils tombent sur les étrangers non-initiés ils vont nous amener à l'initiation pour une période in-terminée. Ce qui a poussé le chef de village qui nous a hébergé de nous demander à quitter la sous-préfecture de Miandoum avant le matin de jour d'après. Nous avons été obligés de quitter et voyager la nuit tard avec les routes totalement inondées risquant nos vies.

Tableau 5: Synopsis de la recherche



Source : Réalisation et conception de l'auteur

0.X. L'ARCHITECTURE DU PROJET

Sera organisée suivant deux grandes parties, notre étude sera sectionnée en quatre chapitres :

Première partie : L'Extractivisme pétrolier à Miandoum : Incidences, enjeux et logique des acteurs

Chapitre 1 : L'extractivisme pétrolier et incidences sur la vie socio-économique et le milieu environnemental des populations de la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad.

Chapitre 2 : Les enjeux et acteurs dans l'extractivisme pétrolier à Miandoum.

Deuxième partie : Marginalisation des populations riveraines et les stratégies d'adaptation et d'optimisation des recettes pétrolières.

Chapitre 3 : La marginalisation des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum.

Chapitre 4 : Les stratégies d'adaptation des riverains et d'optimisation des recettes pétrolières.

**PREMIERE PARTIE : EXTRACTIVISME PETROLIER A
MIANDOUM : INCIDENCES, ENJEUX ET LOGIQUE DES ACTEURS**

CHAPITRE I : EXTRACTIVISME PETROLIER ET INCIDENCE SUR LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE ET LE MILIEU ENVIRONNEMENTAL DES POPULATIONS DE LA SOUS-PREFECTURE DE MIANDOUM AU SUD DU TCHAD

Avant l'extraction pétrolière, l'économie tchadienne était basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage ! Dans la sous-préfecture de Miandoum, l'activité principale des riverains est l'agriculture. L'élevage de bovines volailles et caprins est considéré comme une activité circonstancielle. Car les bœufs les aident dans les champs et les autres espèces dans les circonstances sociales ! Cependant, l'activité principale de la sous-préfecture prend un coup depuis le début du projet. Les riverains sont impuissants devant la réduction de leurs espaces cultivables de jour en jour un peu plus et d'un rendement médiocre chaque saison.

I. CONTEXTE HISTORIQUE DE L'EXTRACTION PETROLIERE AU TCHAD

I.1. Historique du canton Miandoum

Miandoum fut fondé par Mounyan, Dilaria et Koumandje venus respectivement de Béro et de Ndaba à la recherche du gibier. Ces chasseurs avaient parcouru une longue distance et étaient entrés dans une forêt très giboyeuse. Etant très satisfaits de la chasse et fatigués par le trajet, ils s'étaient arrêtés sous un grand arbre très ombrageux appelé en Ngambaye « Tala » pour se reposer. Pendant le repos, Mounyan se concertait ses compagnons afin d'ériger cette forêt en village. Tous étaient d'accord et donnèrent le nom « *Miandoum* » qui veut dire « *je cache ma voix* »

Sur le plan administratif, Miandoum était une entité du canton Bébédjia autrefois jusqu'en 1957 où il était érigé en Canton. Son premier chef de canton était Djasro Daniel. Il était élu en 1957 et connu officiellement par un arrêté en 1958. Après sa mort en 2000, son fils Ngarhambe Djasro Pierre le succède et administre le Canton et mourut à son tour en septembre 2022 laissa le Canton à son fils (Ngarhambe. Djasro qui dirige depuis son intronisation le 19 septembre 2022), GRAMP/TC, (2015-2018).

I.1.1. Histoire de pétrole tchadien et de Miandoum

Cette brève historique a été rassemblée à partir du document de GRAMP-TC (2005), Amorcées en 1969, les recherches pétrolières au Tchad ont révélé l'existence des gisements dans le sud du Tchad en 1975 celles-ci ont notamment abouti à l'identification de cinq (5) zone pétrolifères potentielles : correspondent aux principaux bassins sédimentaires, le bassin de Doba, le bassin de Dosséo, le bassin de Salamat, le bassin de Bongor et le bassin du Lac-Tchad. La guerre civile de 1979 a conduit à la suspension des travaux de recherches en 1981.

C'est seulement en 1988, grâce à une convention d'établissement signée entre le consortium et le Tchad. En effet, au cours d'une visite de contact à la Société Nationale des Hydrocarbures du Cameroun (SNH), le 15 juin 1992, Nicolas Govoroff, vice-président d'Esso Exploration Inc. (West Africa), a annoncé à la que le groupe pétrolier, à la suite des découvertes de gisement pétrolier au Tchad, se propose de construire un pipeline pour évacuer la production pétrolière du Tchad vers la Côte Atlantique à travers le territoire camerounais. Cette déclaration a été suivie par la première session de négociations entre le groupe pétrolier, du Cameroun la République du Tchad et la République du Cameroun du 27 au 31 juillet 1992, matérialisée par la signature d'une Lettre d'intention entre les trois parties.

Le 14 janvier 1994, le Tchad, le Cameroun et le Consortium constitués des sociétés pétrolières Exxon, Shell et Elf ont signé un protocole d'Accord par lequel, ils énoncent les principes directeurs à prendre en compte pour la réalisation du tronçon camerounais du système de transport des hydrocarbures par pipeline.

Un Accord-cadre qui indique entre autres, les principes généraux du cadre juridique nécessaire pour la finalisation du projet pipeline d'exportation Tchad-Cameroun et fixe les conditions commerciales, fiscales et financières dans lesquelles le système du transport sera construit et exploité sur le territoire camerounais est signé le 31 janvier 1995. Les dates décisives sont celles de novembre 1997 et d'octobre 1998 marquées par une mission de reconnaissance du tracé pipelines suivis de la signature, le 20 mars 1998, de la convention d'établissement de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO).

Le 9 novembre 1999, Shell et Elf vont se retirer du projet d'exploitation du pétrole du Tchad. Un autre consortium va être constitué d'Exxon (40%), Chevron (25%) et Petronas (35%). C'est ce consortium dont Exxon sera l'opérateur principal, qui réalise le projet d'Exportation tchadien (PET) et ce, grâce au soutien des Institutions Financières Internationales (IFI's) notamment le Groupe de la Banque Mondiale (GBM).

C'est depuis 1994 que le GBM (Groupe de la Banque Mondiale) est saisi par le consortium pétrolier d'une demande de cofinancement du projet d'exploitation pétrolière du Tchad, lequel a mobilisé les fonds pour financer le programme de renforcement des capacités (PRCG crédit IDA3373-CD : 23,7million de dollars) et de gestion de l'économie à l'ère pétrolier (GEEP, crédit IDA n°3316-CD : 17,5 millions de dollars US) qui accompagne le projet pétrolier et tchadien (BIRD 39,5 millions de dollars prêt- A SFI 100 millions de dollars) pour lequel le Tchad a bénéficié d'un prêt(n°4558-CD) dans le même cadre pour financer sa participation.

I.1.1.1. L'extraction pétrolière au sud du Tchad dans le bassin de Doba

I.1.1.2. Les objectifs, obligations et la durée du contrat de l'extraction pétrolière de Doba à Miandoum

a) Les objectifs du projet

En Afrique comme ailleurs, l'histoire de pétrole a mauvaise réputation. Son exploitation est souvent accompagnée des conflits (Angola, Nigéria, Congo, Algérie et Soudan), avec leur cortège de spoliation de populations et d'autres destructions de l'environnement avec une ambiguïté sévère d'un développement durable. C'est pourquoi, pour financer ce projet d'extraction de l'or noir tchadien, le principal acteur financier qui est la Banque Mondiale, a sorti les objectifs de son implication dans un projet aussi risqué comme celui-ci ! La Banque Mondiale a choisi ce projet pétrolier de Doba, comme les prémices d'une politique de développement mettant au claire ses priorités stratégiques actuelles : Il s'agit de l'amélioration de la gouvernance, le développement durable, lutte contre la pauvreté, préservation et restauration de l'environnement, lutte contre le VIH/SIDA et la construction des infrastructures de base (éducation, santé, routes, commerce et culturelles).

La loi pétrolière tchadienne n°1 de Janvier 1999 met en place un système de contrôle des revenus pétrolier unique au monde : 80% des recettes iront à cinq (5) secteurs prioritaires (infrastructures, santé, éducation, développement rural, eau et environnement), 10% seront réservés pour la génération future, et 5% seront alloués à la région productrice pour son développement. De même les 5% de la région productrice, en attendant sa délimitation et la mise en place des institutions décentralisées en charge de sa gestion (voir infra), seront gardées dans un compte d'épargne Off-shore à la City-Bank de Londres, cogéré par la Banque Mondiale.

b) Les obligations du projet Pétrolier de Doba

La loi N°04/PR/2004, portant ratification de l'ordonnance N°001/PR/2004 du 04 janvier 2004, autorisant le Président de la République à ratifier la convention de Recherches, d'Exploitation et de Transport des Hydrocarbures entre la République du Tchad et le Consortium ESSO-PETRONAS-CHEVRON.

Signée le 10 Mai 2004 à N'Djamena.

Dans l'article 4 portant Obligations Générales du Consortium dans la conduite des opérations pétrolières, elle stipule que :

4.1- Le Consortium devra se conformer scrupuleusement aux stipulations de la présente Convention et devra respecter les lois et règlements de la république du Tchad dans la mesure où la convention n'en dispose pas d'autre ;

4.2- Le Consortium devra effectuer tous les travaux nécessaires à la réalisation des Opérations Pétrolières avec diligence et selon les règles de l'art en usage dans l'industrie pétrolière internationale ;

En particulier, le Consortium devra prendre toutes les dispositions raisonnables pour :

a) S'assurer que l'ensemble des installations et équipements utilisés dans les Opérations pétrolières sont en bon état et correctement entretenus ;

b) Assurer la protection de l'environnement et éviter que les hydrocarbures ainsi que la boue ou tout autre produit utilisé dans les Opérations Pétrolières ne soient gaspillés ou ne polluent les nappes aquifères ;

c) Placer les hydrocarbures produits dans les stockages construits à cet effet

4.3- Le Consortium devra indemniser l'Etat en cas de préjudice qui lui serait causé par l'inexécution par le Consortium, ses employés ou agents, des obligations de la présente Convention, ou par le non-respect par le Consortium des règles de l'art généralement acceptées dans l'industrie pétrolière internationale.

Le Consortium devra indemniser toute personne en cas de préjudice qui lui serait causé du fait des Opérations Pétrolières ou elle subirait du fait des employés ou agents du Consortium au cours ou à l'occasion desdites opérations. Aux fins de l'application de cet alinéa, l'Etat sera considéré comme une personne en ce qui concerne les préjudices aux ouvrages publics, bâtiments et autres constructions de son domaine.

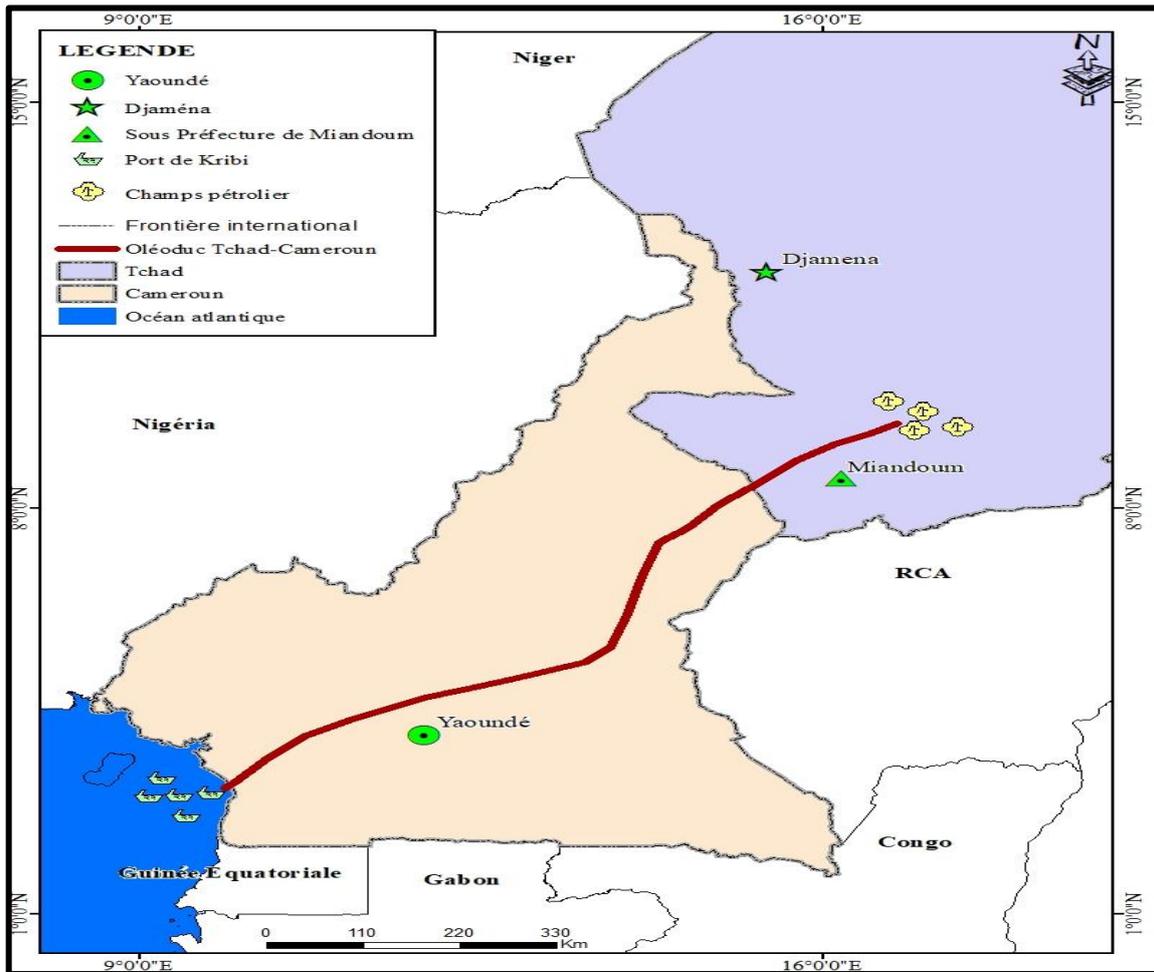
Au cas où la responsabilité de l'Etat serait recherchée, le Consortium indemniserait l'Etat de toute réclamation éventuelle relative audit préjudice.

4.4- La durée du projet d'exploitation pétrolière du bassin de Doba est de 25 à 30 ans.

I.1.1.3. Projet d'extraction pétrolière dans le bassin de Doba

C'est en juin 2000 que la Banque Mondiale a donné son feu vert pour l'exécution du projet d'exploitation pétrolière. Avec cet accord, la BM a validé un gigantesque programme de développement auxquels les tchadiens croient beaucoup. Estimée à environ 3,7 milliards de dollars, la réalisation du programme d'exploitation de projet d'exploitation du pétrole devrait rapporter environ 2 milliards de dollars par an pendant 25 ans à l'Etat tchadien.

La production de pétrole dans le bassin de Doba a débuté en 2003 après trois ans des travaux d'installation et d'équipements pour le projet. Le pétrole est transporté du bassin de Doba au port de Kribi (Cameroun) sur l'Atlantique par un oléoduc de 1.070 km dont 205 km sur le territoire tchadien. Les trois principaux gisements dont Miandoum en tête avec son mérite pour avoir été le premier site de pompage de pétrole brut tchadien, totalisent à eux seuls 900 milliers de barils exploités dans plus de 1000 puits dont le nombre augmente chaque un peu plus ; alors que le contrat prévoyait 300 puits.



Source: Données INSEED/Tchad, Google Earth, 2021 pro

Figure 3: Tracée de pipeline Tchad/Cameroun

La figure 3 est une carte du tracée de l'oléoduc Tchad/Cameroun. Elle quitte de Miandoum jusqu'au port de Kribi.

Cependant, la qualité et la quantité produites par Esso, base des redevances payées au pays, ne sont contrôlées que par ce dernier, cela s'explique par le manque de moyens ou de volonté de la part de l'Etat tchadien, à s'offrir les techniciens et technologies de tailles à cet effet. Esso s'abrite derrière le caractère confidentiel du contrat pour nourrir un système de corruption en complicité avec les autorités tchadiennes échappant totalement aux tchadiens et plus encore aux populations riveraines. Cette situation d'usage de faux par le flou empêche un contrôle assidu des bénéfices du pétrole.

Le Tchad a commencé à percevoir des revenus du pétrole en 2004, mais, le manque de transparence de la part de l'administration et du Consortium, il est difficile voire impossible d'avoir sous les mains les montants concrets perçus par le gouvernement après 20 ans d'extraction pétrolière. La non-maîtrise des coûts du prix de pétrole à l'international, et le

manque d'informations et de contrôles sur la quantité exportée par l'Etat tchadien, amoindrissent la part du Tchad qui ne perçoit que 28,69% des bénéfices contre 71,31% que reçoit Esso.

Toutes ces situations, nous ont été confirmées sur le terrain lors de nos séjours d'enquête dans notre zone d'étude. Les agents contrôleurs des sites qui rodent toutes les 30mn, nous ont interpellé et nous ont défendu de prendre en photo ou de filmer les installations ou même les puits qui s'entremêlent aux cultures. Cela au risque de confiscation de nos appareils et d'un éventuel risque d'arrestation si on venait de faire obstruction aux règles de sécurité édictées par Esso à ces Agents. Aucun responsable de d'Esso ni mêmes les employés ont accepté nous accorder l'interview. Après plusieurs tentatives pour espérer avoir les réponses aux questions contenues dans notre guide d'entretien, même après l'intervention du Chef de village de Ngalaba2, Monsieur Madjitouloum Zacharie, ils n'ont pas accepté répondre aux questions mais nous permis de filmer les installations à une certaine distance.



Source : cliché 1 : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 1: Le champ de production de Maïneri

La photo 1, nous montre une infime partie des installations pétrolifères à Miandoum dans le village Maïneri.

Le caractère confidentiel du contrat entre les exploitants et les autorités tchadiennes, rend difficile voir inaccessible l'accès aux informations mêmes les plus banales. La non-collaboration d'Esso avec les sociétés civiles et autres chercheurs dans le domaine, sur les informations concernant son travail, n'est rien d'autre qu'une stratégie dictatoriale pour couvrir son usage de faux de l'extraction abusive et incontrôlée de pétrole. Si l'on demande aux autorités tchadiennes en charge de l'administration pétrolière, si elles connaissent le nombre de puits actuels ou le nombre de barils qui arrivent au port de Kribi par jour, elles

diront certainement NON ! Car, ces informations l'on ne les retrouve nulle part ailleurs qu'avec Esso, et comme il refuse de coopérer, lui seul est le maitre de l'exploitation pétrolière au Tchad !

Dans ses rapports trimestriels, Esso publie des résultats statistiques sur le nombre de barils produits par jour avec le nombre de puits mais ses informations n'engagent que l'auteur et ses complices (les autorités tchadiennes en charge).

Dans la thèse de Moutedé, M. (2018), le rapport de Gary, I., & Reisch, N. (2004), le champ de la Nya contient 10 millions de barils tandis que celui de Moundouli en compte 150 millions. Quant au champ de Maïnkéri, il a été mis en production le 23 juillet 2007. Il convient de rappeler que Maïnkéri est le premier champ mis en production conformément aux dispositions de la convention 2004, (la convention de 1998 est arrivée à terme et une autre convention a été signée en 2004). La production annuelle à débiter en Aout 2009 et tourne autour 150.000 barils par jour. Selon les derniers chiffres fournis par Esso, la production journalière serait de 125.000 barils de barils par jour.

En 2010, (rapport Esso) le volume brut du pétrole est de 44 704 911. Cette production concerne sept (7) champs, repartis de la manière suivante :

Tableau 6: Le volume brut de pétrole produire en 2010 pour les sept (7) champs

Villages ou sont localisés les champs pétrolier	Le volume brute de 2010 en m³
Miandoum	7 257 931
Maïnkéri	995 909
Komé	24 770 957
Bolobo	7 932 070
Nya	744 776
Moundouli	2 213 433
Timber	789 835
Total	44 704 911

Source : GRAMP/TC, 2012

Le baril de pétrole, souvent présenté par le symbole **bl** ou **bbl**, équivaut à 35 gallons impériaux ou 42 gallons américains, soit environ 159 litres. Cette unité de mesure prime même si le pétrole est actuellement transporté à travers l'oléoduc ou une citerne depuis son puits d'extraction jusqu'au lieu de raffinage.

a) Equivalence d'unités énergétiques

Selon le « guide statistique de l'énergie », (2004)

Tableau 7: Equivalence d'unité énergétique

Unité	Unité en Lettre	Equivalence d'une unité énergétique	Valeur
KJ	Kilojoule	1000joules	0.948 213 BTU
PJ	Pétajoule	10*1015joules	948 213 000 000joules
1BTU			1 054 615 joules
MJ	Mégajoule		1 000 000 joules
GJ	Gigajoule		1 000 000 000 joules
TJ			1 000 000 000 000 joules
1 Pétajoule			161.48 barils de pétrole brut
1 Baril de pétrole brut			6.193 giga joules
1Tonne d'équivalence pétrole			41.9 giga joules

Source : Guide statistique de l'énergie, 2004

Le tableau 7, nous montre l'équivalence énergétique de chaque unité énergétique avec la valeur par unité de mesure.

b) Le poids des produits pétroliers

Le poids approximatif d'un mètre cube de produits pétroliers est :

Tableau 8: Le poids des produits pétroliers

Produits pétroliers	Poids approximatif d'un mètre cube	Unité en Kg
Gaz de distillation	468	Kg
GPL	507	Kg
Essence d'avion	704	Kg
Essence à moteur	745	Kg
Carburant pour tribune à gaz	807	Kg
Kérosène	807	Kg
Huiles diésels	839	Kg
	839	Kg
Huiles et graisse lubrifiantes	938	Kg
Mazouts lourds	999	Kg
Asphalte	999	Kg
Coke de pétrole	1 199	Kg

Source : Guide statistique de l'énergie, 2004

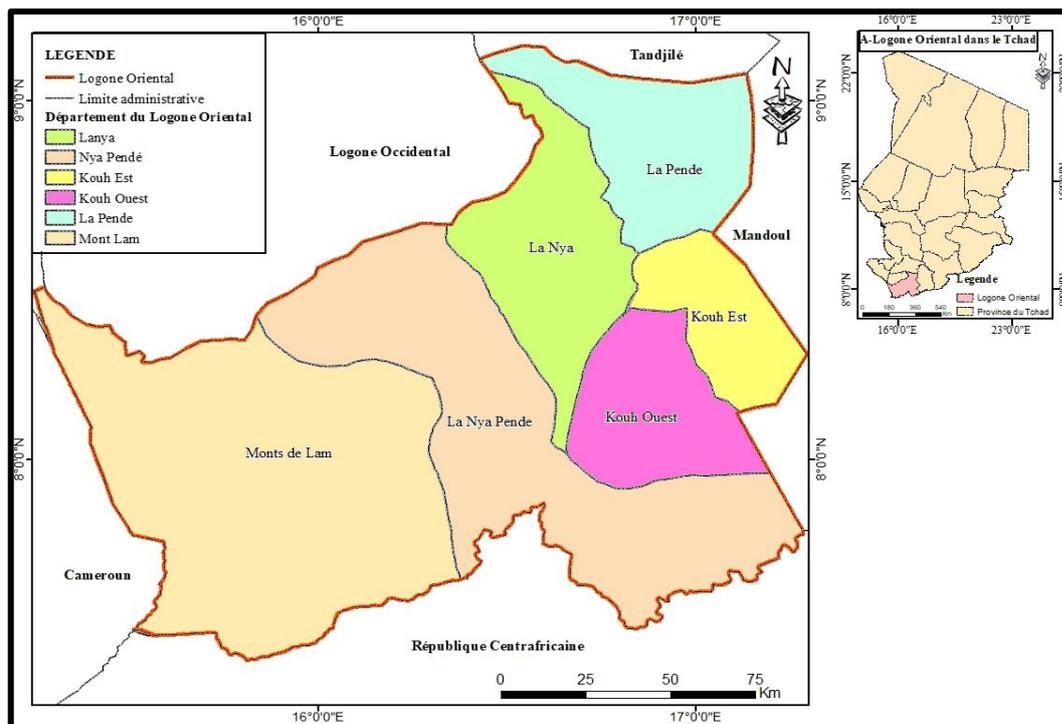
Le tableau 8, fait état de poids approximatifs d'un mètre cube de produits énergétiques exprimés en kilogramme.

I.2. Présentation du milieu physique de la Sous-Préfecture de Miandoum

I.2.1. Le milieu physique du bassin pétrolier au sud du Tchad

I.2.1.1. La situation géographique du Logone Oriental

Le bassin pétrolier au sud du Tchad se loge dans l'une des 23 régions que compte le pays. Le Logone Oriental est limité au Nord par le Logone Occidental et la Tandjilé, au Sud par la République Centrafricaine, à l'Est par le Mandoul, et à l'Ouest par la République du Cameroun. Situé entre 7°20'-9°10' de latitude Nord et entre le 15°20'-17°15' de longitude Est. Il s'étend sur une superficie de 28 035km². Le Logone Oriental occupe 2.2% de la superficie totale du territoire tchadien. Il est divisé en six (6) départements. Il s'agit de la PENDE (Doba), la NYA (Bébédjia), les MONTS de LAM (Baibokoum), la NYA PENDE (Goré), le KOUH-EST (Bodo) et le KOUH-OUEST (Bébotto).



Source: Données INSEED/Tchad, Google Earth 2021 pro

Figure 4: la localisation de la région productrice de l'or noir

I.2.1.2. La sous-préfecture de Miandoum

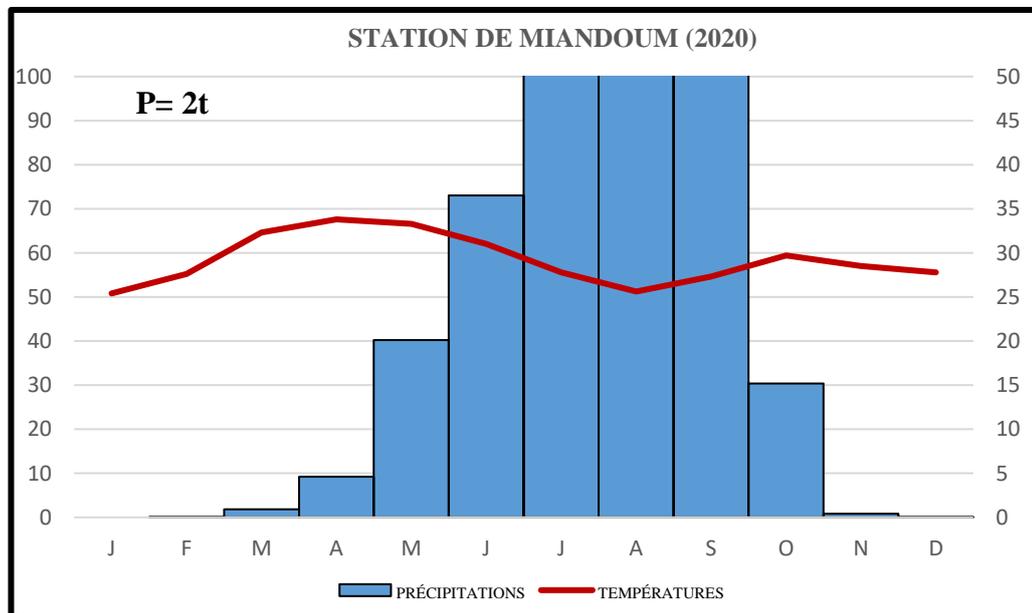
Située entre 8, 59° de la latitude Nord et entre 16,57° de longitude Est. Elle se trouve dans l'un des six départements que compte le Logone Oriental, la sous-préfecture de Miandoum est dans le département de la NYA chef-lieu de (Bébédjia). Elle est limitée au Nord par la sous-préfecture de Bébédjia et Béboni, au sud par la sous-préfecture de Komé à

l'Est par celle de Béro et à l'Ouest par la NYA-PENDE. Couvrant une superficie de 343km² où vivent 10478 âmes selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2) de 2009. Erigée en sous-préfecture par le Décret présidentiel du 06 Février 2006.

I.2.2. Le milieu physique de Miandoum

I.2.2.1. Le climat

Le climat du canton Miandoum est caractérisé par le Front intertropical (FIT) qui est un affrontement de deux masses d'airs chaude (harmattan) et humide (mousson). L'harmattan est une masse d'air continental sec, venant du Sahara soufflant du Nord au Nord-est durant la saison sèche et celle mousson, étant une masse d'air instable maritime venant de Sainte-Hélène, humide soufflant du Sud à l'Ouest. Ces masses d'air sont génératrices de pluies et de saisons prometteuses. Le climat de la sous-préfecture de Miandoum est de type tropical humide avec une pluviométrie allant de 950 à 1350mm. Le canton Miandoum enregistre ses premières pluies entre Avril-Mai et prennent fin entre septembre-Octobre. Le mois de novembre indique le début d'une saison sèche. La température varie selon les mois, elle avoisine les 39°C en mois de chaleur (mars à mai) et retombe à 20°C en période de fraîcheur (juillet, novembre, décembre et janvier jusqu'à mi-février allant jusqu'à 17°C).



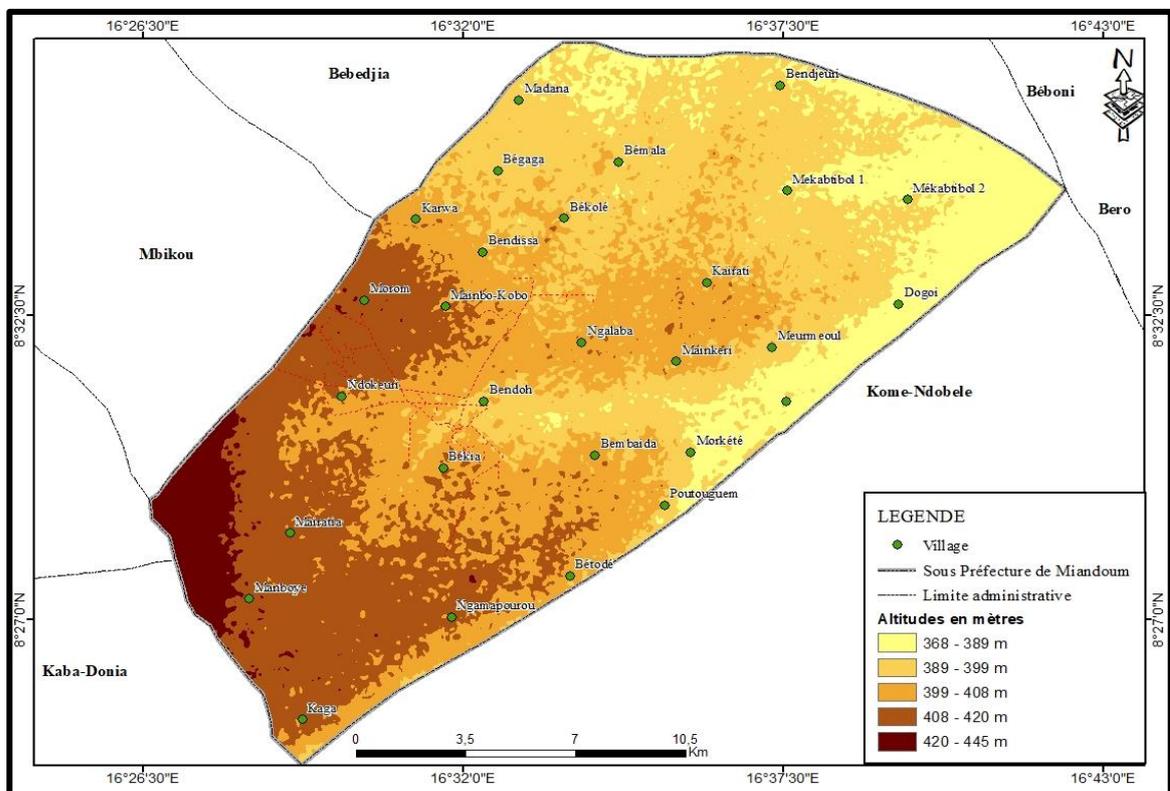
Source : Données Google Earth, 2022

Figure 5: Cumul des Précipitations et des températures de 2020

Il ressort de ce graphique les cumuls des moyennes mensuelles de précipitations et températures de l'année 2020 de la station de Miandoum. Nous pouvons remarquer sur le graphique la courbe représentant les températures et comme le Tchad est reconnu comme le pays le plus chaud d'Afrique Centrale, la température moyenne dans la zone productrice de l'or noir est de 31°C

I.2.2.2. Le relief

Le canton Miandoum est dans un plateau. Cependant le relief de canton Miandoum est très instable en saison de pluie ou l'on pourrait facilement distinguer une zone inondable d'une sèche. Avec le changement au niveau de la quantité pluviométrique de plus en plus fort, l'on voit clairement cette double face du Canton.



Source : shapefile INSEED, 2018

Figure 6: Le relief de Miandoum

La sous-préfecture de Miandoum, est une zone peu accidentée. C'est une plaine, ce qui explique les inondations et leur stagnation perturbant le cycle agricole.

I.2.2.3. Le réseau hydrographique du canton Miandoum

Le réseau hydrographique du canton Miandoum est constitué par un fleuve permanent la Nya, et quelques cours d'eaux parmi lesquels : le cours d'eau Beuri, Badja,

Ndoubadangnda et Sinaï. La Nya prend sa source d'une nappe phréatique au canton Bessaou et se jette dans le Logone. Les cours d'eaux : Beuri, Badja, et Sinaï prennent s'alimentent directement dans les eaux de la Nya. De tous ces cours d'eaux, seul Sinaï est permanent. Il est à préciser que tous ces cours d'eaux sont localisables qu'à l'Est du Canton Miandoum. Un bas-fond rallongeant tout le long des villages : *Meurméouel, Manboy, Mainkeri, Bendoh et Ngalaba*. Ce bafond s'alimente des eaux du fleuve Nya. On note également la présence de quelques mares importantes dans les localités de Kobo, Ngalaba, Ndoheri et Manboy. De ces cours d'eau non permanents on peut on note *Gaira, Ngogro, Goïro, Tala, Tidi, Guem, Nganguina, Kaiyadjé et Mboro*.

Les eaux de pluie ruissellent pendant la saison de pluies pour ensuite s'accumuler dans les carrières non restaurées par Esso, et constituent au finale une source d'eau.

I.2.2.4. La végétation

La végétation du Canton Miandoum est caractérisée par une savane arborée avec une formation végétation très variée autre fois. Les espèces dominantes sont : le *Néré, Karité, Caïlcedra, Tamarinier, Deutérium, Micorpum, Acacia albida en français. Rô, Mongue, Menn, Bida, Kouma, Koumakagg, Warem, Tela, Din Kabe, Romé, etc.* En langue *Ngambaye*.

Ces espèces sont en voie de disparition à cause de la pression démographique et les activités entropiques. Il est à signaler ces activités que ces activités qui jouent sur la végétation, sont autres que la pratique de l'agriculture sur brûlis, le surpâturage, la coupe abusive des arbres pour divers usages, les activités pétrolières sont responsables en grande partie ! Il y'a le changement climatique et les feux de brousse qui s'ajoutent aux causes précédentes.

Cette végétation n'est pas seulement constituée de ces espèces citées ci-haut, mais seulement des différentes espèces d'herbes comme : Boudou, Kabra, Témé, Njiro, Moukasse, Kourmoundou, Boï, Per, Loumandebara, et Totogue etc. qui connaissent les mêmes problèmes que les arbres.



Source : cliché n°2, GRAMP/TC, octobre 2010.

Photo 2: Dégradation du couvert végétal

La photo 2, nous présente une végétation en voie de disparition cela au profil des installations pétrolières et les effets polluants de l'or noir. Sur cette photo on voit clairement les arbres et herbustes qui sèchent des racines vers les cimes ou les tiges.

I.2.2.5. La faune

Avant l'ère pétrole, la faune du Canton Miandoum était riche et variée. Elle avait en son sein les espèces animales telles que : les Biches, les Singes, les Ecureuils, les Lapins les Renards, les porcs épics, les Phacochères, les Lions, les Buffles, les Gazelles, les Zèbres, les Pintades sauvages, les Panthères et les Reptiles, etc.

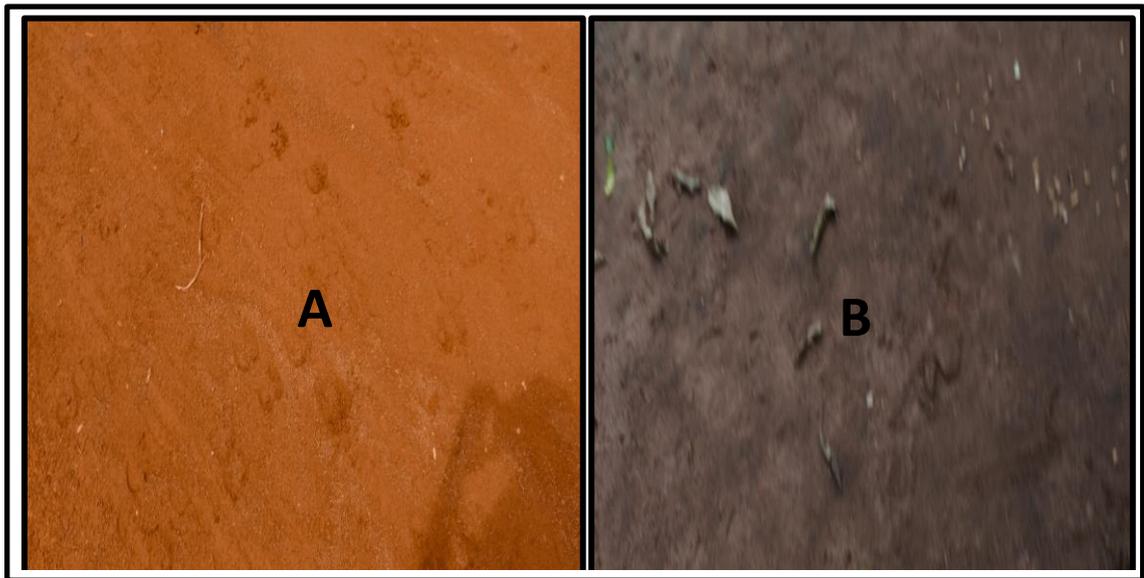
Malheur est de constater que ces espèces rencontrent des sérieux problèmes dus aux activités pétrolières en grandes partie par les bruits interminables et insupportables des moteurs et la déforestation au profit des installations pétrolières. A cela s'ajoute la destruction de l'environnement, le manque de suivi et de contrôles entraînant leur insécurité soldée par le braconnage.

Néanmoins il existe quelques rares espèces d'oiseaux et certains mammifères dans certaines localités

I.2.2.6. Les sols

D'une manière générale, les sols du Canton Miandoum présentent des caractéristiques peu variées. On trouve par endroit :

- Des sols sableux qui sont en général peu fertiles et se dégradent en 2 à 3 ans d'exploitation agricoles. Ces sols conviennent à la culture du mil pénicillaire, des haricots, des pois de terre et les tubercules.
- Des sols latéritiques qui sont assez riches et conviennent à la culture du sorgho, de l'arachide et du sésame.
- Des sols latéritiques minéraux



Source : Données terrain, MBAGUE Colombe

Planche 1: les sols de Miandoum

La photo A, nous montre le type de sol peu fertile. On retrouve la terre rouge dans les secteurs des chantiers pétroliers. Ce type de sol n'est autre que le résultat des travaux sur les chantiers pétroliers. Car les ingénieurs ont apporté cette couche, d'ailleurs pour les travaux de bitumages et bien d'autres. La B, est le type de sol réel de Miandoum riche et qui convient aux cultures de sorgho et sésame.

I.2.3. Le milieu humain

I.2.3.1. Organisation socio-culturelle et politique du Canton Miandoum

Selon l'approche sociale, la population est structurée en famille, en quartier et en village. Il n'y a pas de distinction en ce qui concerne les riches et pauvres.

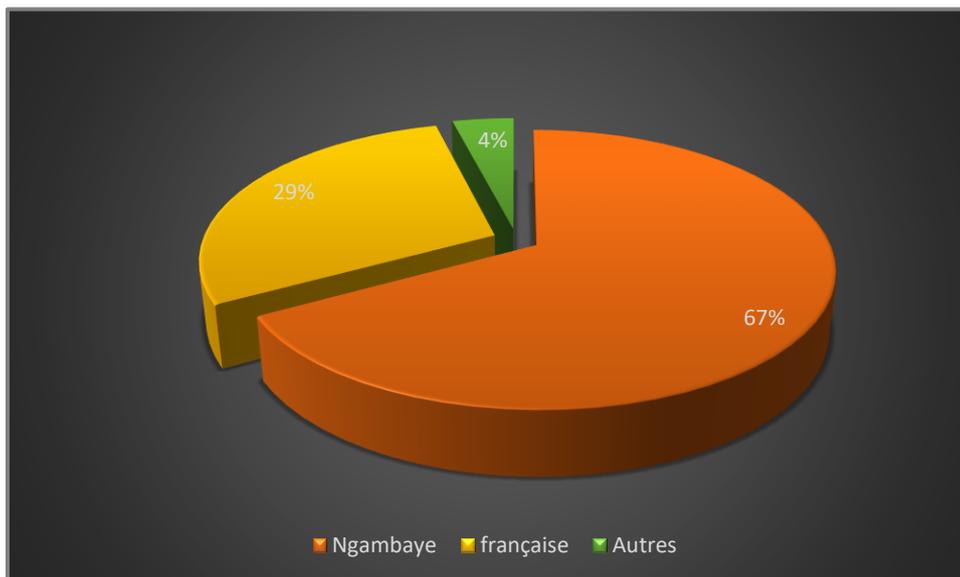
L'approche politique, pour ce qui est de règlements de conflits ou la prise de décisions importantes, et des pratiques traditionnelles, les femmes sont exclues. Les sages se retrouvent souvent sous un arbre à palabre ou en brousse à cet effet. Cependant, avec la politique genre dans le cadre du développement intégré, les femmes ne sont plus exclues la prise des décisions.

Sur le plan culturel, le christianisme reste la religion la plus pratiquée. Cette religion facilite la cohabitation entre les populations et permet aux habitants de cultiver la paix et la solidarité. Il y a un nombre important des organisations de base : groupement à vocation agricole, pastorale, religieuse, éducative et économique.

On relève aussi les associations telles que : ADICAM, ADCM, ASSSE, AV, CADDIPOR et une cellule cantonale de l'EPOZOP. De toutes ces associations, ADICAM joue un rôle non négligeable dans la défense des intérêts du Canton et surtout dans le domaine de défense des droits de l'homme.

I.2.3.2. Ethnies, Langues et la Population

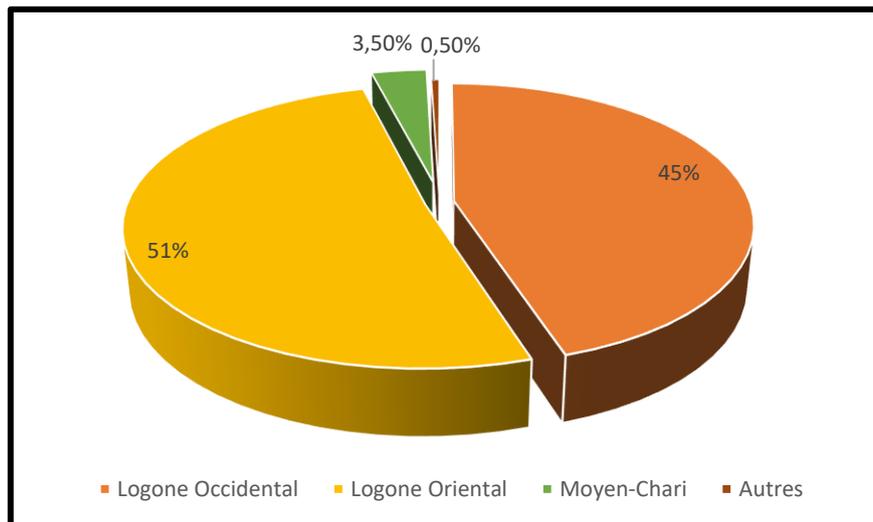
Dans le Canton Miandoum, il existe une seule ethnie : le Ngambaye avec sa langue le Ngambaye.



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Figure 7: proportion de la langue locale de Miandoum

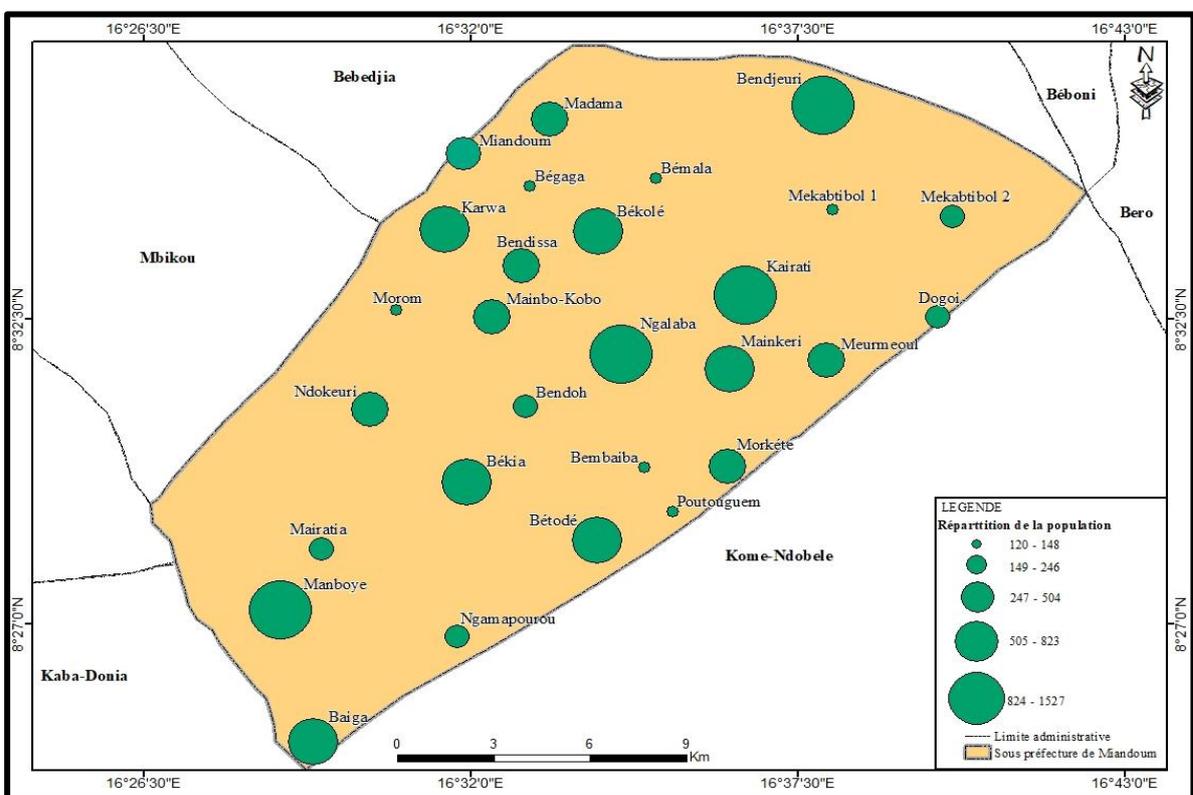
Cependant, il est à signaler qu'avec le projet pétrolier la sous-préfecture de Miandoum voit sa population composée des allogènes qui fuyaient la famine, les oppressions des autorités locales. Ces derniers sont pour la plupart des Ngambaye du Logone Occidental précisément de Bébaïem, de Lara habitant en grand nombre Miandoum, Ngalaba, Kairati. Beaucoup sont venus dans l'espoir de se faire employer dans les champs pétroliers.



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Figure 8: Régions d'origines des personnes enquêtées.

La figure 8, fait des ethnies peuplant la Sous-préfecture de Miandoum. Les Ngambaye avec leur langue Ngambaye, sont les originaires de Miandoum. Par contre les Mongohs du Logone oriental mélangés des Gors et les Sarhs du Moyen chari qui sont à Miandoum sont venus avec le projet. Ils se sont installés dans le but de travailler dans les chantiers ou champs pétroliers. D'aucuns ont pu obtenir le travail d'autres non mais beaucoup se sont installés définitivement à Miandoum pour des raisons que nous ignorons complètement.



Source : Shapefile INSEED, 2014

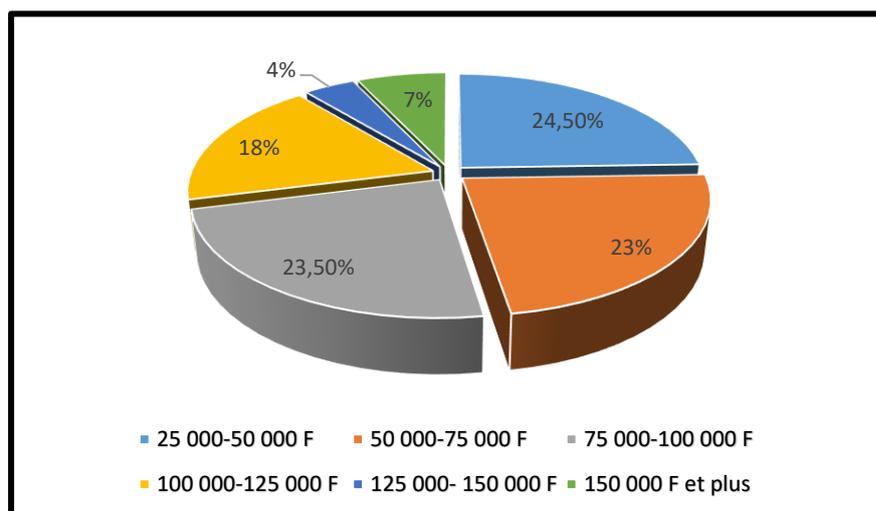
Figure 9: La répartition de la population de sous-préfecture de Miandoum

La répartition de la population de Sous-préfecture de Miandoum, comme le montre la figure 9, relative du fait de la proximité du village avec les sites pétroliers. La densité de la population est intimement liée aux sites pétroliers. Plus un village est proche d'un site pétrolier plus il est peuplé. Ce qui explique qu'avant le projet pétrolier, les villages évoluaient naturellement c'est-à-dire à un bon rythme. Pas de manière exponentielle de depuis le début du projet

La population est composée d'hommes, des femmes, des jeunes et des enfants. C'est une population à croissance rapide qui compte 23 295 habitants avec 4263 ménages en 2010. Actuellement elle est estimée à 26 000 habitants avec environ 6000 ménages avec une espérance de vie de 47 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes selon (*Analyse de l'environnement dans lequel évoluent les populations, juin 1999*). Elle est une population essentiellement jeune. L'espérance de vie est 47 ans pour les hommes et de 50 ans pour les femmes¹ Bien que cette population fait face à une croissance galopante un peu plus chaque année, elle est en train de se faire décimée par le VIH/SIDA et bien d'autres maladies endémiques. Les jeunes sont les plus touchés dans cette situation.

I.3. L'économie du Canton Miandoum

L'économie du Canton Miandoum est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. Même s'il abrite plus de quatre (4) champs de pétrole (champ de Miandoum, de Nya, de Poutougem et de Maïneri). Le Canton dispose de deux marchés hebdomadaires, tous les lundis à Miandoum et tous les mercredis à Békia. Un autre marché est prévu dans le village Kairati.



Source : données terrain, septembre 2022

Figure 10: Les revenus annuels des ménages enquêtés

¹ (Cf., *Analyse l'environnement dans lequel évoluent les populations élaborées en juin 1999*).

Ce graphique, montre les revenus annuels des populations de Miandoum. 7% des riverains vivent avec 150 000f et plus par an. 4% vivent avec 125 000 à 150 000f par an, 18% arrivent à survivre avec 100 000f à 125 000f par an. Le plus bas niveau et celui qui couvre la majorité de la population 24,50% des paysans de Miandoum arrivent à dépenser 25 000f à 50 000f par an. C'est-à-dire qu'un paysan à Miandoum dépense entre 68f à 137f par jour. La moyenne donne 137f par jour.

Pour une zone où l'on exploite le pétrole la ressource naturelle la plus chère au monde, comment expliquer ce niveau de précarité ? Avec 137f par jour. C'est triste mais pourtant c'est la réalité.

Ces marchés constituent une ressource économique pour le Canton. Ces ressources proviennent des collectes en nature et en espèces, elles ont permis la réalisation des œuvres communautaires telles que le paiement des maitres communautaires des écoles de Békia, la construction des hangars comme salles de classes.

I.3.1. Agriculture

Le Canton Miandoum est à 95% rural, les revenus des populations dépendent en grande partie des activités agricole. S'agissant de l'importance de cette activité, 99% de la population sont des agriculteurs. Le sorgho, le mil pénicillaire cultivé en association avec le sésame et la courge. On trouve parmi ces cultures les tubercules. La culture d'arachide, du sésame et du poids de terre aussi est au rendez-vous.

Cette activité connaît des sérieux problèmes par la pression démographique cause de l'exode rural des jeunes venues chercher du travail dans les champs pétroliers. On ne saurait oublier des sols et sous-sols par les machines et tuyaux, les fuites de pétrole lors des accidents endogènes. La réduction des espaces cultivables au profit des installations pétrolières, le déversement des déchets dans la nature voir même dans les champs des paysans.



Source : cliché 4, terrains, MBAGUE Colombe. Septembre 2022

Photo 3: Les cultures qui meurent des racines vers les tiges

La photo 3, mais en exergue la culture du sorgho qui meurt des racines vers les tiges. Le chef de village de Bendho, nous a fait savoir que les cultures commencent à germer deux à cinq jours après la période de semence mais au moment faire les fleurs pour pouvoir donner les graines, soit ils meurent des racines vers les tiges soit les fleurs ne vont pas produire des graines. Ce qui explique les faibles rendements depuis le début des activités pétrolières.

I.3.2. Extraction pétrolière et minière

Le sous-sol latéritique du Canton Miandoum regorge du pétrole, latérite, du fer, du gaz qui devrait en temps normal permettre d'accélérer son développement.

L'extraction pétrolière qui a commencé en 2003, par les compagnies : Chevron-Exxon mobil – Petronas, perçue par les riverains comme la solution à leur problème de pauvreté, s'est vite transformée en cauchemar ! Les revenus issus de cette activité qui devraient revenir de droit aux populations locale ne leur profitent guère. La répartition des recettes provenant de cet or noir est structurée comme suit : 65% sont pour le secteur prioritaire (éducation, santé et infrastructures de base), 30% pour le fonctionnement de l'Etat et 5% pour la région productrice. Force est de constater que dans aucun secteur cette répartition à aider à changer l'image du pays mais si l'on note quelques réalisations (routes, écoles, universités, les hôpitaux), si on fait le contrôle et suivi, ces réalisations laissent à désirer.

I.3.3. Le secteur de la pêche, l'artisanat, la chasse et le commerce

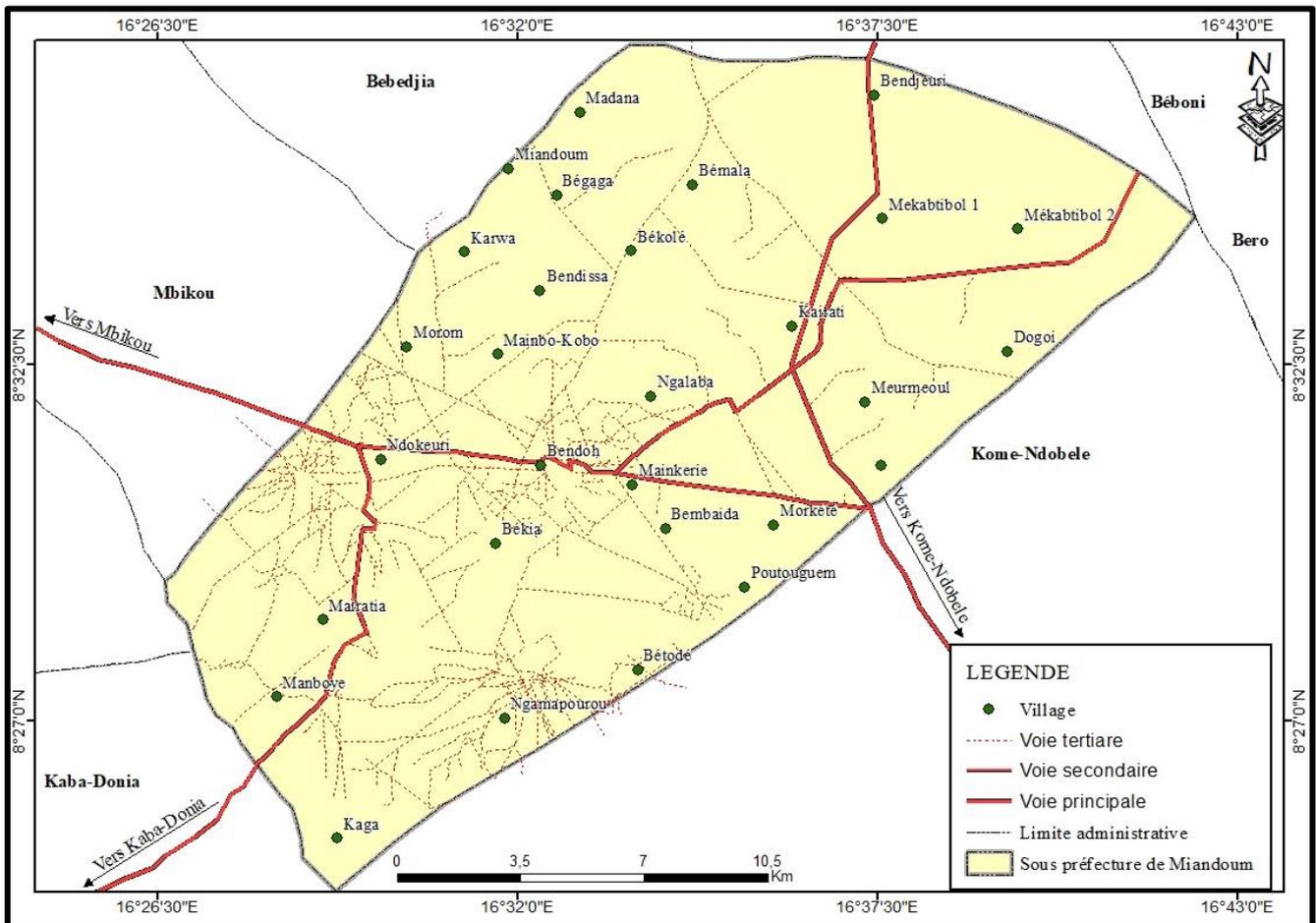
- ✚ La pêche est pratiquée par les populations des villages riverains de manière traditionnelle et occasionnelle pour leur propre consommation. Cette activité est beaucoup plus concentrée dans le fleuve Nya qui est permanent et aussi dans les

cours d'eaux pendant la saison pluvieuse. L'hameçon le filet et les nasses restent les matériels utilisés.

- ✚ L'artisanat : cette activité n'est pas assez développée dans le Canton, mais on note la présence de quelques artisans dans le domaine de la menuiserie, de la forge, de la poterie, de la sculpture, du tricotage et du tressage. Cette activité est embryonnaire par manque des matières premières.
- ✚ La chasse était pratiquée autrefois en collectivité. Elle est devenue de nos jours une activité individuelle destinée à l'autoconsommation.
- ✚ Le commerce est par contre pratiqué de manière informelle et concerne les produits agricoles auxquels s'ajoutent les produits de l'élevage des petits ruminants et de volailles, les produits manufacturés de première nécessité (sucre, savon, sel, etc.).

I.3.4. La route

La sous-préfecture de Miandoum n'a pas de route principale, il n'y a que des routes secondaires non bitumées tracées pour le passage des convois dans les champs pétroliers.



Source : Shapefiles INSEED, 2014

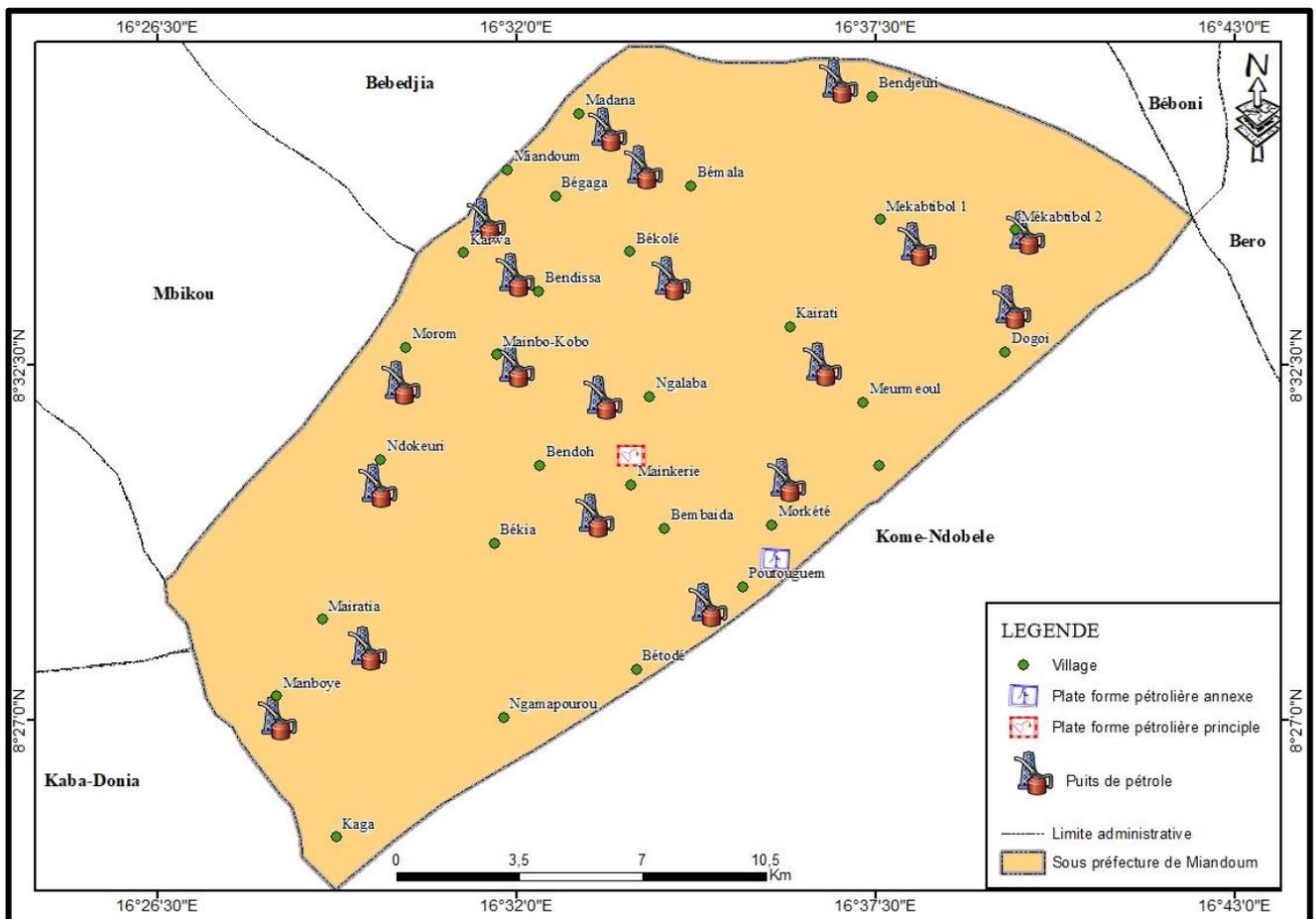
Figure 11: voies de communication à Miandoum

II. L'OCCUPATION DES TERRES DANS LE CANTON MIANDOUM POUR LES ACTIVITES PETROLIERES

II.1. Occupation des terres par les installations à Miandoum

Quatre champs pétroliers existent dont celui du Canton Miandoum le plus important et le premier à produire du pétrole brut pour la région de Doba. Ces champs ont fait l'objet d'études d'impacts environnementaux et de la gestion de l'environnement avant le démarrage des travaux de construction des infrastructures. Ils (champs) sont localisables dans la zone OFDA (Oil Field Development Project), et couvrent trois cantons dans le département de la Nya. Il s'agit des Cantons Miandoum, Komé et Béro. Ils sont situés dans les couches géologiques datant du crétacé. Ces champs sont qualifiés des anciens champs ou des champs initiaux.

« D'après les études d'impact environnemental réalisées en 1999, le nombre de puits pour le compte des trois champs initiaux est estimé à 300 puits répartis comme suit :



Source : Shapefiles INSEED, 2014

Figure 12 : les puits à Miandoum

Il est important de rappeler que le nombre de puits de nos jours ne peut contenir sur cette carte, tellement nombreux on a juste représenté quelques échantillons pour les villages de Miandoum.

Environ une vingtaine de puits de réinjections dont 213 puits seront forés dans le champ de Komé pour environ 11 puits de réinjection. Dans le champ pétrolier de Miandoum, environ 24 puits qui seront forés dont 4 de réinjection et 50 champs de Bolobo. Il est prévu que des puits de réinjection supplémentaires seront nécessaires dans chacun des champs et que des puits de productions seront reconvertis à cet effet. Des puits à grand déplacement horizontal et à forte inclinaison seraient forés si cela s'avérait faisable du point de vue technique. Actuellement, 24 puits à grand déplacement sont prévus. La localisation des puits dans chaque champ de pétrole est indiquée sur la carte. Les activités de localisation fourniront une meilleure définition des réservoirs producteurs ».



Source : Enquête de terrain, septembre 2022. MBAGUE Colombe,

Photo 4: les puits qui s’entremêlent aux cultures

La photo 4, nous montre un puit pétrolier qui se mêle aux cultures dans le village Poutouguem. Alors la norme dans le plan des gestions environnemental exige une bufer (zone tampon), d’un kilomètre et plus. Il en est de même pour les habitations. Esso ne prend pas de mesures pour que cette norme soit respectée par les riverains.

Miandoum, les champs initiaux forment un grand réseau très dense des puits qui sont forés chaque jour un peu plus. Ils sont équipés d’une pompe électrique immergée. Ces puits sont munis d’un dispositif permettant d’injecter de produits chimiques anti-émulseur.

Par ailleurs, notons qu’actuellement l’on ne peut avoir le nombre exact des puits dans le Canton Miandoum. Car les agents contrôleurs dudit usine de Miandoum, nous ont interpellé pour être passé devant le site et de fixer les installations. Même avec l’intervention du chef de village de Ngalaba, ils ont refusé de nous accorder l’entretien adressé aux responsables d’Esso. Après de longues discussions, le chef a pu trouver l’autorisation de filmer le champ pétrolier de Maïkeri mais à une certaine distance.



Source : Enquête de terrain, septembre 2022. MBAGUE Colombe,

Photo 5: la centrale de Maïneri vue de l'extérieur

La photo 5, montre les installations du champ pétrolier de Maïneri. Ces champs sont encerclés par les agents de sécurités et les militaires lourdement armés qui sèment la terreur dans les villages tout en interdisant la circulation dans les environs déjà à 17 du soir. Il est strictement interdit de manipuler les téléphones dans les environs.

II.2. Les champs satellites

Appelés aussi des « champs annexes », sont ceux volontairement laissés mais qui entrent en production après les champs initiaux. Ils sont à proximité des anciens champs pétrolifères, ils doivent leur production aux infrastructures des anciens champs existants. Ces champs sont localisés à Miandoum dans les villages (Maïneri et Poutouguem), à Moundouli, Nya, et Timber. Les champs satellites sont tous localisés à Miandoum sauf celui de Moundouli qui se trouve dans le Canton Miladi dans la sous-préfecture de Mbaïkoro.

L'étude d'impact environnemental de 1999 dans le cadre du projet d'extraction pétrolière de Doba, a prévu quatre (4) puits pour ces champs satellites mais en réalité ils sont à plus d'une vingtaine de puits forés. Cela grâce la mise en révision en 2004 des rapports d'études d'impact environnemental de 1999 pour de fin de production.

Le champ de Moundouli est relié à celui de la station de Miandoum par un pipeline secondaire,

Les champs de Poutouguem et Maïneri sont localisés dans le Canton Miandoum et sont mis en exploitation avec celui de Moundouli après ceux de la Nya en 2006.

Le champ de Timber est le plus petit d'entre tous, il est rattaché aux champs de Komé et Bolobo. Il entre en exploitation en 2009.

Il faut noter que ces champs nécessitent pour leur mise en production, des terres



Source : Enquête de terrain, septembre 2022. MBAGUE Colombe,

Photo 6: Les champs satellites qui occupent énormément l'espace

La photo n°6 montre un champs satellite, notons que ces champs non seulement ceux volontairement laissés pour qu'ils entrent en production après les champs initiaux mais ceux-ci transmettent des informations journalières des sites au centre de control parce qu'ils sont équipés des appareils à cet effet.

II.3. Les infrastructures de transport qui avalent les espaces cultivables

Les infrastructures de transport dont nous faisons allusion ici sont : l'oléoduc principal du tronçon Tchad/Cameroun, les pipelines annexes, des routes et les lignes à haute tension qui s'entremêlent des champs agricoles.

- ❖ **L'oléoduc Tchad/Cameroun** : la situation géographique du Tchad, caractérisée par l'enclavement du pays parmi tant d'autres plaçant ce dernier dans une posture de développement embryonnaire. Ainsi le transport du pétrole brut du sud du Tchad (l'enclavement oblige) la construction d'un oléoduc de 1076 km et de 760mm de diamètre était nécessaire. Une partie de 178 km soit 16,54% sur le territoire tchadien et le reste sur le territoire camerounais. Construit par la compagnie américaine Willbros, la durée du chantier était estimée à 3 ans. Mais en deux ans tout était réalisé. Ce qui a permis de pomper le pétrole brut dès 2003 plutôt que prévu. Ce chantier reste le plus important dans l'histoire du projet pétrole de Doba.

disparaissent avec la finition des travaux laissant derrière eux, de marque dans le paysage qui se démarque d'autres : soit par absence de la végétation, d'où la nudité des sols.

La route Mbéré – Komé, a non seulement permis le transport des matériaux de port de Douala vers les sites de travaux à Komé, mais elle permet aujourd'hui à contrôler l'oléoduc et désenclaver le département de Monts de Lam et les restes. Toutefois la population se plaint de la poussière causant les maladies respiratoires et les problèmes de vision.

- ❖ **Les lignes de Haute tension** : les lignes de la haute tension viennent s'ajouter aux infrastructures existantes. On les voit partout à Miandoum dans les villages Maïnkéri, Ngalaba, Poutouguem et autres. Les lignes électriques à haute tension servent à pomper le pétrole des puits vers les collecteurs, l'unité centrale et l'oléoduc. Dans le Canton Miandoum, plus de 600 puits sont forés ce qui explique les lignes de haute tension qui sont reliés aux puits qui envahissent les espaces agricoles mettant en danger les enfants dans ces villages.



Source : cliché 7, terrain, MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 7: Les lignes de hautes tensions qui pilonnent les villages

La photo n°7, montre les lignes de haute tension qui prennent d'assaut les champs et villages à Miandoum. Ces lignes de haute tension qui passent sur les toits des maisons d'habitation et dans les champs créent d'énormes problèmes de santé aux puisqu'elles sont puissamment chargées en énergie et véhiculent des ondes très nuisibles pour la santé. Elles dégagent de chaleur.

II.4. Une pression foncière de plus en plus accentuée à Miandoum

L'occupation des terres par les infrastructures pétrolières est négligeable au niveau national vu la superficie du pays, mais au niveau local, elle est préoccupante. Le Canton

Miandoum, est pris en « otage » par les plates-formes, les bases-vie les centres des opérations, les pipelines principaux et ceux secondaires, les lignes à haute tension électrique, les routes de chantiers et les routes inter-champs. Ces infrastructures pétrolières, morcellent les surfaces cultivables des riverains et réduisent leurs espaces vitaux. Champs de cultures et infrastructures pétrolières s'entrechoquent exposant ainsi les populations riveraines aux conflits communautaires et fonciers, à la réduction de l'espace cultivable avec comme conséquence directe une production en baisse et la famine au final.

Le projet pétrolier au sud du Tchad a débuté avec des puits estimés à 300 puits pour le compte des trois champs pétroliers, 25 puits de réinjection d'eau de gisement produit dans les nappes profondes.

Selon Moutedé. M. (2018), la production pétrolière moyenne du projet en 2008 était de 127 000 barils par jour (bpj) contre 144 000 bpj en 2007 (Esso, 2008) et 125 000 barils (Esso, 2011) chiffre inférieur aux prévisions de 225 000 bpj.

Le rapport de GRAMP/TC (2011), de la cartographie participative dénombre plus de 1100 puits pétroliers. Ce qui a un impact plus grand que prévu sur l'occupation de sols. Avec l'extension des « champs satellites et la densification des puits, le nombre des puits a été multiplié par quatre. L'importance des infrastructures pétrolières (puits, installations de traitement, mais surtout les pistes qui relient entre eux, les éléments du système. L'utilisation abusive des terres est mentionnée dans la situation de non-conformité au PGE cela de façon régulière. Moutedé. M. (2018) : *Les foreurs, eux exigent une largeur de piste de 20m. Par ailleurs, il était prévu au départ que le projet pétrolier au sud du Tchad occupe une superficie de 2043 ha dont 666 ha (32,5%) doivent être occupées en permanence, 1 377 ha doivent être restituées à la population. L'emprise du pipeline de 30 m pendant la construction doit être réduite à 15 m pendant la phase exploitation et peut être cultivée. Cependant, sur le terrain la réalité est tout autre chose, la superficie occupée est plus importante que prévu. Les superficies occupées par les plates-formes estimées à 4 400 m² couvrent en réalité 8 250 m² soit un débordement de 53, 33%. Cette augmentation des surfaces occupées, a pour conséquence directe, la réduction des terres cultivables des paysans et l'accroissement du nombre de ménages expropriés. Ceux-ci passent de 150 prévus à 450 personnes soit le triple. Actuellement, il faut multiplier tous ces chiffres indiqués ci-dessous par 2 ou même 3 pour que cela corresponde à la réalité sur le terrain, souvent dissimulée par les rapports de l'opérateur Esso.*

CONCLUSION DU CHAPITRE 1

Le projet pétrole de Doba est de loin le plus grand projet dans l'histoire économique du Tchad. Arrivé dans la vie des tchadiens comme une lueur d'espoir pourrait sortir la population de la pauvreté la plus extrême dans laquelle elle est plongée depuis des lustres. Cependant, après 20 années d'extraction pétrolière, ce rêve tant attendu s'est transformé en cauchemars et une arme de division entre les tchadiens du sud et ceux du nord. Les sudistes accusent les nordistes d'avoir la main mise sur leur ressource naturelle en profitant du soutien du régime (MPS) au pouvoir. Les installations pétrolières qui réduisent sérieusement les espaces cultivables influençant sur les productions, privent les agriculteurs de leur seul moyen subsistance polluent ainsi les eaux, les sols, et l'air.

Même si pendant les 20 années de production du pétrole tchadien, l'on peut remarquer un petit changement dans les dépenses et budgets de l'Etat, avec la construction des routes, des Universités, des stades, des écoles, les hôpitaux, et les marchés modernes. Ce développement embryonnaire cache sur le plan local un sous-développement criard. En outre il nous a été donné de constater que pour tous les projets réalisés et même ceux omis, les matériels utilisés à cet ne répondent pas ou ne cadrent pas du moins avec les normes. C'est pourquoi nous assistons après cinq années de réalisation, à la destruction lente, mais certaine de ces bâtiments et routes. Le problème qui se pose ici, est que les avis de manifestations d'intérêts ou d'appel d'offre, sont entre les mains des intouchables c'est-à-dire au Tchad que « ceux qui sont de la famille Déby et qui peuvent mettre fin à la vie d'un autre tchadien, mais qui ne seront jamais interpellés encore moins auditionner ». Ce sont toujours les mêmes personnes les mêmes têtes. Ils existent des projets Tchadiens dont l'achèvement a nécessité deux trois opérateurs supplémentaires parce que le premier opérateur qui a gagné le marché, s'est éclipsé avec les fonds versés justes après le démarrage des travaux.

Même s'ils arrivent à achever, c'est du importe quoi. Aucune mission de suivi réel, parce que la chaine toute entière est entre leurs mains (les Zaghawa). Il faut aussi signaler que les couts de financements, ne correspondent pas aux projets réalisés. Par exemple dans le Canton Miandoum, une école constituée de deux salles de classes un bureau et de toilettes sans clôture, a été réalisée à hauteur de plus 24 millions alors que la qualité et le site choisis sont quelconques. Ces écoles sont construites mais ce sont les animaux domestiques qui y vont faire cours dedans, car l'Etat ne prend la peine d'y affecter ne serait-ce que les instituteurs requis.

CHAPITRE 2 : LES ENJEUX ET ACTEURS DE L'EXTRACTIVISME PETROLIER A MIANDOUM

L'or noir de par sa portée stratégique, constitue un enjeu majeur non négligeable pour les pays exportateurs. Le Tchad étant un pays pauvre et enclavé, le projet pétrole était à l'origine perçu par beaucoup des tchadiens comme l'antidote tant espéré contre la division, l'isolement, la pauvreté et le sous-développement mais sans cerner son côté hautement stratégique. L'importance du projet fait appel aux différents acteurs à cet effet. Ce chapitre illustrera les enjeux et les acteurs dans l'extraction pétrolière au sud du Tchad dans le Canton Miandoum.

II. LES ENJEUX GEOPOLITIQUES ET GEOSTRATEGIQUES DE L'EXTRATION PETROLIERE AU TCHAD

II.1. Les enjeux géopolitiques de l'extraction pétrolière au Tchad

La géopolitique du pétrole est étroitement liée à la description et l'analyse des rivalités et conflits entre Etats au sujet de sa localisation, son contrôle, sa consommation, son acheminement et de la fixation des prix.

Dans sa thèse intitulée : Maoundonodji, G (2009), « *Les enjeux géopolitiques et géostratégique de l'exploitation pétrolière au Tchad* », affirme que le pétrole, au-delà de son rôle de carburant de guerres civiles africaines, il est devenu un enjeu de conflictualité entre pays limitrophes ou ceux partageant des zones maritimes communes. Ce qui explique la situation de tous les pays pétroliers de la région du golfe de Guinée qui sont impliqués dans des disputes territoriales. C'est l'exemple du Tchad avec la Lybie sur la guerre de Bande d'Aozou.² Il en est de même du Cameroun et du Nigeria opposés pendant des décennies sur le sujet dans la péninsule de Bakassi

Le pétrole comme facteur d'ingérence dans la politique tchadienne, le pétrole facteur des conflits transfrontaliers, nationaux et locaux. Nous aborderons les facteurs géopolitiques exogènes et endogènes dans l'extraction pétrolière au Tchad.

² La bande d'Aozou est un territoire tchadien, de 114 000km² et 100km de large, revendiquée par la Libye, qui l'a envahi en 1973 et annexée en 1976, avant sa reconquête par le Tchad en 1987, pendant le conflit tchado-libyen.

II.1.1. Les facteurs géopolitiques exogènes dans l'extraction pétrolière au Tchad

Il s'agit des grandes puissances étrangères qui considèrent l'extraction pétrolière comme un facteur de contrôle et d'ingérence dans la gestion et la conduite politique du Tchad, comme une source d'affrontement entre elles avec le Tchad au milieu. Ces puissances étrangères sont responsables des rébellions armées, putsch militaires, tentatives des coups d'état, régimes dictatoriales, succession dynastique au pouvoir.

Il est judicieux de signaler ici que, depuis son accession à l'indépendance, le Tchad n'a pas eu d'alternance politique au pouvoir par les élections libres et transparentes, c'est toujours par coup d'état militaire. Le pays n'a pas connu des années de paix ni avec les pays voisins ni avec ces propres fils (avec le slogan nordistes et sudistes).

Le premier coup d'état militaire du 13 Avril 1975 qui mettra fin aux 15 ans de règne du premier président Ngarta François Tombalbaye. Comme le premier Président du Tchad a privilégié les compagnies américaines (CONOCO), pour les études de prospection et non les entreprises françaises, il fallait l'écarté à temps. Dès lors, aucun autre président négligeant la présence française dans le projet pétrolier tchadien, ne fit long au pouvoir.

De Felix Malloum (1975 à 1979) en passant par le Président Goukouni Weddeye (1979 à 1982), Hissene Habré (1982 à 1990), le premier (01) Décembre 1990

Le Président Hissene Habré a été renversé le 1^{er} décembre 1990 par coup d'état organisé par l'allié far de la France, M. Idriss Déby du mouvement patriotique du salut (MPS). Ce dernier était le seul qui resta au pouvoir pendant 31 ans tué à son tour par la France parce qu'il a commencé à être désobéissant avec son maitre. Il est remplacé par son fils Mahamat kaka le 20 Avril 2021 après le décès de son père. Tous ces rappels et toutes ces dates pour expliquer le caractère hautement géopolitique dans l'exploitation pétrolière au sud du Tchad.

- L'or noir peut être considéré comme facteur d'ingérence dans la vie politique au Tchad. En effet, dans l'histoire de pétrole tchadien, la découverte de l'or noir par les Etats-Unis (la CONOCO découvrit pour la première fois, le gisement tchadien), la France, se prenant comme le propriétaire du territoire tchadien s'indigne contre le fait que soient les Etats-Unis qui ont découvert le pétrole et non elle le WWW colonisateur. La France a fini par qualifier cela d'« ingérence et atteinte à la grandeur de la France ».

- Ayant compris l'enjeu de l'exploitation pétrolière par les américains et non français, l'Élysée a saisi le président tchadien à lui assurer sa place en tant que ELF dans la production de pétrole. Notons que la raison première de l'achat des parts de la société Chevron par l'ELF dans le projet pétrolier de Doba, est le contrôle des intérêts français dans ce projet surtout qu'il concerne deux pays colonisés par cette dernière (l'un entièrement : le Tchad et l'autre à moitié le Cameroun). Ce qui explique le changement de plan pour la construction de l'oléoduc sensé transporter le pétrole brut tchadien vers le port de Kribi. Les premières propositions étaient de construire l'oléoduc qui devrait quitter le sud du Tchad passant par le Sud-ouest du Cameroun (Limbé), et comme Limbé est dans une zone Anglophone la France a rapidement déjouer le plan de construction à ses avantages. Voilà pourquoi, l'oléoduc Tchad/Cameroun est finalement construit à Kribi en zone francophone. C'est en sens que l'ex-PDG d'Elf Loïk Le Floch-Prigent déclara que : « *Mon rôle en Afrique est, entre autres, de m'intéresser à la présence française au Tchad et au Cameroun. C'est la raison pour laquelle Elf entre le consortium pétrolier tchadien à la place de Chevron. Mon rôle est de persuader les Américains, discrètement, de traverser la partie francophone du Cameroun* ». Plus loin Loïk Le Floch-Prigent explicite que : « *C'est grâce à Elf que la France maintien une présence en Afrique francophone et l'élargit à d'autres pays. C'est [...] vrai pour le Cameroun, où le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays* ». Source : *Agir Ici-Survie, Projet pétrolier Tchad/Cameroun. Dès pipés sur le pipeline, Dossiers noirs de la politique Africaine de la France, n°13, paris, L'Harmattan, 1999, p. 27*

Pour ce qui est l'ingérence des puissances étrangères dans le projet d'extraction pétrolière, il y'a par exemple :

- L'agression de la Libye autour de la bande d'Aozou reconnu pour son sous-sol gorgé de l'uranium et les tensions entre le Soudan et le Tchad, tous liés aux ressources naturelles. Ces affrontements entre le Tchad et la Libye et le Soudan ne comportent pas forcément des enjeux liés à l'extraction pétrolière mais par contre, en 1980, il y'a eu des dissidents entre l'armée nigériane et les forces armées tchadiennes (FANT) à propos de l'appartenance de certaines îles de Lac Tchad, riches en gisements pétroliers. Un arrangement à l'amiable est très vite retrouvé entre les deux pays pour stopper le conflit.

- De même en 2003, un coup d'état a eu lieu contre le Président Centrafricain élu Ange Félix Patassé, diligenté par le Général François Bozizé avec le soutien du président tchadien Idriss Déby. L'enjeu pétrolier qui a débouché en coup d'état militaire contre le président Ange Patassé, selon le député Yorongar Ngarlejy, le président tchadien reproche à

Ange Félix de vouloir exploiter le même site pétrolier qui se trouve à cheval entre deux pays. Nous sommes sans ignorer que les premiers puits de pétrole tchadien ont été forés en territoire Centrafricain par erreur en 1974. Vite fait, ils sont revenus à Doba dans le bassin pétrolier forer les premiers puits à Miandoum. Cette erreur grave est à l'origine des affrontements entre les forces armées tchadiennes et celles centrafricaines en 2002 à la frontière RCA/Tchad.

Selon Maoundonodji, G. (2009), d'après le député Yorongar Ngarlejy, après avoir été soutenu militairement par la Libye contre les rebelles en 2002, le président centrafricain Ange Félix Patassé a été renversé en mars 2003 par des forces rebelles financées, selon certaines sources, par le Tchad, résultat : la redistribution des cartes de l'extraction pétrolière. Par ailleurs, le facteur pétrolier serait également l'une des motivations du soutien que le régime de N'Djamena apportait aux rebelles soudanais de Darfour dans le conflit qui les oppose au gouvernement de Khartoum. Ainsi, toujours d'après le député Yorongar. N, la création par Idriss Déby de la rébellion armée dans le Darfour soudanais, vise à « permettre aux Zakawa du sudan), de profiter de la manne pétrolière soudanaise dans les mêmes conditions que celles consenties aux éléments de John Garang en négociation avec le gouvernement de Khartoum au Kenya grâce aux Américains. D'avoir l'axe Khartoum N'Ndjamena-Bangui pour contrôler le pétrole de l'Afrique Centrale (Tchad, Cameroun et la RCA).

II.1.2. Les facteurs géopolitiques endogènes de l'extraction pétrolière au Tchad

S'il y a les facteurs exogènes liés à l'extraction pétrolière au sud du Tchad, c'est qu'il y a ceux endogènes liés au projet pétrolier tchadien. Notre hypothèse générale du projet, postule que l'extraction pétrolière dans la sous-préfecture de Miandoum place les riverains en situation marginale au lieu d'aider à lutter contre la pauvreté comme l'a souhaité la Banque Mondiale dans ses conditions de financement. Dans cette partie de notre chapitre 2, nous démontrerons que l'extraction pétrolière, est une arme utilisée de marginalisation contre les riverains.

Rappelons que le projet d'exploitation pétrolière a débuté depuis avec les études de prospections sous régime 5 premiers Présidents tchadiens tous renversés par coup d'état avec l'assassinat du premier président Nagarta François Tombalbaye le 13 Avril 1975. Ces Présidents chassés au pouvoir, n'étaient pas contre la présence française dans le projet pétrole, mais avaient privilégié que les compagnies pétrolières américaines au premier rang de la production pétrolière. Chose que la France n'a pas cautionné, qualifiant d'atteinte à la sureté de l'Etat française par les Américains. C'est alors qu'elle chassa ces présidents au pouvoir par le biais des groupes rebelles qu'elle finance.

Le 01 Décembre 1990, vint au pouvoir celui qui accepte de laisser libre champ aux compagnies françaises de faire partie intégrante des acteurs intervenant dans le projet pétrolier de Doba au sud du Tchad. L'Alf, entre dans la danse en remplacement de Chevron. La production du pétrole a été possible son règne 2003.

L'entrée au pouvoir par Deby comme allié incontesté de la France, puisque c'est l'Alf, puis que rapproché par ce dernier un an avant son coup d'état contre le président Hissène Abré, ce groupe pétrolier (Alf), lui aurait promis de l'argent et des armes en échange d'un accès au pétrole tchadien. Tout bascule en 1992 ; Chevron décide de se retirer du consortium. Paris exerce une pression énorme, cela par le biais de chef d'état-major particulier du président Mitterrand, le général d'armée Christian Quesnot ; indirectement par le canal des autorités politiques de la République Gabonaise où l'Alf détient la quasi-totalité des projets d'exploitation pétrolière. Le président Deby, sous la pression et comme ayant son doigt entre les dents de la France, ne pouvant rien faire d'autre, attribua à la compagnie française les parts de Chevron. Cela pour atténuer les tensions et contestations des deux autres compagnies (Exxon et Shell).

L'entrée d'ELF dans le consortium, a entraîné la première modification de la convention du 19 Décembre 1988 par l'avenant n°1 du 19 Mai 1993. Depuis son accession à l'indépendance, le Tchad n'a pas connu un instant de paix. Avec l'extraction pétrolière et la perspective des revenus importants pour le pays, cette conception patrimoniale de l'Etat s'est renforcée pour les chefs des dirigeants au pouvoir. Ainsi la décision de modifier la constitution pour supprimer définitivement la limitation du nombre de mandat présidentiels et permettre à l'actuel président de se présenter indéfiniment aux « élections », procède de la volonté de ce dernier ainsi que de ses proches de s'approprier la rente pétrolière. Maoundonodji. Gilbert, (2009).

Cette décision est celle qui viendra changer le quotidien des tchadiens avec les crises politiques, les guerres civiles et des tensions communautaires pour ne citer que ceux-là. En 1994 lorsque les accords concernant le projet pétrole de Doba commencèrent à porter du fruit, une rébellion s'était déjà constituée et de surcroit au sud du pays précisément dans la région productrice. Au départ cette rébellion portait l'appellation de Comité de Sursaut National pour la Paix et la Démocratie (CSNPD). Ce mouvement politico-militaire mis en place après un coup d'état échoué du 15 Février 1992.

Ces rebelles uniquement constitués des cadres du sud du Tchad, dirigés par le Général Moïse Kette Nodji, se sont repliés après cette attaque échouée, dans le Logone oriental

précisément dans la zone regroupant les trois premiers sites de l'extraction pétrolière (Miandoum, Komé et Bolobo). Certains parmi les rebelles ont rallié au gouvernement en 1994, mais une petite partie qui résistait conduite par le lieutenant Laokein Bardé Frisson, était au maquis et refonde en 1994 un groupe armée dénommé : Forces Armées de la République Fédérale (FARF). Dès ces instants, l'or noir est devenu un enjeu principal parmi tant d'autres qui animaient cette lutte. Dès lors les dés sont jetés contre le président qui utiliserait les moyens possibles voir hostiles contre les tchadiens du sud pour se maintenir au pouvoir gage des intérêts de la France. Deby fit recours à la stratégie de terreur pour obliger les FARF à conclure un accord de paix avec le gouvernement le 18 Avril 1997 à Moundou dans la capitale économique du Tchad. Cependant, cet accord ne serait qu'un jeu politique ou une poudre dans les yeux. Les gendarmes du régime Deby assassinèrent un membre de FARF et pour répondre à Déby, les FARF avaient abattu deux peuls éleveurs. C'est alors que le 23 Octobre 1997, un convoi des gendarmes attaqua le bureau de FARF à Moundou, repliés rapidement, les gendarmes ne sachant quoi faire s'étaient acharnés contre les paisibles citoyens de la ville de Moundou. Ces exactions ont duré pendant environ une semaine.

Le président Déby, pour avoir la main mise sur la rente pétrolière, développait des stratégies comme par exemple : entre 2003 et 2004, il a remanié trois les membres de son cabinet en remplaçant les sortants avec son cercle familial et de son propre ethnie (les Zaghawa), cela à des postes de responsabilité importante. A cette période, les sudistes et même les nordistes de l'opposition à son régime (MPS), étaient tenus à l'écart. Pour corroborer, la thèse qui stipule que Déby avait prévu s'accaparer de la rente pétrolière avec sa famille au de-trima des riverains, le député Yorongar Ngarlejoy déclara : *« le pétrole est véritablement une affaire de chef d'Etat au Tchad comme au Cameroun. Au Tchad, c'est la cellule présidentielle et non le ministère des mines qui s'occupe du projet. Elle est dirigée par un cousin germain du président, et composée pour la plupart, par ses parents (son grand frère Daoussa Déby, ses oncles jumeaux Tom et Timan Erdémi. Tom était nommé représentant du Tchad à Houston), ses cousins Adoum Hassane Bakit Hagggar, Bichara Cherif Daoussa Hagggar, ceux du clan Orozi, Foudeibo, Dadi Abderaman, etc.). Le pétrole est entièrement géré, par ceux-ci. M. Déby a reconnu devant le Haut Conseil de Communication (HCC), avoir envoyé ses parents se former à ses frais dans le domaine pétrolier dans plusieurs pays dont l'Algérie ».*

Selon la constitution tchadienne qui stipule dans son article 212 que *« les ressources des collectivités territoriales décentralisées sont constituées notamment par (...) le pourcentage sur les produits des ressources du sol et du sous-sol exploitées sur leur*

territoire ». Et comme la constitution l'a si bien détaillée, pour le projet d'extraction pétrolière de Doba, il est créé un Comité Provisoire de Gestion des Revenus (CPGRP), par loi N°001/PR/1999 du 11 Janvier 1999 portant gestion des revenus pétroliers au Tchad. Ce comité a vu le jour en Septembre 2004 et est opérationnel en 2005. Le CPGRP, est totalement dirigé par le gouvernement avec sa famille, alors qu'il revient de droit aux natifs de la région productrice d'en avoir et disposer de sa gestion. Actuellement ou son fils Kaka l'a remplacé après sa mort, c'est toujours les mêmes scénarios. Lors de nos travaux de terrain, la cours et les bureaux du CPGRP étaient occupées par les mêmes personnes qu'au temps de son défunt père. Marginalisant ainsi les populations riveraines qui dans les normes de la loi devraient en avoir la charge et en même temps en bénéficier mais les réalités sur les terrains la réalité est toute autre.

Ce qui explique le retard dans le processus de développement de la région pire du Tchad. Tous les marchés et projets sont pris en otage par le clan Déby. Les mêmes têtes depuis 32 ans de règne et sont les personnes. La corruption, le détournement à ciel ouvert mais ils ne sont jamais poursuivis. Les chevaux blancs sont construits dans le nord du pays exploité par les chameaux, ânes et occupés en grande partie par les dunes de sables. Alors que le sud, connu pour être la partie du Tchad la plus peuplée, vierge dépourvue des infrastructures de base.

Tableau 9: Evolution de la répartition des revenus pétrolière directs de 2004 à 2011

Années	Nombre d'appels de fonds	Montant en CFA	Secteurs prioritaires	Région productrice	Trésor public	Compte Stabilisation
2004	4	44 566 463 039	35 653 170 630	2 228 323 152	6 684 969 456	
2005	13	117 297 222 982	93 837 778 386	5 864 861 147	17 594 583 445	
2006	7	154 086 579 438	100 221 081 107	7 639 524 500	46 225 973 830	
2007	12	132 509 639 842	82 114 000 467	6 625 481 993	39 752 891 953	4 017 265 431
2008	10	238 611 139 133	138 000 000 000	11 901 473 375	71 583 341 739	18 295 420375
2009	6	86 964 663 088	71 527 031 008	4 348 233 155	26 089 398 926	-15 000 000 000
2010	9	185 445 154 107	101 064 750 107	9 272 257 705	75 633 546 232	-525 399 830
2011	8	180 733 593 731	114 741 600 000	9 036 679 686	54 220 078 120	2 735 235 924
Total	69	1140 457 615 628	771 606 930 743	56 916 834 714	337 784 783 702	2 967 303 596

Source : Vincent Moutedé Madji, 2018

Il ressort de ce tableau n°9, qu'en 2004 à 2011, le CCSRP a fait au total 69 appels d fonds, pour un montant total de 1140 457 615 628 F CFA. Pendant cette période, la part de la région productrice (Doba) est de 56 916 834 714 F CFA. Le trésor public et le compte des

secteurs prioritaires (santé, éducation, infrastructures, développement rural, affaires sociales etc.) ont enregistré respectivement 337 784 783 702 et 771 606 930 743 F CFA. Que

II.2. Les enjeux géostratégiques de l'extraction pétrolière au Sud du Tchad

Les enjeux géostratégiques de l'extraction pétrolière au sud du Tchad résident dans le fait que l'Etat fait recours à des moyens violents pour étendre son contrôle sur la rente pétrolière. Le Tchad étant un pays enclavé, très pauvre et très endetté, devrait avec le projet d'extraction pétrolière, passer d'un pays sous-développé à un pays émergent. Cependant force nous ait donné de constater qu'après plus de vingt années d'extraction pétrolière, il conserve toujours son statut de pays sous-développé. Le développement réel du pays n'existe que dans la tête des ceux qui ont la main mise sur la rente pétrolière, sinon le développement de l'armée tchadienne qui ne fait pas débat dans la sous-région.

II.2.1. Les facteurs externes des enjeux géostratégiques du pétrole tchadien

L'intérêt que portent les puissances extérieures sur le continent africain avec ses ressources naturelles ne date guère d'aujourd'hui. A l'époque où l'Afrique était encore dans son sommeil profond, les grandes puissances avaient déjà toutes les informations la concernant entre leurs mains et avec son plan et rythme de développement de ses Etats en leur possession. C'est en sens que le sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, sous le règne du président Bill Clinton, Mr George Moose affirma : « *Nous devons assurer notre accès aux immenses ressources naturelles de l'Afrique, un continent qui renferme 78% de réserve mondiales du Chrome, 89% de Platine, et 59% de cobalt* ». Et même si le pétrole n'était pas cité, le monde entier sait la valeur de l'or noir dans le monde. C'est là que se joue la géopolitique et géostratégie des ressources naturelles africaines causes de ses tensions, conflits, guerres civiles et de la mal-gouvernance.

Cette situation est pareil dans tous les Etats africains ayant des sous-sols riches en ressources naturelles plus particulièrement en pétrole. D'où la situation au Tchad avec les conflits armés, les coups d'Etat militaires, les guerres civiles avec les régimes dictatoriaux. A tous ces problèmes vient s'ajouter le problème de l'insécurité au sahel avec les djihadistes et autour de lac-Tchad avec les Boko-Haram.

Nous sommes sans ignorer que depuis l'époque des études de prospections en vue d'infirmier ou d'affirmer l'existence éventuelle de l'or noir dans le sous-sol du territoire tchadien, ils existaient déjà des groupes rebelles au Tchad ! A la question de savoir qui finance les rebelles, pourquoi une rébellion dans un pays qui vient d'accéder à

l'indépendance ? La réponse à ces interrogations, nous permettra de nuancer que les facteurs externes des enjeux géostratégiques de l'extraction pétrolière au Tchad, déterminent ceux internes autrement dit, les facteurs externes influencent sur ceux internes.

Lors du sommet afro-américain organisé en mai 1995 à Dakar, Ron Brown, secrétaire américain au commerce déclara « *Les Américains vont tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de l'Afrique, à commencer par la France. Nous ne laisserons plus l'Afrique aux Européens* ». Pour répondre aux questions que nous nous sommes posés très haut, l'exemple de crise du Darfour entre les rebelles soudanais et l'Etat tchadien sera pris comme illustration des exactions commises en mettant en conflit les peuples d'un même continent, les peuples frères par des financements hostiles des groupes rebelles. Tout cela, pour avoir le contrôle, la disponibilité des ressources naturelles. Le slogan de « Diviser pour mieux régner » est illustratif !

Déclenchée en Février 2003, le Tchad a pris parti de Khartoum pour condamner les attaques perpétrées par les groupes rebelles soudanais. Selon Gilbert. (2009), après l'attaque d'Al Fashir le 25 Avril 2003 par le Mouvement/Armée de Libération du Soudan (M/ALS), le président Idriss Déby s'était rendu dans cette ville pour y rencontrer son homologue soudanais et lui exprimer son soutien ainsi que sa solidarité. Après cette rencontre, le président tchadien a lancé un appel au groupe rebelle de la M/ALS, à déposer les armes et revenir sur la table de négociations, suite à l'appel de Déby, un accord de cessez-le-feu fut signé dans la quatrième ville du Tchad Abéché le 03 septembre 2003. Le 04 décembre 2003, les belligérants se retrouvèrent à N'Djamena dans la capitale pour signer un accord de « paix global et définitif », question de voir si réellement les parties prenantes ont respecté chacun en ce qui le concerne l'accord.

Cependant, cette rencontre ayant échoué et les violences et tensions ont repris avec les gravités sur les populations civiles. Face au retour de la situation, le Tchad comme médiateur, appelle de nouveau ces belligérants aux de négociations d'un accord de cessez-le-feu humanitaire le 08 Avril 2004. De ces accords de paix, beaucoup d'autres seront signés au cours de l'année 2004. En utilisant sa position de médiateur dans cette crise, le président Déby s'est permis de pousser quelques membres du MJE à faire dissidence en créant le Mouvement National pour la Réforme et le Développement (MNRD). Cette ingérence de la part de l'Etat tchadien dans les affaires d'un pays indépendant, lui coûtera la confiance de Khartoum, c'est pour quoi en réponse à l'Etat tchadien de sa trahison, dès le mois de février 2004, plusieurs villages au Tchad ont été attaqués et incendiés. « *Les 5 et 7 mai déclare le mémorandum du gouvernement tchadien que les milices soudanaises sous la protection de deux hélicoptères*

gouvernementaux, attaquent les localités tchadiennes de Bourégué, Djaga et kounou, le bilan fait état d'un (1) mort, sept (7) blessés et sept-cents (700), dromadaires emportés ». Toujours selon le mémorandum tchadien (Ibid.), « le 18 juillet 2004, des forces venues du Soudan et d'un mouvement dénommé Front National Démocratique Tchadien (FNDDT) attaquent la localité tchadienne de Harze Manguaigne. Ces tueries militaires, massacres contre les populations tchadiennes par les milices venant du Soudan ont perduré pendant toutes les années 2005 et 2006 ».

L'attaque de la capitale tchadienne le 13 avril 2006, par le Front Uni pour le Changement (UFC), a eu pour conséquence directe « la première crise diplomatique ouverte entre le Tchad et le Soudan. Le président Tchadien accuse Soudan d'être le premier responsable de la préparation, la planification et l'exécution de ce raid meurtrier qui a fait plusieurs dizaines de morts et de nombreux blessés. Au lendemain de l'attaque de la capitale tchadienne par le Soudan, le Tchad rompt les relations diplomatiques avec le soudan et menace d'expulser tous les ressortissants du Darfour réfugiés sur le territoire tchadien chez eux (au Soudan). Telles sont les tensions qui accompagnent cette ressource stratégique (l'or noir), dans tous les pays producteurs exportateurs. Et la volonté des pays consommateurs (Grandes puissances), d'user le recours aux moyens les plus hostiles pour en avoir le contrôle des gisements pétroliers dans les pays littéralement pauvres et très instables, et en disposer est la base de sous-développement en Afrique et dans ces pays respectifs. Ils divisent ces pays frères par des actions purement et simplement indirectes (financement des groupes rebelles dans presque tous les d'Afrique reconnus pour avoir le sous-sol riche stratégiquement). D'où la fameuse formule « Diviser pour mieux régner ».

II.2.2. Les facteurs internes des enjeux géostratégiques du pétrole tchadien

Pour bien comprendre la situation d'un pays, il faut un retour en arrière sur sa situation ancienne et celle actuelle. En ce qui est de la situation du Tchad ancienne, il est judicieux de comprendre que même si le Tchad n'a connu que la guerre de son indépendance, son armée n'était pas aussi gigantesque et avec les moyens de plus en plus sophistiqués. Le rapport entre l'Armée tchadienne et le pétrole s'est renforcé au début des années 1970 avec l'invasion du Colonel Kadhafi qui décida d'annexer la Bande d'Aozou d'une superficie de 100 000km² qui se situe à l'extrême nord du Tibesti. Le Président libyen s'était référé à un texte datant de 1919 qui accordait effectivement à l'Italie cette petite portion du désert. Il est bien vrai que le traité n'avait jamais été ratifié, cependant les revendications de la Libye étaient non-avenus et sans fondement. Kadhafi pensait que cette partie du Tchad regorgeait de manganèse et du

pétrole, c'était donc la seule justification qui motivait son acte qualifié d'invasion et d'attaque à la sûreté de la Patrie par les Tchadiens et l'opinion internationale.

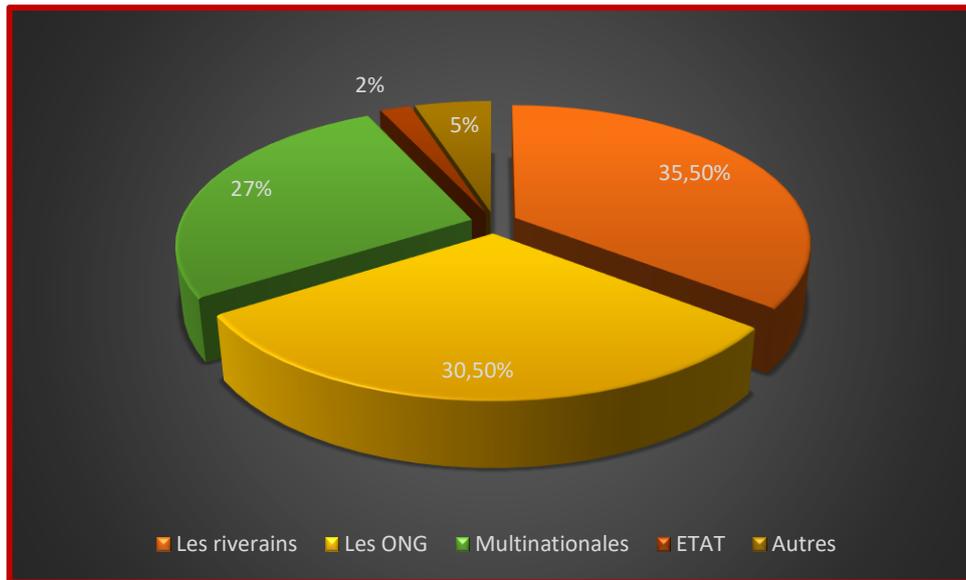
Ses troupes envahirent finalement la zone en 1973, et la Libye occupait purement et simplement la Bande d'Aozou en 1976. Mais les autorités tchadiennes avec l'appui de l'armée française ont résisté jusqu'à en chasser les troupes libyennes de la zone et récupérer la partie nord-Tibesti du Tchad en 1986.

Vu l'invasion de la Libye, même si c'était sous le règne de l'incontestable dictateur le défunt Président Hissène Habré, cela a servi de leçon à son successeur Idriss Déby, lui aussi avec son régime de dictature voilé à la démocratie. Déby fit adopter une loi en décembre 2005, rectifiant faisant passer dans le secteur prioritaire l'Armée, la Police, la « Justice », et la « Gouvernance ». L'erreur qu'a commise le chef d'Etat de faire passer ces quatre services au secteur prioritaire lui sera fatale, car la Banque Mondiale premier acteur financier dans le projet pétrolier de Doba, prit acte de ce virage dans un rapport publié en 2009. Ce rapport souligne que le projet n'a pas atteint ses objectifs qui sont (l'augmentation de niveau de vie des populations tchadiennes, l'éradication de la pauvreté, et la construction des infrastructures de base dans le secteur éducatif, de la santé, la gouvernance et du social), ce virage a coûté au Tchad le départ de la Banque Mondiale dans le projet pétrole.

Le reversement des fonds de la rente pétrolière dans les projets sociétaux vers les forces Armées, a eu pour conséquence l'absence totale de transparence. En 2010, l'ONG : CCFD-Terre solidaire estime que les dépenses militaires sont passées de 53 millions d'euros en 2004 à 420 millions d'euros en 2010, Bouquet, C. (2021). Cette montée en puissance de l'Armée, traduit la double stratégie de Monsieur Déby ; la première est de sécuriser le territoire contre les envahisseurs et prédateurs des ressources naturelles, la seconde stratégie est celle de semer la terreur au sein des communautés tchadiennes pour garder la main mise sur la rente pétrolière et cela avec son entourage. Ce qui est d'ailleurs réussi, car on ne peut voir à tous les niveaux dans l'administration pétrolière que les Zaghawa. Et pour cacher la corruption et les détournements à ciel ouvert de ces derniers, le ministre de mine et de pétrole Mr Djerassem-le Bémadjel était converti en cet arbre qui cache la forêt. Il fut jeté en prison pour détournement et corruption de 2013 à 2016. Rappelons que ce ministre est un natif de la région productrice donc un « Laoukora » sudiste qui n'a pas droit à l'erreur. Il fut un bouc-à-émissaire pour le clan Déby. Relâché en fin 2021 début 2022, il est rétabli dans ses fonctions de ministre des mines et de pétrole puis le dossier a été classé sans suite ni jugement !

II.3. Les acteurs du projet pétrolier Tchadien

Une pléthore des acteurs intervenant l'extraction pétrolière de Doba. Il s'agit de l'implication de Etats frères (Tchad/ Cameroun), du consortium qui regroupe trois multinationales à savoir Exxon, Pretronas et Chevron, des ONG et des institutions Financières à la personne du Groupe de la Banque Mondiale. Ces acteurs, certains continuent le projet d'extraction pétrolière et d'autres ont claqué la porte après quelques années d'extraction.



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Figure 14: Taux des Acteurs qui interviennent dans l'extraction pétrolière

La figure N°14, fait l'état des acteurs qui interviennent dans l'exploitation pétrolière au sud du Tchad. Les ONG sont plus nombreuses à intervenir dans le projet pétrolier avec les multinationales. Les riverains interviennent ici comme bénéficiaires, car depuis quelques années Esso fait travailler les machines à la place des hommes. Ce qui a causé le licenciement des employés qui sont pour la plupart tchadiens. Rappelons que les riverains au début des activités occupaient les postes d'employés manœuvres dans les champs pétroliers. Le chef de village de Ngalaba dans un entretien, nous a laissé croire qu'il n'y a plus les riverains de Miandoum qui travaillent encore dans les champs pétroliers. Plus en tant que manœuvre. Les robots qui remplacent les employés en grande partie.

II.3.1. Les acteurs clefs (Tchad/ Cameroun)

Le Tchad et son Etat frère (Cameroun), sont les acteurs principaux dans le projet d'extraction pétrolière du bassin de Doba. Le Tchad disposant pas de façades maritimes, essaiera d'étudier la distance la plus courte chez ses voisins (RCA, Soudan et Cameroun).

Après cette étude, le gouvernement tchadien conviendra qu'il est judicieux de transporter le pétrole brut tchadien par le territoire camerounais. Car parmi les trois options dans les pays voisins, il ressort que la distance Tchad/ Cameroun (port de Kribi) reste la plus courte et la meilleure option. C'est ainsi que les autorités tchadiennes ont saisi celles du Cameroun pour entamer les négociations à cet effet, c'était en 1992 et 1996. En juillet 1992, le Tchad, le Cameroun et le consortium (Exxon, Petronas et Chevron), ont signé une lettre pour la construction d'un pipeline qui acheminera le pétrole brut vers le port de Kribi. Le 14 janvier 1994, les deux Etats frères (Tchad/Cameroun) les multinationales constituées en consortium (Exxon, Petronas et Chevron), ont signé un accord sur les mesures, cadres institutionnels et les principes à adopter pour la construction du tronçon. C'est seulement le 08 février 1996, qu'il a été signé un accord bilatéral concluant ceux précédents. Pour comprendre les péripéties autour de la question du transport du pétrole brut tchadien vers le port de Kribi afin d'atteindre la côte Atlantique, il est nécessaire de comprendre que le Tchad est un pays totalement enclavé, pauvre et très endetté.

Notons que la majeure partie de la distance est sur le territoire camerounais à 74%, les 26% sont au Tchad.

II.3.2. Les compagnies (Exxon, Chevron et Petronas) en charge de l'extraction pétrolière

Dans l'histoire de l'extraction pétrolière au Tchad, plusieurs compagnies se sont succédé pour en rester qu'Esso,

- Au départ c'était la compagnie Continental Oil Company (CONOCO), elle était la seule compagnie en charge des travaux d'exploration en 1974 jusqu'à ce que Chevron entre dans la course en achetant 25% des parts de CONOCO. En 1975, année à laquelle le premier président du Tchad fut tué par coup d'état, un autre site pétrolier de moindre importance jugé comme destiné à la consommation locale vit le jour, il s'agit du site Sidigui. Une année après, c'était le tour de la compagnie Esso d'entrer en jeu et achète 12.5% de la part de CONOCO ;
- Le premier consortium est construit comme suit :
 - Shell : 50% ;
 - CONOCO : 12.5% ;
 - Chevron : 25% ;
 - Esso : 12.5%.

- Esso achète 12.5% des parts de Shell et prend la part de CONOCO pour se retrouver avec 37.5%, un autre groupe de consortium est constitué.
- C'est en 1978 que les accords pour le début des travaux de construction de la raffinerie de Farcha étaient prêts et la guerre civile de 1979 éclate, la compagnie CONOCO s'est retiré de la course.

En 1988, le gouvernement tchadien avec comme président le défunt Hissein Habré, et Esso ont signé un nouveau contrat dans le cadre des recherches d'exploitation et de transport des hydrocarbures. Cet accord, a permis à Esso de faire les études supplémentaires sur l'importance du projet sidigui. Esso conclu que sa valeur économique n'est que locale, car la quantité du gisement n'est pas exportable, et peut donc être destiné à aux besoins locaux.

Après le retour au calme provisoire de la situation sécuritaire du Tchad par Idriss Deby au pouvoir, les recherches et études ont repris. En 1992, la compagnie Chevron se retire à son tour la course. Une compagnie française ELF remplace Chevron. Il reste alors Esso, ELF et Shell dans la suite du projet. Le 08 novembre 1999 à la veille du lancement des hostilités des travaux de construction que deux compagnies se retirent de la course encore, il est question ici de : ELF et Shell. Le 16 novembre 1999 les tchadiens ont manifesté contre la ferme volonté de la France à retarder le projet d'extraction pour ses propres intérêts, Le drapeau de la France fut brulé.

C'est seulement le 03 avril 2000 que les dernières compagnies vont démarrer le chantier nommément :

- Exxon- Mobil avec 40% des parts (groupe américain)
- Petronas 35% (compagnie malaisienne) et,
- Chevron 25% (société américaine)

En juin de la même année la Banque Mondiale donne son feu vert pour les financements.

Elles sont chargées de l'exploitation et de l'exportation du pétrole brute tchadien vers l'étranger.

II.3.3. La Banque Mondiale

Elle est l'institution financière la plus importante dans le projet pétrole de Doba.

C'est à Washington, le 21 février 2001 que la Banque Mondiale a désigné le Groupe International Consultatif (GIC) pour conduire le projet pétrolier d'oléoduc Tchad/Cameroun. Le GIC est l'une des entreprises de supervision proposée par la Banque Mondiale pour

assurer la réussite et la mise en œuvre du projet après l'accord du conseil d'administration. Le rôle premier de GIC est de conseiller la Banque Mondiale et les deux Etats sur le progrès en général sur la réalisation du projet avec pour objectif premier « la réduction de la pauvreté au Tchad », le GIC identifiera essentiellement les problèmes potentiels relatifs à l'utilisation des ressources publiques, la participation de la société civile à la problématique, l'évolution de la capacité institutionnelle cela de façon plus générale en rapport avec la question de la gouvernance et à la gestion de l'environnement et aux impacts sociaux. Le GIC fera aussi des recommandations sur les mesures à prendre par le Groupe Banque Mondiale (GBM), les autorités tchadiennes et camerounaises pour faire face à ces problèmes.

Le GIC est présidé par l'ancien premier ministre du Sénégal : M. Mamadou Lamine Loum et est composé de : M. Jacques Gérin (ancien sous ministre de l'environnement au Canada), de Mme Jane Guyer (Directrice du Programme des Etudes africaines à l'Université Northwestern aux Etats- unis, de Mme Hilde Frafjord Johnson (ancien Ministre du Développement et des Droits de l'homme en Norvège), de M. Abdou El Mazide Ndiaye (président du Forum des Organisations Volontaires Africaines de Développement, le FOVAD, basé au Sénégal), et de M. Dick de Zeeuw (spécialiste néerlandais de l'agriculture et coordonnateur d'un panel indépendant similaire : celui du projet Nam Theum au Laos), M. Gerin occupe le poste de Secrétaire Exécutif pour le GIC .

Les activités du GIC devraient s'étalées sur une durée de 10 ans, période pendant laquelle il se rendra sur le terrain au moins deux (2) fois par an et fera périodiquement des rapports au président et au conseil administratif du GBM. Tous les rapports du GIC sont rendus publics le jour même de la soumission. Le GIC est libre de définir son propre programme de travail qui ne manquera pas d'évoluer au cours de l'exécution du projet.

- Le projet d'exploitation pétrolière et d'oléoduc (Tchad/Cameroun) prévoit l'exploitation des champs pétroliers à Doba au sud du Tchad pour un montant de 1.5 milliard de dollars et la construction d'oléoduc de 1070 km à hauteur de 2.2 milliards de dollars. En fonction de fluctuations des prix mondiaux, le projet pourrait générer près de 2 milliards de dollars de revenus au pays avec une moyenne de 80 millions de dollars par an, et 500 millions de dollars pour le Cameroun par an pour une période de 25ans.
- 3.7 milliards de dollars d'investissements proviennent d'investissement privés.

- Le GBM pour sa part, donne 93 millions de dollars selon les conditions inscrites par le Groupe de Banque Mondiale.
- La BIRD, pour son compte a donné : (53.4 millions pour le Cameroun et 39.5 millions pour le Tchad),
- Pour financer la participation des gouvernements du Tchad et du Cameroun au projet, un prêt de la SFI de 100 millions aux cotés des associations pour la construction de l'oléoduc.

Ces institutions financières avaient pour responsabilité, de financer le projet et de s'assurer que le volet environnemental soit respecté dans les règles de lois.

II.3.4. Les organisations de la société civile dans le projet pétrolier

La société civile est l'un des acteurs le plus influent et le plus fréquent, dans le projet d'extraction au sud du Tchad dans le Canton Miandoum. Très active dans les animations et débats autour de la question du pétrolier. Il y'a tellement des organisations de la société civile dans le que ne saurait tous les identifier. Il s'agit des Organisations Non Gouvernementales (ONG), et des Associations des droits de l'homme (ADH), qui sont bien structurées et très professionnelles sur le terrain sauf qu'il leurs manquent les moyens nécessaires pour plus de dynamisme et d'actions concrètes directes. Elles les certaines associations de moins envergures dans les soucis de booster les activités génératrices de revenus via les caisses d'épargne et de crédits, les banques de céréales (ASDEC, CMD, CEPRIC, etc.). Ces associations aident beaucoup dans le développement rural, à gagner des marchés auprès d'Esso (INADES, ASSAILD), ASSAILD, par exemple a gagné un marché auprès d'Esso pour accompagner les éligibles en formation et dotation de matériels.

Il y'a celles qui interviennent dans la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles et la promotion du politique genre : (BELACD, WORLD VISION, BAOBAB, ATADER/AFDI, etc.), des ADH très compétentes dans la formation et l'accompagnement des communautés dans le cadre des résolutions des conflits agriculteurs-éleveurs,(ATNV, ATADER, AFDI, LTDH, APLFT), les ONG féminines qui œuvrent dans le cadre de l'épargne et de crédit, de la promotion de la femme et de la paix, de l'éducation, de la santé (UFEP, CELIAF, etc.)

- Les ONG locales ont contribué à influencer le projet de Doba à travers de multiples rencontres, notamment celles de Donia et Bébédjia. Grace au travail intéressant des Organisations de la société civile, le barème de compensations a

été revu en hausse. Le prix du manguier par exemple a été revu à la hausse, passant de 3500F CFA à 550 000F CFA, soit une augmentation de 546 500F CFA ;

- Elles ont fait le suivi du projet, en absence des organes étatiques de gestion et de suivi de l'environnement dans les secteurs pétroliers (GRAMP/TC, ADICAM, CPPL, BELACD, etc.). Elles viennent porter plainte auprès de CAO, contre les parties prenantes du projet ;
- Certains de ces ONG locales ont sous-traité avec Esso dans le cadre de la compensation communautaire supplémentaire et dans l'accompagnement des éligibles. C'est le cas de BELACD de Doba et de Moundou, ASSAILD et BAOBAB ;
- Elles ont sensibilisé la population à mieux profiter des 5% alloués à la région productrice. C'est le cas du GRAMP/TC qui a accompagné le comité de gestion des 5% dans la communication sociale sur l'utilisation de ces fonds ;
- Elles ont accompagné les ex-travailleurs de Tchad Cameroun Constructor (TCC) à ester en justice et gagner le procès contre Esso, condamné à verser six milliards à ces derniers. Moutedé, M. (2018)

II.3.5. Les acteurs censés assurer la gestion de l'environnement

Dans le cadre de la mise œuvre du projet pétrole au sud du Tchad, plusieurs mécanismes de suivi et évaluations des impacts environnementaux à cet effet ont été mis en place, notamment le mécanisme de contrôle de la BM et ceux nationaux pour les suivis écologiques et socio-économiques qui ne sont r gles avec les normes  dict es au pr alablement dans le contrat d'extraction.

a) Le m canisme de la GBM pour la gestion de l'environnement

L'objectif premier de la BM dans le financement du projet p trolier tchadien dont elle est l'acteur principal, Est la r duction de la pauvret  au Tchad et secundo, la protection et la restauration de l'environnement. Mais avec son retrait, en 2006 du projet de Doba, pour cause de Non-respect aux principes et objectifs de base, ce m canisme a aussi disparu de la circulation.

b) Le GIC (Groupe International Consultatif)

Est un groupe indépendant des conseillers institué par la Banque Mondiale dans le cadre du projet pétrolier Tchad/Cameroun suite aux préoccupations exprimées en rapport avec le projet. Chaque mois GIC rend public les rapports qu'il diffuse sur sa page web : [www. « Gic-iag.org. »](http://www.gic-iag.org)

c) EPE, un panel d'experts en matière environnementale

Le rôle de ce panel d'expert de la Banque Mondiale est d'apporter des conseils au projet sur toutes les questions d'évaluation environnementale. Sa constitution est une exigence de la Banque Mondiale sur l'évaluation environnementale (OP 4.01). « L'EPE est mis en place pour tous les projets de catégorie A considérés comme à haut risque »³. Ce panel était établi pour le projet pétrolier Tchad/Cameroun, mais ses rapports ne sont jamais rendus public, même celui(panel) d'inspection n'a pu eu accès à ces rapports car dans beaucoup de villages enclavés, ont été identifiés d'autres problèmes de la non prise en compte des externalités par le consortium.

d) EPE, un panel d'experts en matière environnementale

L'EPE est un groupe d'Experts de la Banque Mondiale mis sur pieds toujours pour accompagner la Banque Mondiale à réaliser ses objectifs fars dans le projet d'extraction pétrolière au sud du Tchad et d'accompagner les gouvernements (Tchad/Cameroun), dans la gestion durable et efficiente des impacts de ce projet. OP (4.01), « *L'EPE est mis en place pour tous les projets de catégorie A considéré comme à haut risque* »

Ils sont chargés de suivi, évaluation et de faire respecter les textes sur la réglementation des externalités.

e) L'ECMG, Groupe Externe de Monitoring et d'évaluation indépendante

C'est un groupe privé de consultants (D'Appolonia Gêmes Italie), sous contrat avec la Corporation financière internationale (IFC), guichet de la Banque pour le secteur privé. Son travail est de réaliser des évaluations indépendantes du projet pétrolier Tchad/Cameroun. Ses rapports sont publiés sur sa page web : www.worldbank.org.

f) Le CTNSC (Comité Technique National de Suivi et de Contrôle des aspects environnementaux)

La Banque Mondiale à travers le projet pétrole a exigé au gouvernement du Tchad, de mettre sur pieds un comité de suivi des aspects environnementaux pour son compte qu'elle a financé pendant trois (3) ans. Le comité technique national de suivi et de contrôle des aspects

³ Pour plus d'information, lire les rapports de la FMI sur le projet pétrolier de Doba.

environnementaux, est chargé de : d'assurer le suivi des activités pétrolières en prenant en compte les aspects socio-économiques et environnementaux sur le terrain. Cependant, après les trois années de financement par la Banque Mondiale, il était question que les autorités tchadiennes prennent la suite du financement mais ces dernières ont une vision limitée sur les dégâts que pourrait causer les activités pétrolières à l'environnement, aux populations, à la génération future et l'économie du pays. Ce qui a causé la chute du CTNSC plutôt que prévu car il n'a eu le temps de ne produire aucun rapport sur les impacts de ce projet avant son départ.

g) EMP (Esso Management Plan), est une structure de suivi et de control de l'opérateur

L'EMP est une structure de l'opérateur Esso basée au sein du département d'Esso chargée de la gestion et du contrôle de plan de gestion environnemental (PGE). Comme la Banque Mondiale et le gouvernement tchadien, Esso a aussi mis sur pieds, un mécanisme de suivi et de contrôles environnementaux. Il est le seul actuellement opérationnel sur le terrain car disposant des moyens et techniques de pointe que les autres n'en disposaient pas, cause de leur absence sur le terrain.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

Le Consortium constitué de (Exxon Mobil, Shell et Chevron) a saisi en 1994 la Banque Mondiale pour un financement dont les trois réunis en seront capables. Pourquoi l'intervention de la BM comme acteur financier principal alors que le domaine de la BM est le développement et celui de ces derniers (consortium) est exclusivement économique ? En 2001, la BM a donné son aval pour le démarrage du projet pétrole de Doba, ce qui fut fait même si après trois ans de production et exportation de l'or noir tchadien cet acteur principal était obligé de quitter le projet pour faute de non-respect dans la gestion des recettes pétrolières par l'Etat tchadien.

La dimension hautement géopolitique et stratégique de l'or noir explique cette pléthore d'acteurs qui interviennent ou qui ont intervenu dans le projet pétrolier de Doba. Nous avons deux acteurs directs du projet qui sont l'Etat tchadien et l'Etat camerounais. Il y'a l'acteur financier principal qui est la Banque Mondiale, les consommateurs du pétrole tchadien (l'Amérique du nord, l'Asie, les Etats-Unis, la Chine, le Japon et l'Europe. Les compagnies pétrolières multinationales et sociétés pétrolières nationales, les sociétés parapétrolières ou sociétés de services pétroliers, les sociétés civiles les populations riveraines constituées en associations.

**DEUXIEME PARTIE : MARGINALISATION DES POPULATIONS
RIVERAINES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS
ET D'OPTIMISATION DES RECETTES**

CHAPITRE 3 : LA MARGINALISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE MIANDOUM

Un projet d'une telle envergure nécessite au préalable un plan de gestion des externalités qui reposerait sur une évaluation des risques propres à chacune des étapes, depuis le début de l'exploitation jusqu'à la fermeture des puits. Il doit débiter par une étude d'impact visant tous les secteurs (environnement, éducation, santé, infrastructure et autres) qui permettrait d'identifier les éventuelle retombées négatives.

Le projet pétrole de Doba qui a fait rêver tant des tchadiens espérant atteindre le summum du développement d'ici peu, s'est transformé en une machine de marginalisation des tchadiens en général et les populations riveraines de la sous-préfecture de Miandoum en particulier. Après 20 ans de production, le taux de la pauvreté au Tchad ne fait qu'augmenter face au rythme d'évolution dans les pays voisins. La pauvreté a plutôt migré pour changer de forme de pauvreté que le Prof Tchawa, P. (2021), qualifie dans son support de cours : La 416 de « la Nouvelle Pauvreté », il poursuit en disant « *qu'il s'agit d'une pauvreté qui n'est plus Résiduelle mais Structurelle et liée aux dysfonctionnements sociaux* ». Cette nouvelle forme de pauvreté, concerne les personnes exclues de la vie économique et vivants aux crochets de la société, elle se conjugue avec la « Précarité ». Notre visite sur le terrain, nous a permis de voir la face cachée de l'effet de l'extraction pétrolière sur les populations.

Pour confirmer notre hypothèse qui dit que l'extractivisme pétrolier dans le sud du Tchad conduit à la marginalisation des populations riveraines, quatre points seront abordés à cet effet : La marginalité au plan spatiale, marginalité au plan socio-économique, la marginalisation environnementale, et la marginalité infrastructurelle.

III.1. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION PASSEE ET CELLE ACTUELLE A L'ERE PETROLE

Le projet pétrole au sud du Tchad qui avait éveillé tant d'espoirs pour le développement du pays est devenu après 20 ans de production un cauchemar et une machine de marginalisation d'une partie des tchadiens en générale et de populations riveraines en particulier. Avant l'extraction pétrolière, les familles de Miandoum, avaient une bonne production agricole.

Tableau 10: Rendements moyens des principales cultures à Miandoum avant et pendant les activités pétrolières.

Types de cultures	Rendement moyen avant 2000(Kg/ ha)	Rendement moyen en 2010(kg/ha)
Sorgho (Dali)	1800	800
Pénicillaire	1200	300
Arachide	1950	560
Sésame	800	400
Haricot	500	200

Source : Vincent Moutedé-Madji, 2010

Comme nous pouvons le lire sur le tableau n°10, les rendements ont considérablement baissés avec l'évolution des activités pétrolières. Ils sont en deça de la moitié pour la plupart des cultures entre l'année 2000 et 2010

Elles avaient les bœufs, charrettes, vélos, et une case qu'elle soit en paille ou en tôle, elles dormaient en paix et en sécurité sous leurs toits. Ces familles vivaient bien et en harmonie avec leurs produits agricoles et l'élevage de petits ruminants, de la pêche, la chasse et de la cueillette. Cependant, la vie paisible n'est devenue, qu'un souvenir.

Dans cette partie, nous allons voir les l'organisation ancienne des familles à Miandoum, l'organisation culturelle et les activités dans la sous-préfecture avant l'ère pétrole

Les projets d'extraction des ressources naturelles de sous-sols, qu'ils soient miniers ou pétroliers affectent cruellement les populations et les écosystèmes d'une certaine façon. Même si ces projets apportent aussi des changements positifs (la construction des centres de santé, les structures éducatives, électrification de certaines villes, les routes etc.), ceux négatifs surpassent toujours ces derniers en Afrique en général mais aussi Tchad en particulier ! Pour ce faire, il est de l'obligation des opérateurs concernés et des autorités de prendre de mesures de prévention à cet effet. La délimitation du périmètre pétrolier.

III.2. L'ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE A MIANDOUM

L'organisation au plan social à Miandoum est comme suit : sur le plan social, la population est structurée en famille, en village et en quartier. Il n'y a pas de classes de riches et pauvres.

Dans le cadre des règlements de conflits, et les pratiques traditionnelles, les hommes sages de Miandoum se retrouvèrent souvent sous un arbre à palabre ou se retirèrent en brousse. Evidemment que les femmes étaient exclues de ces assises. Mais avec le développement de nos jours, les femmes sont associées aux processus de prises de décisions.

Les garçons reçoivent l'éducation de leur père et les filles sont à la charge de leurs mères. Les adolescents de deux sexes sont soumis à un certain âge à l'initiation (*Lao* = hommes et *Mag* = femme)

La religion la plus pratiquée dans le Canton Miandoum, est le Christianisme. L'alphabétisation des jeunes n'est pas toujours effective jusqu'à nos jours.

La langue la plus parlée à Miandoum, est le *Ngambaye*. Les danses folkloriques sont : *Mao, Mendé et Dalla*.

Avec l'arrivée du projet pétrolier à Miandoum, les familles sont dispersées avec l'arrivée des gens d'autres ethnies arrivées avec d'autres cultures et manières. D'où le phénomène du déracinement. Les garçons partent presque plus à l'initiation. L'initiation qui était une pratique naturelle et obligatoire pour les hommes et quelques filles jugées dignes dans les villages par les sages, n'est même plus obligatoire pour les garçons ou les hommes moins encore pour les filles ou les femmes à Miandoum.

Les riverains qui circulaient autre fois librement à importe quelle heure d'un village ne peuvent plus le faire car l'insécurité s'est installée avec l'exploitation pétrolière dans le canton. Tout cela avec l'exode rural des jeunes venus d'autres contrées du Tchad dans l'espoir de se faire employer et que quelques fois n'en trouvent pas le travail, se livrent à l'alcoolisme se soldant par le banditisme ou la prostitution pour le cas des jeunes femmes.

L'insécurité ici est à signalée, elle s'inscrit à deux niveaux : le premier niveau que nous avons cité ci-haut avec l'exode rural des jeunes, et le second niveau est au niveau de consortium Exxon Mobil avec ses agents de sécurité qui sèment la terreur dans les villages de Miandoum en tirant à bout-portant sur les villageois qui essaient de traverser les villages qui abritent les champs et puits pétroliers vers les 17h. Pour ses agents l'ordre est de ne pas laisser les villageois circuler à partir de 17h dans les villages qui ont de champs et puits pétroliers aux risques d'éviter les cas de vol.

Sachant qu'ils n'existent que deux centres de santé à Miandoum pour les 26 villages de la sous-préfecture, un à Békia et l'autre dans le village Miandoum. Tous deux situés dans

les extrémités du Canton. Ce qui explique les villageois se doivent de traverser les villages piégés par les champs et puits pétroliers avant se rendre dans l'un ou l'autre centre de santé. Puisqu'ils sont tous au centre de Miandoum, il fallait qu'ils traversent ces villages pour se faire soigner. Force est de constater qu'à Miandoum, nul n'est tenu de tomber malade après 17h, car après cette heure, il n'y a plus rien jusqu'à demain matin (6h). Depuis le début des activités pétrolières jusqu'à nos jours, les villageois affirment avoir enregistré plus de 10 cas de décès des jeunes essayant de traverser ces villages pour diverses raisons. Le cas le plus récent est l'exemple d'un jeune de villages Maïnkeri qui amenait sa maman agonisante au centre de santé dans le village Miandoum, qui s'est fait abattre à bal réelle par les agents de sécurité de Exxon Mobil et comme cela ne suffisait pas ils ont gardé la maman jusqu'à ce qu'elle décède à l'aube.

Ce qui a provoqué la colère et l'indignation des riverains voulant mettre le feu aux usines de Maïnkeri.

III.3. LES ACTIVITES DE CANTON MIANDOUM

III.3.1. Le commerce

Les revenus des habitants du Canton Miandoum dépendent en générale de leurs productions agricoles et de l'élevage. Quatre champs pétroliers sont implantés dans le Canton, à savoir, le champ de Nya, de Miandoum, de Poutouguem, de Maïnkeri. Ils existent dans le Canton deux marchés hebdomadaires : l'un tous les Lundis à Miandoum et l'autre tous les Mercredis à Békia. Ces marchés constituent une source de revenus pour les riverains où ils vendent leurs produits.

Les ressources issues des collectes en nature ou en espèces vendues dans ces marchés ont permis la réalisation des œuvres communautaires comme les hangars servant des salles de classes, les paiements des maitres communautaires des écoles de Békia.

III.3.2. L'Agriculture

L'agriculture reste la principale activité de la population de Miandoum. Elle est pratiquée par 99% de la population. La plupart des cultures pratiquées est le Sorgho, les mil pédiculaires cultivés en association avec le haricot et la courge. Les tubercules, les arachides, du poids de terre et de sésame ne sont pas du reste. A ces cultures, s'ajoutent celles maraichères.

III.3.3. Elevage

L'élevage des volailles est celui qui domine dans la sous-préfecture. On note les Ovins, Caprins, Porcins, Equidés. L'élevage de bovins joue un rôle important dans les travaux champêtres.

A ces activités s'ajoutent celle de la pêche, le commerce des produits agricoles et de l'élevage, la chasse, l'artisanat

III.3.4. L'Extraction pétrolière

Le Canton Miandoum, regorge des potentialités en pétrole, fer, le gaz et de latérite. L'exploitation pétrolière tire vers la fin mais les recettes provenant de cet or noir, les populations n'en bénéficient guère. Les recettes pétrolières sont réparties en trois : 65% sont réservées pour les secteurs prioritaires qui sont (l'éducation, santé, infrastructures etc.), 30% pour le fonctionnement de l'Etat, 5% alloués à la région productrice. Dans tous ces secteurs, 90% des recettes pétrolières sont éjectées dans l'achat des équipements militaires et les restes dans les paradis fiscaux à l'étranger et dans leurs poches. La sous-préfecture de Miandoum, ne bénéficie pas même à 1% des recettes.

III.3.5. La marginalisation des populations

L'objectif premier du projet pétrolier au sud du Tchad, et la raison pour laquelle

Banque Mondiale a financé ce même projet, est l'investissement des ressources substantielles découlant de cette activité, dans la lutte contre la pauvreté au Tchad en général et dans les zones de production en particulier. Mais force est de constater qu'après 20 ans d'extraction pétrolière, le Tchad est placé 173^e sur 176 pays des pays les plus pauvres et son indice de développement humain reste toujours faible d'années en années.

Dans cette partie, nous allons nous appesantir sur différentes formes de marginalisations :

- Exacerbation de la pauvreté au Tchad en général et plus précisément dans les zones de réalisation du projet (sur le plan socio-économique) ;
- La pression foncière et perte des moyens d'existence durable des populations riveraines ;
- Des impacts sociaux individuels et communautaires avec des dommages non réparés ;
- Les impacts environnementaux irréversibles.

III.4. EXACERBATION DE LA PAUVRETE AU TCHAD ET PLUS PRECISEMENT DANS LES ZONES DU PROJET PETROLIER

Le Groupe de la Banque Mondiale a justifié sa participation au projet d'Exportation par l'objectif de réduction de la pauvreté, plus spécifiquement de permettre des améliorations dans le domaine des infrastructures de l'éducation et de la santé.

Le financement des projets de renforcement des capacités (PRCG, crédit IDA 3373-CD : 32.7 millions de dollars) et de gestion de l'économie à l'ère pétrolière (GEEP, crédit IDA n° 3316-CD : 17, 5 millions de dollars US) qui accompagnent le projet pétrolier et l'oléoduc tchadien (BIRD 39,5 millions de dollars, Prêta SFI 100 millions de dollars) pour lequel le Tchad a bénéficié d'un prêt (n°4558-CD) qui vise à atteindre cet objectif. GRAMP/TC 2012.

III.4.1. La marginalité spatiale

L'exploitation des ressources minières est principalement régie par la loi n°011/PR/1995 du 20 juin 1995 portant code minier en République du Tchad. Cette législation définit les conditions générales d'octroi des « autorisations de prospection », des « permis de recherche d'exploitation ». Il en est de même de droits et obligations des titulaires ou bénéficiaires d'un titre minier.

L'exploitation des minerais requiert de toute évidence l'occupation des espaces considérables. En général ces derniers sont grevés des droits coutumiers ou modernes. Ainsi, « les titulaires d'un titre minier sont autorisés par l'arrêté conjoint du Ministre chargé de l'environnement à occuper les terrains qui sont nécessaires à leur activité de recherche ou d'exploitation et aux industries qui s'y rattachent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre du titre minier ... », (Article 79).

En cas d'occupation, « le propriétaire du sol ou le détenteur de droit fonciers coutumiers ou d'occupation a droit à une indemnité pour l'occupation de son terrain par les titulaires d'un titre minier » (Article 78).

Cette même Arrête du Ministre chargé des mines, des douanes et de l'environnement précité, autorise en outre le titulaire d'un titre minier à se conformer à la réglementation des eaux et forêts en ce qui concerne la coupe de bois, nécessaires à ses travaux, l'utilisation des chutes d'eau non utilisées ni réservées et à leur aménagement pour les besoins de ses travaux à l'intérieur du périmètre du titre minier (Article 80).

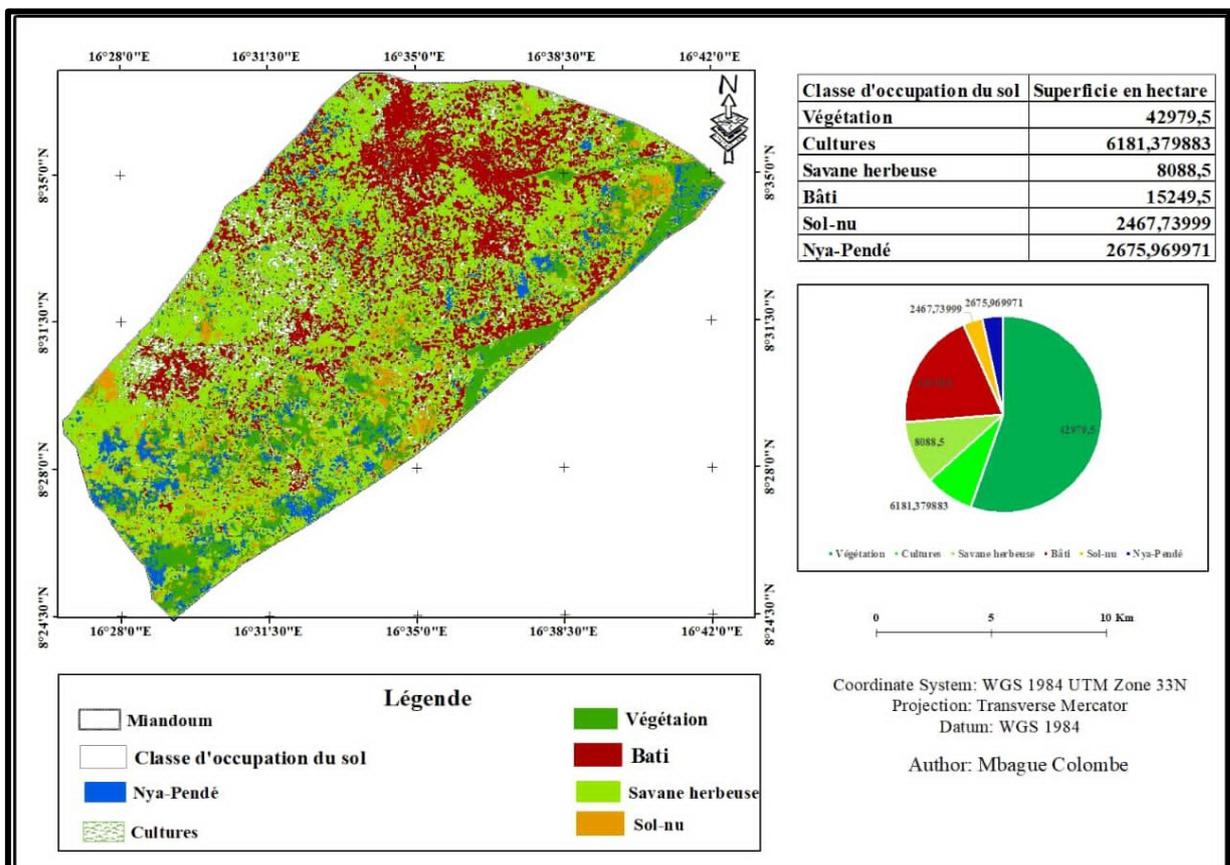
Par contre, en cas de dommage occasionnés par ses travaux, le titulaire d'un titre minier est tenu de les réparer. (Article 81).

A la question de savoir de savoir si le consortium respecte ces lois et articles que s'articuleront les points suivants : l'emprise et pression, les compensations individuelles et communautaires, perturbation des plantes cultivées et faible rendement agricole.

III.4.2. Etude diachronique de l'occupation des sols à Miandoum de 2000 à 2020

Pour mener à bien cette étude et rendre plus pratique cette étude, nous nous sommes servi des cartes d'occupation des sols sur deux dates (2000 et 2020).

III.4.2.1. Occupation du sol de notre zone d'étude en 2000



Source : Image landsat 8 MSS de la sous-préfecture de Miandoum

Figure 15: Occupation du sol en 2000 à Miandoum

Depuis les années 80, l'on note une nette occupation du sol dans les grandes villes du Tchad (N'djaména, Moundou, Sarh, Abéché), Miandoum n'était qu'un village perdu parmi tant d'autres. Ce phénomène était inexistant dans les sous-préfectures même certaines régions du Tchad. Pendant cette période, l'occupation principale de la sous-préfecture de Miandoum, était les cases et les champs. Et ces cases, cotoyaient tout le long des voies de

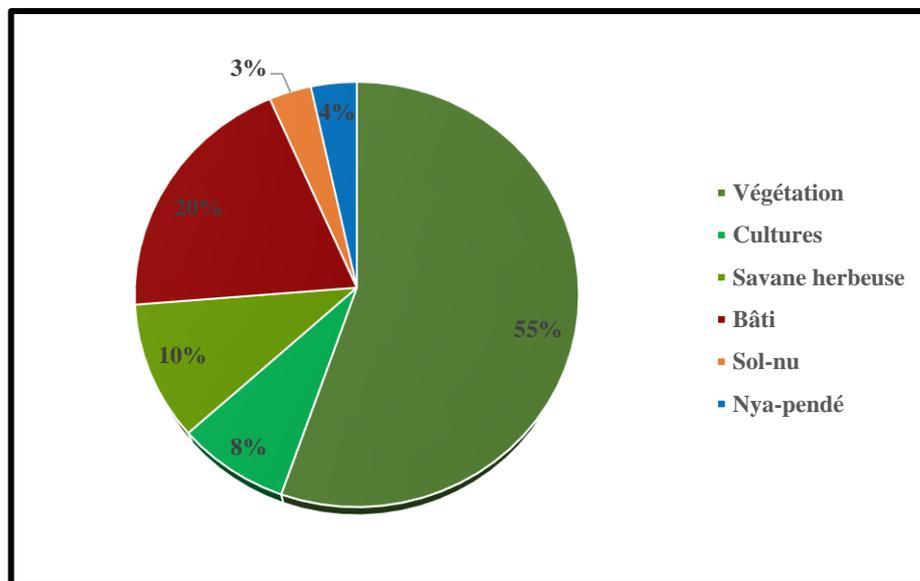
communications. Meme en 2000, on constate que l'étalement rural n'était pas trop pronocé. On note une forte densité en couvert végétal et une faible densité du bâti (cf Tableau 11). La vegetation regroupe les cultures, les arbres fruitiers et autre espèces vegetales.

Tableau 11: types d'occupations du sol leurs superficies en hectare

Classe d'occupation du sol	Superficie en hectare
Végétation	42979,5
Cultures	6181,379883
Savane herbeuse	8088,5
Bâti	15249,5
Sol-nu	2467,73999
Nya-pendé	2675,969971

Source : Statistique de l'image Landsat MSS de la sous-préfecture de Miandoum

A l'issu de l'opération du traitement d'image, nous constatons que la superficie occpée par les bâtis représentait 20% de la superficie totale de Miandoum. La part de la végétation(55%) y comprend les cultures, savanes et le sol-nu), (Cf figure 16).



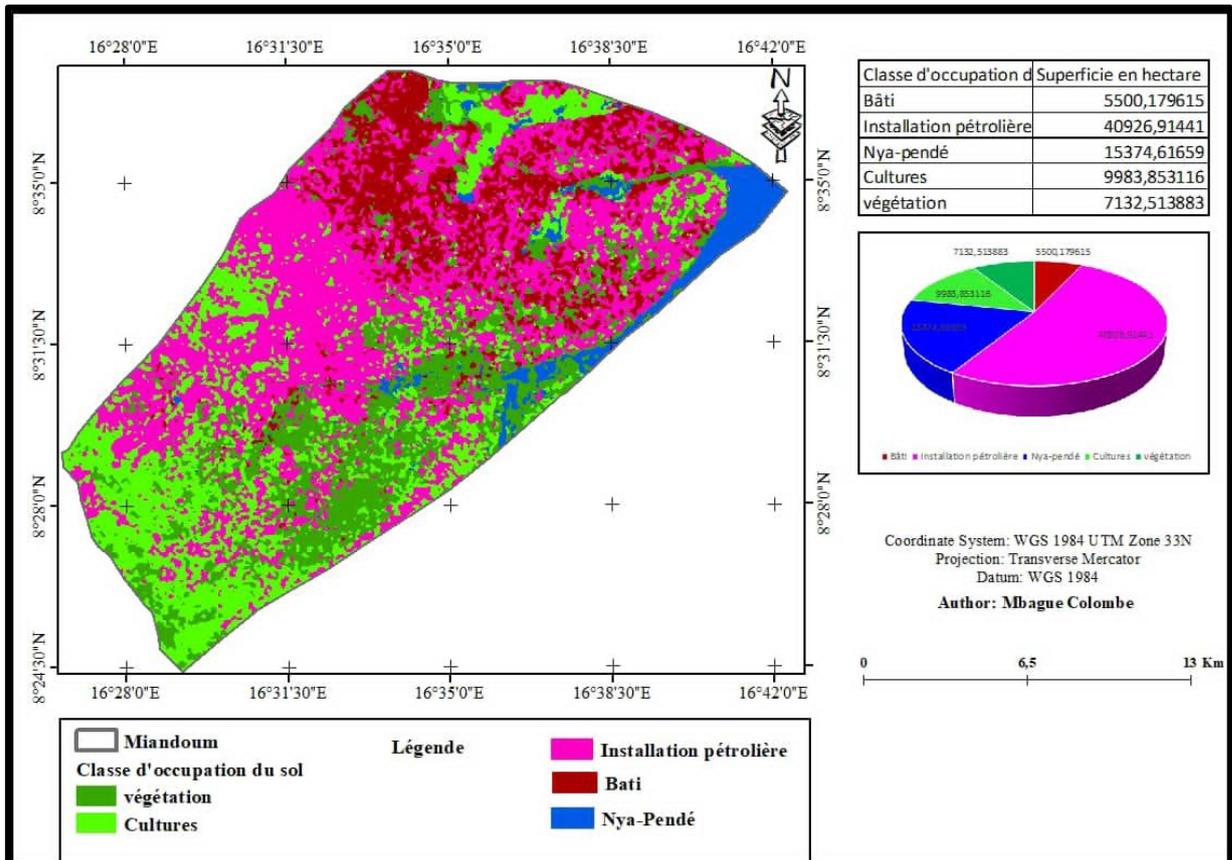
Source : Statistiques de l'image Landsat MSS de la sous-préfecture de Miandoum

Figure 16: pourcentage d'occupation du sol à Miandoum en 2000

Ce graphique montre le taux d'occupation du sol à Miandoum en 2000. L'on voit clairement que l'eau occupe plus de la moitié de la superficie de Miandoum.

III.4.2.2. Occupation du sol de notre zone d'étude en 2020

Avec le projet pétrolier de Doba, le paysage de la sous-préfecture de Miandoum a radicalement changé et l'occupation du sol est juste incroyable. Pour un village qui ne comptait que quelques cases en 2000. Après 20ans avec l'avènement du projet, l'occupation du sol de type est remarquable (Cf., figure 17).



Source : image Landsat MSS de la sous-préfecture de Miandoum

Figure 17: Occupation du sol à Miandoum en 2020

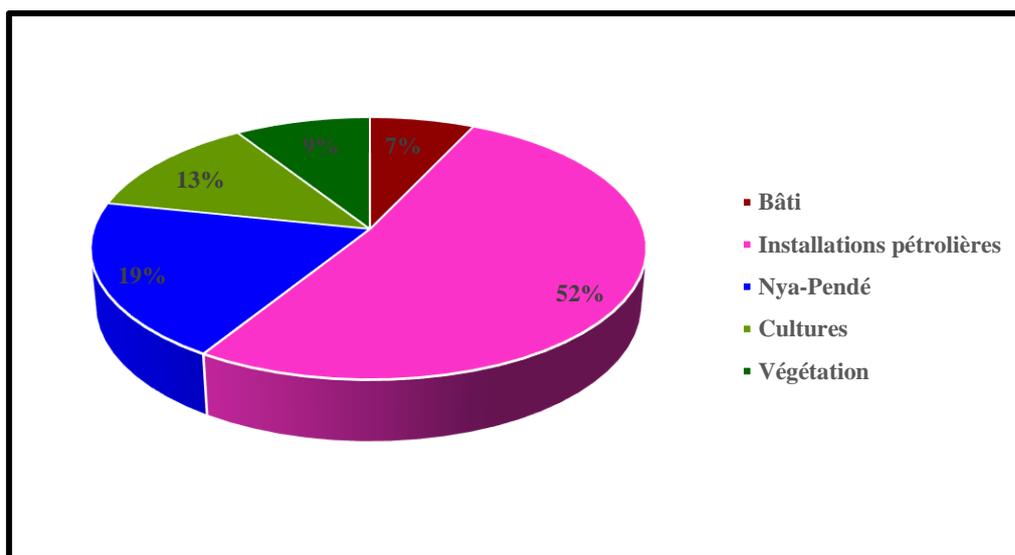
L'image Landsat de figure 17, précise l'occupation du sol à Miandoum d'une importance non négligeable ces vingt dernières années.

Tableau 12: Type d'occupation du sol et leurs superficies en (ha) avec leurs pourcentages en 2020

Classe d'occupation du sol	Superficie en hectare
Bâti	5500,179615
Installations pétrolières	40926,91441
Nya-Pendé	15374,61659
Cultures	9983,853116
Végétation	7132,513883

Source : Statistique de l'image Landsat MSS de la sous-préfecture de Miandoum

Le tableau 12, montre une occupation du sol de type bâti est de 7% en 2020 alors qu'à 20 ans en arrière elle était à 20%. Une diminution d'occupation du sol de type bâti de 13% en 20 ans, au profit des installations pétrolières. Ce qui est énorme pour un village érigé en sous-préfecture qu'en 2006 (Cf. figure 18). Et 52% d'occupation des espaces cultivables par les installations pétrolières.



Source : Statistique de l'image Landsat MSS de la sous-préfecture de Miandoum

Figure 18: Occupation du sol à Miandoum en 2020

Il ressort de figure 18, une considérable occupation du sol à Miandoum. Notons que le projet pétrole n'y est pour rien dans ce phénomène car lors de nos enquêtes sur le terrain, les chefs des villages nous ont laissé comprendre les populations de Miandoum sont en majorités constituées des gens venus d'ailleurs pour chercher du travail dans les sites pétroliers.

III.4.3. L'emprise et la pression foncière

Au fur et mesure que le projet pétrolier de Doba prend de forme, ses besoins en espace aussi augmentent. C'est pourquoi les surfaces prévues pour les infrastructures et le nombre de puits à forer ont été exagérément dépassés. D'après les estimations faites dans le Plan de Gestion de l'environnement, les plates-formes de puits doivent être partiellement remises en état. Il a été défini dans le rapport de PGE, les terres ayant été restaurées pour la dernière fois, auront une dimension qui se situerait dans une fourchette de 58×47m (2700m²) et 94×47 (4400m²). La partie remise en état doit être restituée aux usagers d'avant la construction. Par ailleurs, d'après les estimations du projet de Doba, l'emprise totale au niveau de la zone de développement est répartie comme suit :

- Terrains nécessaires à la construction = 2043ha ;
- Terrains nécessaires en permanence pour l'exploitation=, 666 ha ;
- Terrain à remettre en état et restituer aux usagers avant la construction =1377 ha dont ;
- Terrains disponibles sans restriction = 786 ha.

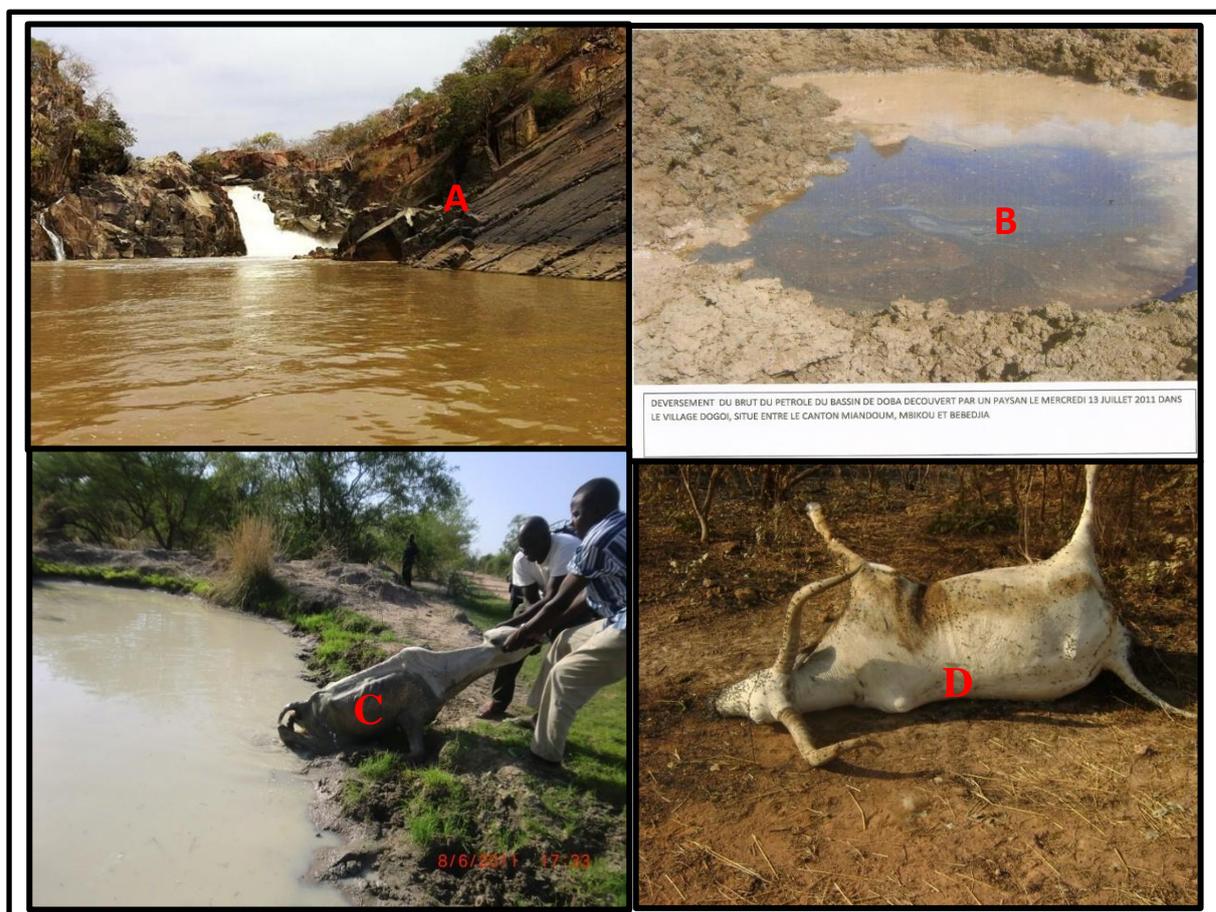
Cependant, la réalité sur le terrain est toute autre. Les superficies des plates-formes, telles qu'elles se présentent sont plus grandes que prévues par l'estimation dans le PGE (8250m² au lieu de 4400m²). Les surfaces totales occupées sont plus de 4000 ha aujourd'hui. Le rapport de l'ECMG mentionne en page 7 que : « sur ce point particulier, le consortium demeure donc dans une situation de non-conformité avec le PGE, sans action corrective bien défini.

L'emprise du projet, selon l'ECMG, a dépassé plus 40% les prévisions d'occupation des surfaces estimées nécessaires pour les travaux de construction des infrastructures de production et de transport du brut. Bien des terres ont été occupées et la population malgré les compensations a perdu ses moyens d'existence durables. En outre l'ECMG demeure dans l'incapacité d'évaluer si les dimensions finales des plates-formes seront conformes à celles présentées dans le PGE » l'incompétence et la mal gouvernances des structures nationales et internationales laisse libre champ au consortium d'exploiter davantage de terres au détriment des populations, sans être adéquatement indemnisées.

Il est aussi important de signaler que les restaurations des sols dégradés et des carrières n'ont pas été respecté jusqu'à présent. On en voit de çà et là des carrières non fermées, qui accumulent des eaux de pluies et constituent des lieux favorables au développement des

moustiques, vecteurs du paludisme, déjà endémique dans la zone et constituent de lieux favorables au développement des moustiques, vecteurs du paludisme qui est endémique dans la zone et constituent l'un des lieux de chute des enfants, animaux des cultivateurs et des éleveurs transhumants. Plusieurs animaux et enfants sont ainsi morts.

Planche 2: les carrières abandonnées et les animaux morts



Source : Enquête de terrain, septembre 2022

Il ressort de cette planche n°2 que la restauration des carrières et de sols dégradés prévue par le consortium n'est pas respectée par ce dernier les photos A et B illustrent cette réalité triste. Les photos C et D, montrent les paysans qui essaient de sauver leurs bœufs piégés dans une carrière non restaurée et un bœuf mort sorti de la carrière. Ces phénomènes continuent de sévirent dans les zones et ils relèvent entièrement de l'incompétence (dans le volet suivi des impacts des activités pétrolières et leurs restaurations.) des structures nationales et internationales mandatées à cet effet.

III.4.4. Les compensations individuelles et communautaires

Dans le document de Plan de Gestion de l'Environnement, les premières lois sur l'indemnisation des populations, prévoyaient une indemnisation des victimes d'expropriation des terres pour cause d'utilité publique. Dans ce même document (PGE), il est prévu deux types de compensations : les compensations individuelles et les compensations communautaires. Il sera question dans cette partie de montrer comment les compensations en espèce et en nature constituent une source d'exclusion des riverains par Exxon Mobil avec la complicité des chefs traditionnels qui s'autoproclament les chefs des terres.



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 8: Ecole primaire à Poutouguem confondue aux cultures

Voici une image d'une école dans le village Poutouguem, un projet d'une salle de classe, sans bureau, ni douche moins encore de maitres communautaires avec le site et la situation mal choisis. C'est vraiment déplorable ! Le chef de village de Poutouguem et certains habitants interrogés, affirment « que Esso, construit ces chambres indépendantes qu'il appel Salles de classes, avec les indemnités communautaires des espaces qu'il qualifie de brousse saisis pour les installations, au lieu de payer les habitants la totalité de leur dû, il préfère donner une partie et laisser l'autre partie pour réaliser de tels projets qui n'honorent pas son image mais qu'il ne perd pas son temps à inscrire sur des plaques comme si c'étaient des dons de sa part »

a) Les compensations individuelles facteurs de discrimination et de conflits fonciers.

Selon Moutedé, M. (2018, p. 245), *la compensation individuelle consiste à verser, pour les entreprises pétrolières, de l'argent ou du matériel en contrepartie des*

investissements réalisés initialement sur la terre occupée par les installations pétrolières. C'est donc un remboursement de la valeur des cultures, des arbres, des investissements divers, de la main-d'œuvre ..., que les infrastructures pétrolières ont détruits. Ce type de compensation a pour objet de permettre aux personnes et aux ménages qui ont perdu leurs terres, principaux moyens de production et source de revenus (cultures, arbres, et autres produits) à cause de l'implantation du projet pétrole, de restaurer leurs conditions de vie. La compensation individuelle vise donc à recréer ou, mieux, à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires affectés. A cet effet, ce sont les produits que portent la terre qui sont compensés et non la terre elle-même. Celle-ci est considérée comme domaine de l'Etat. Les compensations individuelles concernent les jachères d'un an ou moins, la perte des récoltes, des arbres fruitiers et des installations.

Rappelons que tout ce qui est considéré comme le domaine de l'Etat est non éligible à la compensation individuelle (la savane boisée, les forêts et la brousse il en est même pour les terres vacantes. Ces biens placés dans le domaine de l'Etat, ils seront éligibles lors des compensations communautaires. Notons aussi que certains arbres fruitiers plantés sur des terres classées comme appartenant au domaine de l'Etat sont éligibles. Les compensations individuelles sont censées être versées directement en nature ou en espèce aux bénéficiaires. Mais force est de constater qu'au moment de paiements des dites sommes, Esso avec la complicité des ONG en charge de cette affaire et les chefs traditionnels, l'argent n'était plus directement donné main en main aux villageois. L'argent est passé de l'ONG puis les chefs qui ont respectivement pris leurs parts avant de laisser les miettes à ces derniers. C'est à cet instant commence les magouilles qui mettront les populations riveraines dans une situation d'exclusion.

b) La fixation des prix des biens à compenser

Comme tout le monde voulait avoir sa part de gâteau dans la compensation individuelle, une controverse non permise s'était dressée autour de la fixation des barèmes de la compensation et l'évaluation des dommages. C'est ainsi Esso a fait faire au préalable une étude en collectant les données sur les produits agricoles auprès des ONG locales et de la Coton-Tchad, puis une étude sociologique dans les villages respectifs. Les résultats de ces travaux ont permis à Esso d'avoir les informations sur les valeurs des produits agricoles sur le marché et le cout de la production. Esso n'a pas intégré le fait que la terre sera prise de manière définitive, et le fait qu'un arbre détruit, pouvait produire plusieurs années et non seulement une année. Rappelons qu'en procédant ainsi, Esso a joué à l'intelligent avec les

autorités incompétentes mais avec les riverains ce n'est rien d'autre qu'un escroc, d'où la marginalisation des populations riveraines commençant par Esso.

Tableau 13: Les valeurs moyennes de quelques arbres fruitiers

N°	Noms français ou locaux	Noms scientifiques	Valeurs en F CFA
A.	Néré	<i>Parkia biglobosa</i>	675 681
B.	Karité	<i>Vitellaria paradoxa</i>	443 581
C.	Tamarinier	<i>Tamarindus indica</i>	301 998
D.	Rônier	<i>Baorassus aethiopum</i>	87 000
E.	"Kaja"	<i>Cordia Africana</i>	122 993
F.	"Men"	<i>Tetraphera andogensis</i>	1 225 979
G.	"Koyo"	<i>Lophira Lanceolata</i>	46 200
H.	"Kutu"	<i>Detarium microcarpum</i>	120 000

Source : MOUTEDE.M. Vincent, 2018, p. 247.

Comme le tableau n°13, le décrit, Esso a exclu beaucoup d'arbres qui ont de valeurs ancestrales pour les riverains et qui sont très importants pour les paysans surtout sur le plan alimentaire comme le jujubier, le figuier, etc., ces arbres des savanes protègent aussi les populations contre les vents violents souvent destructeurs en début des saisons pluvieuses et en fin des pluies. L'Acacia albida, par exemple qui exclut des arbres à compensés est reconnu pour son apport dans la fertilité des sols mais n'est cité par Esso dans ce tableau.

c) Revue en baisse des valeurs des arbres par Esso en 2004

Après discussions sur discussion sur le barème des valeurs des arbres fruitiers, et avec la mutation économique au quelle la zone productrice fait face, Esso revois en baisse le prix de ces arbres tout en excluant certains arbres qui étaient jugés éligibles d'après les études que ce dernier a fait avant la compensation. Ce qui est absurde de la part d'Esso.

Tableau 14: Barèmes révisés en 2004

Catégorie/culture	Unité/Sous-catégorie/valeur compensatoire		
	Par hectare	Par code ¹⁰⁴	Dégâts en m ²
Barème des champs par unité de mesure			
Cultures vivrières et culture du coton traditionnel	729 075	367 527	73
Coton de la Coton-Tchad	236 200	118 100	24
Riz	485 250	242 625	49
Arbres fruitiers domestiques	Non productif<1an	Non productif>1an	Productif
Avocatier	5 000	5 000	30 000
Bananier	2 000	2 000	2 000
Citronnier (limettier/orange)	15 000	15 000	50 000
Goyavier	7 500	7 500	25 000
Palmier borassus	14 500	14 500	87 000
Papayer	4 000	4 000	8 000
Acajou africain (non compensé si fait partie du domaine public)	45 000	45 000	80 000
Karité	5 000	27 000	162 000
Néré	5 000	44 000	263 000
Tamarinier	5 000	18 000	109 000
Tétrapleura andongensis	5 000	76 000	455 000
Acacia Sénégal, Gomme arabique	5 000	15 000	50 000
Arbre à ombre	5 000	5 000	30 000
Manguier	Jeune pousse	1-6ans	Plus de 6 ans
	2 500	30 000	550 000
Taux pour les arbres élagués			
Jusqu'à 30% de branches		% de perte de valeur compensatoire	
Plus de 30% de branches		Arbre entier	Taux supérieur
Pêche		Petit	Grand
Nasse		25 000	49 000
Filet et attaches		10 000	13 000
Prise perdue		Perte justifiable	
Autres articles		Mesures	
Jardin potager		M2	1 565
Ruche		Unité	10 625
Canne à sucre		25 par jeune canne	70 par canne adulte

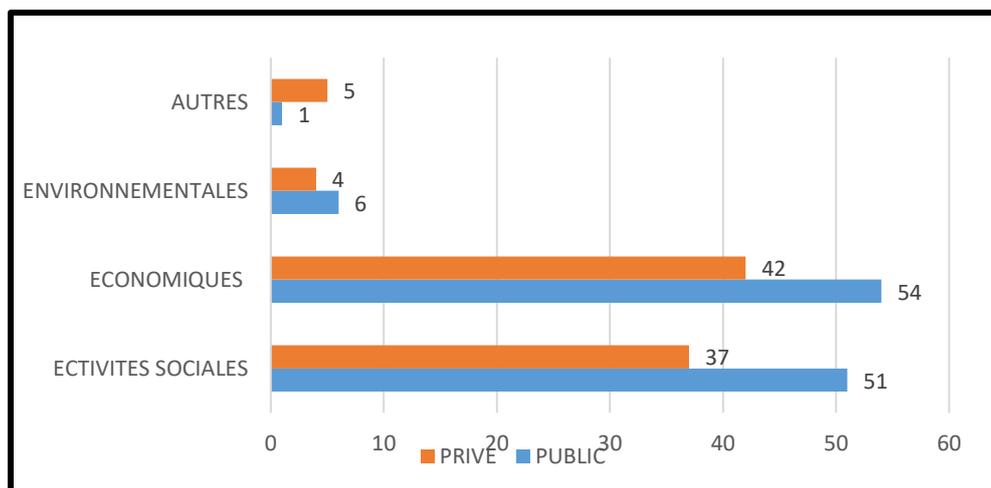
Sacrifice chef de terre		Unité	33 000
Sacrifice déplacement du cite sacré		Unité	100 000

Source : MOUTEDE.M. Vincent, 2018, p. 248

Le tableau N°14, nous pouvons voir déjà la première forme de marginalisation de la part de l'Etat tchadiens face aux populations riveraines. Il n'a pas pris la peine de faire faire une étude comme Esso la faite pour pouvoir définir les arbres considérés comme éligibles à la compensation ou non. Il a donc laissé Esso usé de sa ruse sur les pauvres paysans en décidant du prix des ressources qui les nourrissaient depuis des années. Et non seulement il s'était contenté de les escroquer mais il a menti au moment des compensations que les arbres que d'après son étude sociologique menée, définissait éligibles à la compensation ne l'étaient plus. Les populations sont laissées aux mains d'Esso qui fait de leurs biens ce qui bon lui semble. Sinon comment comprendre que Esso n'a jamais planter ne se reste qu'un seul arbre au Tchad, et c'est lui qui fixe les prix et décide de qu'elle était éligible à la compensation ou non ? C'est vraiment le comble et du jamais vu.

III.5. LA MARGINALITE AU PLAN SOCIO-ECONOMIQUE

De jour au lentement que les activités pétrolières prennent forme jusqu'à ces jours, les habitants des zones desdites activités font face à une situation socio-économique précaire qui se dégrade un peu plus chaque jour plongeant ces derniers dans une autre forme d'exclusion. Cette partie s'articulera autour des points ci-après : Une démographie galopante, le secteur éducatif paralysé, l'alcoolisme et la prostitution, les maladies sexuellement transmissibles, les problèmes conjugaux, l'insécurité les maladies respiratoires, cutanées, visuelles, l'exposition des riverains à la lumière et la nuisance sonore. Tels sont les maux auxquels sont livrées les populations da la sous-préfecture de Miandoum.



Source : Données terrain, septembre 2022

Figure 19: Graphique croisé des activités d'Exxon Mobil et ses secteurs d'intervention

La figure 19, montre les domaines d'intervention et les secteurs d'Esso. Ces activités sont purement économiques et ciblent les marchés publics.

a- Une démographie galopante causée par l'immigration

Dès le lancement des hostilités, les zones concernées par le projet pétrole au sud du Tchad ont vu leurs villes, villages et quartiers pris d'assaut par les demandeurs d'emploi. Alors qu'un projet sur le Plan de Développement Régional avec pour objectif principal l'atténuation de l'immigration dans les zones pétrolières, qui avait été mis sur pied à cet effet, mais qui n'étant pas près au moment des activités a donc fait tout foirer les stratégies envisageables. Ce retard à causer d'énormes dégâts avec l'explosion des zones pétrolières des personnes venues de partout pour se chercher. C'est une situation qui a échappé totalement au contrôle des autorités et continue après 20 années d'extraction pétrolière. Les riverains font face à l'insécurité car les migrants n'ayant pas trouvé du travail se livre à alcoolisme se soldant au banditisme, les filles se livrent à la prostitution et à alcoolisme. Une petite portion de terre qui supporte le triple de sa population avant l'ère pétrole, sans oublier les problèmes fonciers se soldant souvent par les violences.

Tous ces problèmes pour l'Etat tchadien, ne concernent que les concernés, pour lui, si l'Armée tchadienne a tout ce qu'il faut et que sont partie politique et son clan vont bien, c'est tous les restes ne sont pas ses problèmes au contraire cette situation permet d'étendre sa dynastie. Et les résultats sont là les médias et les réseaux sociaux en hurlent. Nous retiendrons comme exemple les évènements du Jeudi noir du 20 Octobre 2022 retenue comme une manifestation la plus meurtrière de toute l'histoire du Tchad. Tout ça pour le pétrole, avoir la main mise sur les recettes tout en excluant les populations riveraines.

b- L'éducation paralysée

L'éducation est placée dans le secteur prioritaire devant bénéficier des recettes pétrolières. C'était l'un des objectifs premiers qui ont convaincu la Banque Mondiale de



Source : Terrain, MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 9: les enfants de Ngalaba

Ces enfants sur la photo, sont les enfants du chef de villages de Ngalaba, et notons qu'aucun d'entre les onze, parts à l'école. A qui fera-t-on croire que ces enfants viennent de village où l'on exploite le pétrole depuis plus de 20ans. Ils ont comme activités principales sont : les travaux champêtres, la chasse et garder les troupeaux. Ils ne sont pas vêtus, ils n'ont de chaussures à leurs pieds. Dans cette situation, la plus importante est leur éducation. Ces enfants ont un avenir douteux car excluent de salles de classes.

Financier le projet pétrole au sud du Tchad. Le secteur éducatif aussi n'a pas échappé aux effets néfastes de l'extraction pétrolière. Selon GRAMP/TC, 2002, au cours de l'année scolaire 2001- 2002, 1253 élèves ont vu leurs classes fermées à cause de départ des maitres communautaires et cela pour les zones qui avaient des salles de classes à cette époque, car les deux écoles communautaires que nous avons eu à recenser dans la sous-préfecture de Miandoum, construites soit avec l'argent des compensations communautaires ou par les cotisations des riverains avec l'appuis des élites dudit village, sont construites que quelques années encore. Dans le Canton Miandoum, deux enfants sur dix vont à l'école. Même cela s'est admis dans les familles qui peuvent envoyer leurs enfants à l'école à Bébédjia, car c'est dans le Département de la Nya que les enfants y font pour fréquenter. Et une famille sur dix

envoie son enfant fréquenté à Bébédjia. Les salles classes sont les lieux de refuge des animaux domestiques

Tableau 15 : Tableau croisé S2Q207 : Quelles sont leurs réalisations dans la sous-préfecture de Miandoum ? * S2Q208 : Quels sont les domaines d'activités ?

		S2Q208: Quels sont les domaines d'activités?					Total
		Activité sociales	Economiques	Ecologiques	politiques	Autres	
S2Q207: Quelles sont leurs réalisations dans la sous-préfecture de Miandoum?	Ecole	17	9	1	4	1	32
	Hôpitaux	13	8	3	2	1	27
	Forages	38	20	5	8	8	79
	Autres	17	23	3	7	12	62
Total		85	60	12	21	22	200

Source : enquête de terrain, septembre 2022

Il ressort de ce tableau les réalisations sociales avec les recettes pétrolières. Dix-sept écoles pour les quatre départements que compte la région, treize hôpitaux repartis entre ces départements, trente-huit forages.

Au niveau secondaire, plusieurs abandons des classes des adolescents sont signalés par Monsieur l'inspecteur dudit département. Les informations arrivent aux oreilles du responsable d'Esso qui décide faire une enquête pour pouvoir prendre des décisions idoines à cet effet, mais une fois l'enquête finie, Esso sort un rapport d'enquête en précisant que dans tout le département la Nya, l'inspecteur de l'éducation affirme avoir enregistré le départ de huit (8), élèves depuis le démarrage des activités pétrolières alors que l'inspecteurs a bien dit 11 000 élèves ont quitté leurs bancs d'école.

Planche 3: l'Ecole dans à Miandoum 2009,



Source : Thèse MAOUNDONODJI Gilbert, 2009

La planche n°3, nous montre un hangar bricolé (photo A), par les parents comme une salle de classe à Miandoum. Pour un village où jaillit l'or noir, c'est triste. Rappelons que ces genres d'hangars existent (photos : B et C) toujours dans ces zones pétrolières après 20ans d'exploitation. Même en pleine ville de Doba. Et l'Etat s'en fiche complètement. Ce dernier ne prend la peine d'affecter les enseignants dans ces zones. A Miandoum se sont les parents qui cotisent pour payer les maîtres communautaires mais qui finissent par déposer les crais faute contrats non respectés.

Fréquenter ou aller à l'école est devenu un luxe pour les riverains des zones pétrolières en générale, et ceux de Miandoum en particulier.

c- Alcoolisme, la prostitution et les problèmes conjugaux

L'immigration des gens venus de partout crée des ennuis pas possibles aux populations de la sous-préfecture. Ils s'agissent de l'alcoolisme la prostitution qui se solde très souvent par les problèmes conjugaux.

A la date de démarrage des travaux d'extraction pétrolière connue, les demandeurs d'emploi, les hommes et femmes d'affaire, les jeunes, vieux qualifiés ou non, prennent d'assaut les zones pétrolières particulièrement Miandoum qui est la première zone d'entre les

trois à produire du pétrole brut par son champ de Ngalaba. Ils sont venus en nombre avec chacun(e), une qualification propre ou un profil particulier sachant que tous n'auront pas la chance de trouver du travail les champs pétroliers. Cependant ils sont là.

Ceux qui ont eu la chance d'être employés par le consortium troublent le quotidien des riverains au même titre que ceux qui n'ont pas pu trouver du travail. Ceux qui y travaillent ont laissé leurs familles quelque part afin de se chercher pour au final les mettre à l'aise mais force est de constater qu'ils oublient cet aspect et refondent pour la plupart d'autres familles avec les femmes sur les sites venus se chercher laissant les femmes et les enfants dans la désolation. Le suivisme ne rate pas aussi les adolescentes de Miandoum. On note des cas de grossesses indésirées, les avortements précoces avec abandon des classes, et les plus dangereux d'entre tous sont les IST et MST.

Ceux qui n'ont pas la chance de se faire embaucher dans les champs pétroliers avec la recrudescence des débits de boissons, ils choisissent de ne plus retourner d'où ils sont venus mais préfèrent se livrer à une vie de débauche. Le banditisme bat son plein l'insécurité règne dans sa totalité avec ces derniers. Les cas de vols à main armée sont récurrents avec les zaraguinants (Coupeurs de route). De tous ces maux que traversent les riverains des zones pétrolières en générale et ceux de Miandoum en particulier, l'Etat tchadien est un sourd muet et n'attend que ces recettes de pétrole soient déposées dans les paradis fiscaux à l'étranger soit au trésor public pour dilapider.

Conséquences de ces troubles : Dépravations des meurs, insécurité, le baby-boom, les maladies et infections sexuellement transmissibles, l'abandon des classes, les conflits fonciers et communautaires, vu le nombre des populations qui croit chaque un peu plus, la pauvreté qui se confond à la précarité. Tout cela au prix de quoi ? Rien ! Tant que l'armée a les moyens pour assurer son règne et tirer à bal réelles sur ceux qui oseront dénoncer quoi que ce soit, le Tchad va bien ! Sinon le reste ce n'est pas son marché.

Il est d'une importance capitale de noter que ces soucis existaient avant ce n'est pas que c'est le projet pétrole qui a apporté pour la première fois dans les villages, les problèmes que nous venons d'énumérer mais nous insistons que le projet pétrole y est pour quelque chose dans leurs proliférations.

d- Les maladies auxquelles font faces les riverains (les MST/IST, le paludisme, les infections pulmonaires et cutané, les troubles visuelles, les diarrhées etc.)

- **Les MST/IST :** Nous avons dit haut, vers fin de la partie C, que ce n'est pas le projet pétrole qui a amené ces maladies citées dans les zones pétrolières ou principalement à Miandoum. Cependant, le projet est considéré ici comme un agent déclencheur dans la

multiplication de ces maladies. La concentration populaire liée à l'immigration des personnes en quête d'emploi ; l'immigration des prostituées dans, les zones pétrolières à la recherche de fortune auprès des travailleurs du secteur pétrolier, et la multiplication des coins de vente de boissons locales ou importées sont à l'origine du taux élevé des maladies et infections sexuellement transmissibles. Les jeunes restent les plus affectés par ces maladies. Et cela reste une perte énorme pour un pays pauvre qui devait compter sur sa jeunesse pour relever les défis qui s'offrent à lui face aux pays voisins. La jeunesse est le fer de lance d'un pays dit-on. Mais le Tchad néglige sa jeunesse au profit de choses qui ne vont que régresser le pays en matière de développement.

- **Le paludisme :** Depuis l'époque de pharaon, le paludisme existait déjà. Dans la sous-préfecture de Miandoum, le palu tue 80 enfants sur 100 chaque mois selon les impressions du médecin chef district de Békia, puisque la campagne de distribution des moustiquaires imprégnés dans les zones pétrolières date de 2007. Les enfants en général et les parents en particulier ne dorment pas sous moustiquaire. Pour une zone pétrolière comme Miandoum, l'Etat tchadien et ses partenaires sont incapables d'assurer le minimum de couverture sanitaire aux riverains.

Les ONG donnent chaque année, les Ballots de moustiquaires pour distribuer dans tous les ménages du Tchad mais la population se retrouve en train d'acheter ces moustiquaires aux commerçants dans les marchés sur toute l'étendue du territoire. La question qui reste à poser est : Qui vend les moustiquaires aux commerçants pour qu'à leur tour, ils vendent aux populations ? Il est clair que le bien-être des populations tchadiennes pour la plupart et celui des habitants de Miandoum, reste le cadet des soucis de l'Etat. A cela s'ajoutent les cas de malnutritions modérées aiguës et la malnutrition aiguë sévère qui tuent aussi les enfants à Miandoum. Notons que pour les 26 villages que compte la Sous-préfecture, il n'y a que deux centres de santé un à Miandoum et celui de Békia soutenus par les personnes de bonne volonté et les ONG comme Unicef. Selon le Médecin chef district, le taux de paludisme est de 84,86% à Miandoum.



Source : MBAINANDOUM Modeste, Septembre 2022

Photo 10: Explication sur les Types de vaccins à Békia

La photo 10, nous montre les quittes de conservation des différents vaccins que dispose le centre de santé de Békia, La BCG, vaccin contre la fièvre jaune, la poliomyélite, la méningite A le vaccin contre la rougeole. Fournis entièrement par les partenaires du ministère de la santé publique. La glacière électrique fonctionne à base de panneau solaire ce qui permet la conservation des vaccins.

- **La diarrhée** aussi est récurrente dans les zones pétrolières. Ce cas touche beaucoup plus les enfants de 0 à 5 ans. La cause des diarrhées est à chercher dans les effets polluants dans l'air qui se déposent sur les fruits et légumes consommés soit sans une bonne qualité d'hygiène et la contamination des eaux des puits consommés par la nappe phréatique en fusion avec les puits pétroliers abandonnés par ces derniers sans un traitement au préalable.

Tableau 16 : problème de santé

Problème de santé					
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Paludisme simple	185	212	218	153	252
Paludisme Grave	6	8	8	2	1
Infections des voies respiratoires	54	47	42	92	72
Diarrhées	87	77	67	74	90
Dysenteries	34	28	23	20	24
Toux de 10 jours et plus	17	19	14	27	23

Source : GRAMP/TC, 2002

Le tableau n°16 décrit les cas des maladies les plus récurrentes dans les zones pétrolières par mois et selon les formes diagnostiquées. Il est important de signaler que ce tableau date des débuts des années d'extraction pétrolière ou les populations riveraines avaient une condition de vie descente. Avec l'évolution des travaux, les conditions de vie de ces dernières se dégradent au fur et à mesure que les travaux se concrétisent. Aujourd'hui ces maladies gagnent du terrain parce que sans couverture sanitaire solide, c'est les enfants, femmes enceinte et les adolescents qui sont les victimes de ces maladies. Le taux de palu est 84,86% dans la sous-préfecture de Miandoum selon le Médecin chef district de Békia.

- Les diarrhées et les infections des voies respiratoires

La diarrhée et les infections des voies respiratoires, ont pour cause les mêmes agents déclencheurs. Les habitants de Miandoum n'ont pas de WC. Il ressort des questionnaires adressés aux populations riveraines que 99% de population de Miandoum ne disposent pas de lieu d'aisance, alors qu'ils n'ont que de puits ouverts sans marge même en saison pluvieuse ou il y'a inondation. Résultats :

Les maladies cutanées, respiratoires, la diarrhée et bien d'autres.

Dans tous les ménages qu'on eut à enquêter, c'est sauf le chef de Canton seul qui dispose de lieu d'aisance. Le chef de village de Békia nous a assuré ses habitants défèquent à l'air libre. Nous sommes sans ignorer que les inondations font que les selles sont drainées vers les puits ouverts que les ménages utilisent ses eaux pour boire, se laver à la cuisine et bien d'autres taches. Ces microbes que ses riverains inhalent ou avalent soit par les aliments crues ou préparés soit dans la Consommation d'eau provoquent la diarrhée et le choléra.

Planche 4: puits d'eau consommable à Miandoum



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

La planche 4, montre un puits ouvert avec une marge comme au troisième siècle avant J.C, et l'eau de ce puits dans une vase puisée par une femme de poutougem pour la cuisine qui accepter volontiers de nous laisser filmer. Pour un village ou aucun ménage ne dispose de lieu d'aisance, qui a cette qualité de puits ouvert sans marge. Avec les inondations de ces dernières années, les eaux ruissellent et convergent dans ces puits. Rappelons que ces eaux sont utilisées pour la consommation, la cuisson et pour biens d'autres taches. Elle est la cause des diarrhées récurrentes dans ces zones.

e- Les infections cutanées visuelles et les troubles auditives

Les infections cutanées : ce sont les lésions de la peau ou de l'épiderme chez les enfants ou les adultes dû selon le Médecin du Centre de Santé de Békia à l'usage des eaux contaminés par les débris chimiques polluants dangereux dans l'air par le fumé et les gaz. Le pétrole peut être cancérogène sous certaines formes, ainsi que certains de ses dérivés. La combustion du pétrole libère dans l'atmosphère d'autres polluants, comme le dioxyde de soufre (SO₂), L'Agence internationale de l'énergie évaluait les émissions mondiales de CO₂ dues à la combustion du pétrole à 11 415Mt (Million de tonnes) en 2018 contre 6 672 Mt en 1971, 8 510Mt en 1990 ; la progression depuis 1990 est de 34,1%, (2007). Et les populations de Miandoum sont exposées depuis plus de 20ans à la lumière, fumée, et autres agents polluants dans l'air. La situation de nos jours à Miandoum est préoccupante car la plupart de chefs de ménages que nous avons enquêté nous ont fait comprendre que six enfants sur dix ne

voient plus à partir de 14, cela est le résultat de leur proximité avec les champs et puits pétroliers sans compter les lignes de haute tension derrière les cases.

III.6. LA MARGINALITE AU PLAN ENVIRONNEMENTAL

Il est important d'aborder ce volet en nous appuyant sur des Lois, Articles et textes pour mieux expliquer la marginalité au plan environnemental.

La Loi N°014/PR/1998 du 17 Aout 1998, définissant les principes généraux de la protection de l'environnement est le principal instrument juridique en la matière. Elle impose des obligations de protection de l'environnement tout citoyen, toute personne physique ou morale, entreprenant des aménagements, des ouvrages, à travers ses différentes dispositions. De cette principale Loi, découlent quelques Décrets qui abordent dans le même ordre d'idée :

Le Décret 904/PR/PM/MMERH/2009 du 6 Aout 2009 portant réglementation des pollutions et des nuisances à l'environnement ;

Le Décret 630/PR/PM/MEERH/2010 du 4 Aout 2010 portant réglementation des études d'impact sur l'environnement.

D'autre part, la Loi N°09/PR/2008 portant adoption du Plan National d'Intervention en cas de déversement Accidentels d'Hydrocarbures (PNIDAH) du 6 juin 2008 s'inscrit dans le cadre des engagements de l'Etat pour créer les conditions appropriées de protection de l'environnement dans le secteur pétrolier.

A la question de savoir si l'Etat tchadien, garant de ces Lois, Articles et Textes prend la peine de faire respecter ces lois dans les zones pétrolières pour le bien-être des populations riveraines et un environnement sain dans lequel tout être vivant en a le droit d'y vivre ?

De ces Lois et Textes, il ressort que les différents partenaires du projet pétrolier (en particulier la Banque Mondiale), se sont engagés à travers ce PGE pour faire de ce projet un modèle pour les pays pauvres.

Dans le souci d'un encadrement solide du projet, la Banque Mondiale et les gouvernements du Tchad et du Cameroun ont mis en place un groupe de travail appelé « Groupe International Consultatif » (GIC).

L'organe GIC assure le suivi du projet dans le cadre de ses missions statutaires effectuées chaque année au soit au Tchad soit au Cameroun. Cependant, comme simple organe de conseil, le travail du GIC ne se limite qu'aux recommandations qu'il soumet aux

acteurs respectifs du projet. Mais force est de constater que ses recommandations sont par conséquent, non suivies d'actes concrets exposant ainsi les riverains à une marginalité environnementale.

III.6.1. Occupation de sol par les installations pétrolières

Le réel souci réside dans la cohabitation de deux systèmes de natures différentes dans un même espace. D'un côté, un système d'exploitation communautaire locales ayant deux principaux pôles : une base de vie (habitations) et un milieu de vie (parcelles cultivées, jachères, brousses la foret...) de l'autre, un système d'exploitation industrielle d'Esso ayant pour sa part deux pôles également : (une base de production à Komé base et Komé 5) et le milieu de production dont les centrales de collectes, système pipeline, les pistes et les routes, les lignes de hautes tensions, les plateformes, et les puits forés. Avec le projet pétrole de Doba, Esso à occuper et continue d'occuper les (les brousses, forêts, jachères) et les parcelles cultivées. Les paysans sont donc impuissant de cette situation qui trace leur destin de manière négative. Car ils peuvent plus pratiquer librement la jachère ni aller cueillir des fruits dans le forés à leur guise juste parce que certains ces espaces sont occupés par les puits forés, les carrières et les centrales de collecte.

Planche 5: l'occupation des espaces vitaux par les installations pétrolières et les carrières



Source : enquête de terrain ,2022

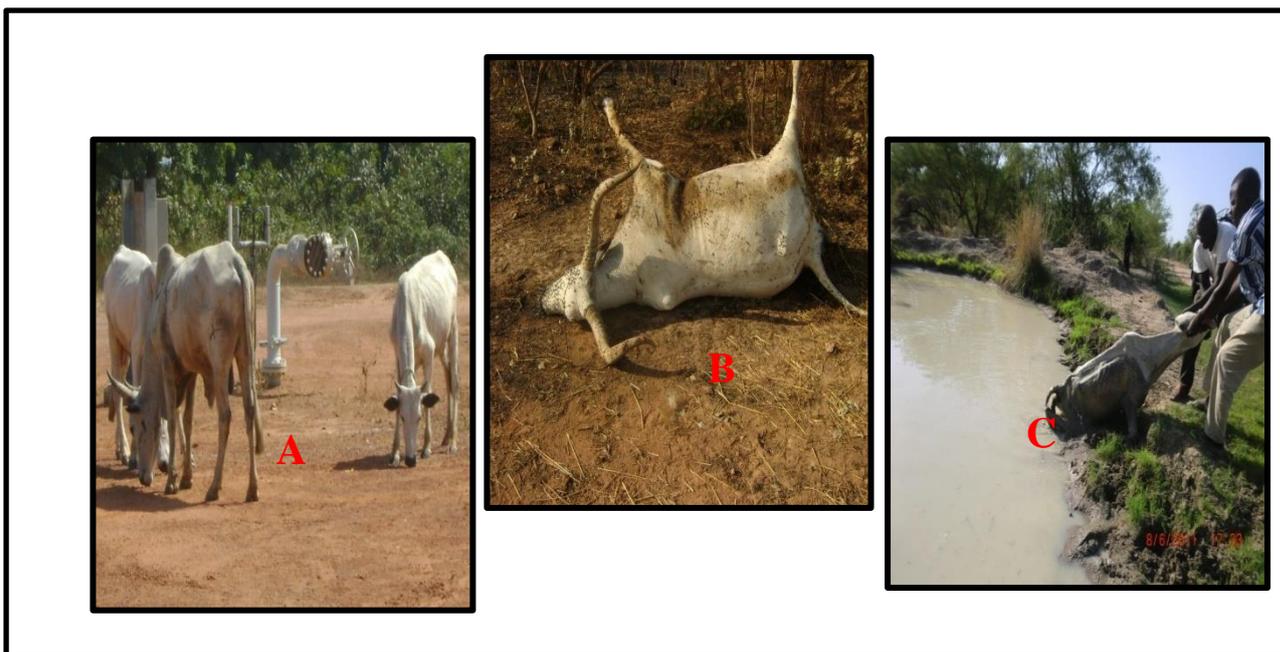
Il ressort de cette planche n°5 que des hectares et des hectares d'espaces vitaux (forets, brousse et jachères) sont occupés par les carrières, puits forés et les centrales de collecte.

Les populations ne peuvent plus produire comme avant et n'ont pas eu la possibilité de s'adapter à un nouveau contexte qui est totalement différent de ce qu'elles connaissent.

III.6.2. La pollution de l'environnement

L'extraction pétrolière de par sa nature, produit des déchets qui sont toxiques. Les règles de leur gestion définies dans le PGE. A l'observation des faits et à l'écoute des populations riveraines, la gestion de ces déchets pose problème. Ce qui explique une fuite de responsabilité de la part des autorités tchadienne donnant libre champ à Esso de faire ce qui bon lui semble de ces paysans et de leurs espaces. Plusieurs cas d'intoxications et de mort d'animaux pire mort d'enfants sont rapportés par les communautés. Ces animaux sont morts parce qu'ils ont consommés dans les carrières abandonnées non restaurées, les eaux souillées de ruissellement ou ont léché les produits toxiques éparpillés sur les plateformes. Pour ce qui est de morts d'enfants, ils se sont purement et simplement noyés dans les carrières.

Planche 6: La gestion des déchets causant la mort des animaux et d'enfants



Source : GRAMP/TC, 2012

Sur cette planche n°6 : la photo A, montre les animaux qui sont en train de brouter sur les plateformes pétrolières où sont éparpillés des déchets toxiques. La photo B relate les faits que ces animaux ont consommé les substances toxiques et meurent. Le cliché C ressort que les paysans essaient de sauver un bœuf piégé dans une carrière. Les plaintes contre Esso par les paysans sont restées sans suite qui révolte le plus les riverains qui ont perdu des bœufs et des enfants.

III.6.3. La nuisance sonore et la poussière

La prévalence importante des maladies respiratoire enregistrées aux niveaux des structures sanitaires. Rappelons que dans les villages les populations habitent tout au long des routes ce qui Pour mener à bien les activités pétrolières, Esso a enfouie les gros moteurs sous terre comme à la surface qui tournent depuis plus de 20ans. Ces moteurs perturbent les écosystèmes endogènes qu'exogènes. Les animaux sauvages qui ont fouillent les bruits, les oiseaux et autre. Mais le plus gros problème avec la nuisance de ces moteurs, est qu'elle affecte dangereusement la santé de la population. Vu que cette population à une proximité avec les installations.

La norme de la nuisance sonore est de 55 décibels (l'unité de mesure= dB) mais ils sont au-dessus de cette norme 87dB, (enquête de terrain). Ce qui traduit les dires du chef de village de Ngalaba, il dit : « de fois lorsque je voyage dans un autre village ou une autre ville où il n'y a pas les activités pétrolières que je prends combien les bruits ont d'impacts sur nous et sur nos enfants ! Il poursuit en disant qu'il lui arrive d'entendre les mêmes

sonorisations des moteurs de Miandoum alors qu'il se trouve dans une zone calme. De fois il répond sans qu'on puisse l'appeler. Et pour ce qui est des moteurs souterrains, il entend souvent son cœur vibré ».

L'autre problème est la montée de la poussière au passage des convois de véhicules transportant le matériel du projet. Ce qui explique les expose plus. Selon une étude, la concentration des gouttelettes infectantes en suspension dans l'air, et la durée pendant laquelle un sujet sain respire cet air contaminé constituent deux facteurs essentiels qui déterminent le risque de transmission du bacille de la tuberculose.



Source : GRAMP/TC, 2012

Photo 11: Transport de matériel du Projet

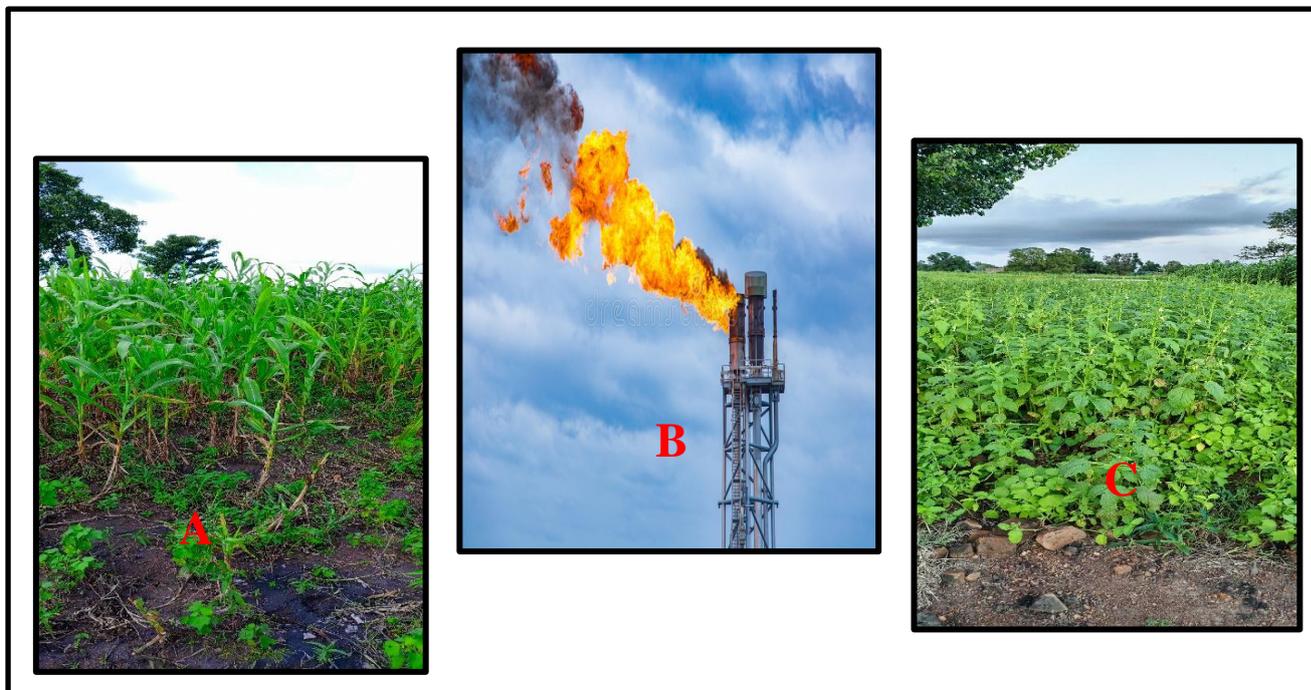
Le transport par convois de matériels de projet fait monter la poussière, conséquences les maladies respiratoires récurrentes les zones pétrolières.

III.6.4. Perturbations phonologiques des plantes cultivées

Dans les villages pétroliers, les cultures s'entremêlent des installations pétrolières. Selon les riverains le problème est crucial, et le plus embêtant est celui des rendements. Pendant le cycle végétatif des plantes, la montaison se fait de façon naturelle et habituelle. Mais ce qui est paradoxale pour ces paysans, c'est que la montaison dure plus qu'il le faut si bien que les périodes de floraison et de fructification sortent de la saison de pluies. On assiste à des plantes vertes sans fruits pendant la saison des récoltes et qui ne servent que de fourrage. L'explication simple est que ces plantes sont exposées à système d'éclairage interminable. Rappelons que la synthèse chlorophyllienne se passe en présence de la lumière le jour. La nuit, la plante transforme le carbone capté le jour par le phénomène de la photosynthèse en nutriment pour s'alimenter, ce qui lui permet de passer d'un stade à un autre. Or, quand la

plante est exposée de façon continue à la lumière, elle ne fait qu'exercer la photosynthèse qui lui permet de monter mais n'a pas la possibilité pour transformer les substances en aliment pour fleurir et fructifier.

Planche 7: les plantes cultivées



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Il ressort de cette planche que les plantes sont bien vertes mais ne donnent pas de fruits ou de rendements. La photo A, est la culture du sorgho et C du sésame. Le cliché B, montre la lumière qui perturbe la photosynthèse des plantes. Cette lumière accompagnée de la fumée et la chaleur existe depuis plus de 20ans.

III.6.5. Périissement des espèces animales et végétales

Les fleuves Nya, Pendé et Loule sont les principaux cours d'eau qui desservent toute la zone pétrolière en eau. Les ressources halieutiques proviennent de ces derniers. Leur lit, pendant la période de retrait des eaux constituent une zone des cultures maraichères par excellence et la culture du riz et de maïs. Une forêt galerie de développe en rallongeant le au long de ces cours d'eau, et la population trouve des espèces végétales utiles pour ses besoins. Mais avec l'implantation du projet, un phénomène inhabituel sévit depuis quelques. Les eaux ne se retirent plus. On assiste au dépérissement des arbres, à une disparition des ressources halieutiques. Les inondations de plus en plus grandes qui occupent les espaces cultivables. Ce qui prive les paysans d'une grande partie de leur espace de production. La sous-préfecture de Miandoum n'est pas du reste.



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 12: Un champ englouti par les eaux d'inondation dans le village Maïkeri

La photo n°12 : nous montre un champ complètement dans l'eau. Les inondations de l'année précédente un phénomène jamais enregistré auparavant dans le Canton Miandoum. Ce qui explique les effets grandissants de l'exploitation pétrolière un peu plus chaque année.

Il est important de signaler que les inondations dont sont victimes les riverains des zones pétrolières en générale et ceux de Miandoum en particulier ne sont pas anodines. Ce ne sont pas les eaux des pluies seules. Car avant que certaines villes du Tchad ne soient victimes des inondations, Le Canton Miandoum était déjà inondé. D'où sortent ces eaux donc ? Ces eaux jaillissent des puits abandonnés par Esso après avoir fini de puiser le pétrole. Au lieu de les restaurer, Esso laisse ces puits ouverts ce qui fait place à la nappe phréatique qui elle aussi ne pouvant se contenir dans ce trou, trouve une porte de sortie d'où l'inondation.

III.6.6. Les accidents dans les sites et les incendies

Le droit international : envisage la protection du salarié pendant son temps de travail. Ainsi, les conventions de l'Organisation internationale du travail sont venues poser un certain nombre de règles en matière de santé et de la sécurité au travail. (Convention n°155)⁴.

La convention n°174 de 1933 en la matière prévoit la nécessité de prévenir les accidents majeurs mettant en jeu des produits chimiques dangereux et d'en limiter les conséquences. A cette fin elle propose que les Etats établissent un système qui permettrait

⁴ Convention N°155 de 1981 article 4, sur la santé et la sécurité des travailleurs

d'identifier les installations à risque d'accident majeur et d'engager la responsabilité de l'employeur qui violerait ces obligations. Ces conventions n'ont pas fait état de ratification par l'Etat tchadien.

Le droit à l'environnement est un droit fondamental reconnu comme tel par le droit international.

Le droit à l'environnement a été reconnu comme droit fondamental de l'Homme par notamment deux déclarations : L'environnement devient un élément fondamental permettant d'assurer la protection des droits de l'Homme et leur exercice. « L'Homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être »⁵

Depuis le 19^e siècle, l'Homme exploite les roches fossiles pour soit développer son industrie soit pour ses propres besoins vitaux. Il prend donc conscience aujourd'hui leur utilisation présente des risques pour son environnement et un grand risque pour sa santé. En septembre 2010, au Chili un effondrement bloque 33 mineurs au fond des galeries d'un gisement et même si la fin a été heureuse, ce n'est pas toujours le cas.

Planche 8: explosion de quatre cuves à Miandoum 2021



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Après ces images que dire encore de la santé des travailleurs d'Esso et les riverains lorsque l'environnement dans lequel ils travaillent et vivent est pollué comme le montrent ces images ?

⁵ Déclaration de Stockholm, principe n°1

Les photos A et B, font l'état de l'accident sur le site pétrolier de Miandoum le vendredi 05 Novembre 2021. Quatre cuves de stockage de pétrole brut et autres matériels et équipements pour la production étaient partis en fumée. Des dégâts évalués à 55 milliards de FCFA. Cet accident est survenu après que la PDG (CAROLLE GALL) d'Esso en complicité avec le Ministre de pétrole OUMAR TORBO, qu'ils aient mis tous les employés nationaux en chômage et fermer tous les sites pétroliers sans le consentement des autres membres du consortium (SHT et Petronas) et recruter des expatriés étrangers (philippins, Nigériens et sud-africains) pour démarrer les opérations. Le non-respect et la méconnaissance des procédures seraient à l'origine de cet incendie. Soit 100 millions de dollars soit 55 milliards de FCFA perdus et 16 000 barils de pétrole sur les 34 000 que le consortium produit chaque jour étaient aussi partis en fumée. Soit 47% de la production pétrolière journalière étaient consommées.



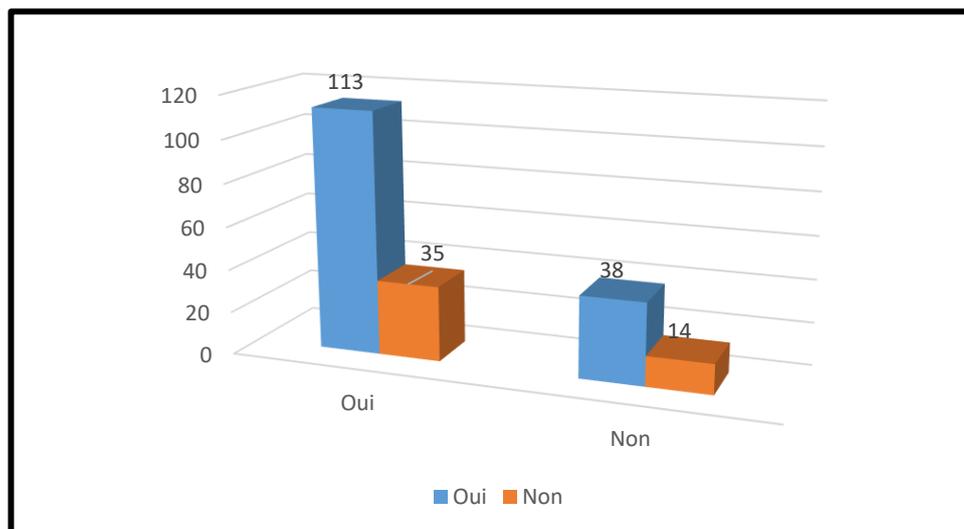
Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 13: Cuves explosées à Miandoum

Il ressort de cette photo les cuves parties en fumées le 05 Novembre 2021, les populations à ce jour ont fouillent les villages pour se réfugier dans les villages hors d'état de nuire. Les bouchons de ces cuves avec la pression se sont retrouvés à 4km dans le village Bendho, et ont fait as mal de dégâts et blesser les paysans. Les riverains ont rapporté qu'une semaine après l'explosion, ils avaient du mal à respirer. L'air était piquant au contact des yeux et dans les narines.

Il y'a aussi des accidents de travail ou les machines avalent les employés ou les coupent les membres. Mais jamais ces choses sont mentionnées dans les rapports. Pour ceux qui sont morts, Esso fixe les dommages à payer aux parents des victimes selon. Ceux que les machines coupent les membres, sont purement et simplement remercié avec le salaire du mois en cours (la période d'accident) après les soins médicaux. Esso ne les accompagne pas,

ces victimes dans le respect des droits de l'Homme et des travailleurs ont besoin d'accompagnements psychiques



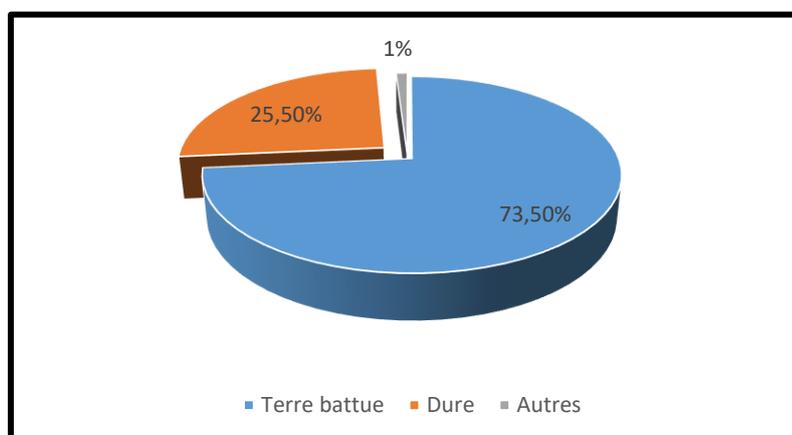
Source : Enquête de terrain, septembre 2022

Figure 20: Rapport des accidents sur les sites rapportés par les riverains

Les activités pétrolières ne sont non seulement accompagnées d'impacts économiques et environnementaux mais aussi sociaux avec la récurrence des cas d'accidents sur les sites comme en dehors des sites avec des morts d'Hommes et des cas graves.

III.7. LA MARGINALITE AU PLAN INFRASTRUCTUREL

Il n'y a pas d'infrastructures à Miandoum si ce n'est les installations pétrolières. Miandoum n'a pas de route goudronnée, ni rien. Les maisons des paysans sont pour la plupart en terre battue, on parle de cases qui ont été détruites par un vent violent jamais enregistré auparavant à Miandoum ce 12 juin 2021.



Source : Enquête de terrain

Figure 21: Types d'habitation à Miandoum

La figure n°22, montre que 74% des riverains dorment dans des maisons en terre-battue. 24% des maisons en dure. Les maisons en dure dont il est question ici, sont les chambres construites soit une ou deux chambres construites en brique cuite et ciment pour accueillir les étrangers ou garder les récoltes mais au milieu de cette histoire ces chambres sont entourées de celles en terre-battue.

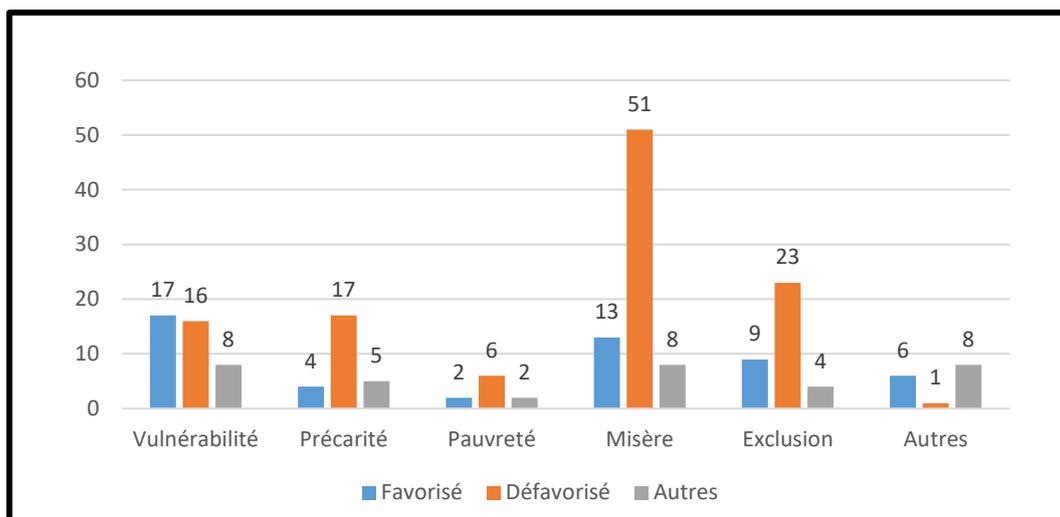
Ce vent a déraciné même les gros arbres de la sous-préfecture. Les paysans étaient sans abris même nous étions sur le terrain.

Planche 9: Les dégâts causés par le vent violent du 12 juin 2021 à Miandoum



Source : MBAGUE Colombe, septembre 20222

La planche n°9, fait l'état des cases complètement détruites et d'arbres déracinés. C'était une situation déplorable car en juin la saison pluvieuse au Tchad a commencé, et les populations se retrouvent sans abris.



Source : enquête de terrain, septembre 2022

Figure 22 : Diagramme faisant état de niveau de pauvreté dans le Canton Miandoum

Il ressort de ce diagramme que les paysans de Miandoum dépassé le seuil de la pauvreté et tombent désormais dans la Misère. Car huit ménages sur dix dépenses 137f par jours. Soit 25 à 50 000f par an. La situation est-elle que le médecin chef district de Békia nous laissé entendre lors de l'entretien que les populations arrivent pour la plupart à l'hôpital sans un rond même le carnet de 100f beaucoup n'arrivent pas à payer. Il assure que pour des cas graves de maladies qui demandent de référer, les patients meurent seulement par manque de moyens.

Cette situation a amené Esso qui avait pour habitude d'enterrer ses déchets ou les brûler en plein nature, à distribuer les chambres en forme de conteneurs aux paysans et les bâches pour fabriquer les tantes. C'est quelques paysans qui ont eu la chance de recevoir ces conteneurs en bois sous formes de chambres.

Planche 10: Habitations à Miandoum



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Il ressort de la planche n°10 : photo A les conteneurs en bois sous la forme de chambres distribués après le vent violent. La photo B, une case délabrée et la photo C, nous montre les bâches distribuées par Esso aux quelques chefs de villages de Miandoum.

L'Etat est resté silencieux face à la situation malheureuse qui sévit dans le Canton. Aucune mesure est prise depuis lors et dans bientôt la saison pluvieuse.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3

L'exploitation pétrolière au sud du Tchad est un projet qui mobilisé les grandes institutions comme la Banque Mondiale, les Etats (Cameroun et le Tchad) mais qui a échoué sur toute les lignes si on se réfère à ses objectifs principales (Luttes contre la pauvreté, s'ouvrir les Infrastructures de base, préservation de l'Environnement et épargner la part de la génération future). Après 20ans d'exploitation, la pauvreté des tchadiens en général et celle des populations riveraines change de rang et d'appellation « La Misère ». Après 20 années d'extraction de l'or noir tchadien, le Tchad ne dispose pas d'infrastructures de base pire qui répondent aux normes des pays en voie de développement. Le trajet principal qui relie les deux capitales (Ndjamena et Moundou), avec Ndjamena la capitale Politique et Moundou économique est en terre. Il faut faire dix heures de route pour arriver à Ndjamena si on quitte Moundou. Alors qu'avant ce trajet se faisait à cinq heures de route. Ce qui cause les accidents de routes avec pertes en vie humaines. Beaucoup de tchadiens meurent parce qu'ils n'ont pas accès aux soins médicaux ou les hôpitaux sont à une certaine distance. Les enfants continuent de mourir de paludismes surtout dans les zones pétrolières. L'Environnement est pollué et le couvert végétal détruite non restauré. Beaucoup d'enfants n'ont pas accès aux salles de classes soit par manque des maitres communautaires, soit par démission de ces derniers car l'Etat ne leurs paies pas leurs salaires. Ou en encore soit parce que le site et la situation de l'école construite ne cadre pas avec les réalités sur le terrain. La génération future n'aura rien de l'exploitation pétrolière sinon elle héritera de son histoire. Car, l'Etat tchadien à suspendue le versement d'argent dans le compte épargne de la génération future depuis 2006 ce qui explique le départ de la Banque Mondiale du projet pétrole de Doba. Pour conclure, le projet pétrolier au sud du Tchad ne respecte pas les principes fondamentaux du Développement Durables.

CHAPITRE 4 : LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES RIVERAINS ET D'OPTIMISATION DES RECETTES PETROLIERES POUR UN DEVELOPPEMENT QUI SOIT DURABLE

Une stratégie, est l'ensemble des méthodes, tactiles ou démarches mis en place pour atteindre l'objectif ciblé. Tenant compte des objectifs du produit pétrolier de Doba qui sont la lutte contre la pauvreté, le développement des secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation, les voies de communication, mais l'objectif principal du projet est la lutte contre la pauvreté au Tchad. C'est en sens que 5% des revenus pétroliers sont alloués à la région productrice pour son développement. Un plan de développement régional a été produit à cet effet. La question qui se pose est : est-ce qu'après plus de 20ans d'extraction pétrolier, l'objectif principal est atteint ? Pour éviter tout amalgame dans les tentatives de réponses à cette question, l'on n'a pas besoin de fouiller les rapports des projets, de Esso ou dans les documents traitant du sujet mais l'on n'a qu'à observer les choses car les faits parlent d'elles-mêmes. Les médias ne cessent de crier sur la situation chaotique des tchadiens dans la pauvreté, l'insécurité, les conflits communautaires, les guerres, les catastrophes naturelles pour ne citer que ceux-là. Pour rappel, le Tchad fait partie des trois derniers pays les plus pauvres au monde sur la liste. Après constatation et observation sur le terrain, nous présentons dans cette section les suggestions ou stratégies d'optimisation des recettes découlant de l'extraction pétrolière au Tchad.

IV. LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES RIVERAINS FACE AUX EFFETS NEFASTES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE

IV.1. Les stratégies d'adaptation des riverains dans la sous-préfecture de Miandoum

La production pétrolière nécessite l'installation d'une plateforme afin d'aller chercher cette ressource, il est acheminé vers une terminale pour les pays comme le Tchad qui produisent le pétrole brut mais aussi qui sont enclavés et ont recours aux systèmes pipelines. C'est donc à ce moment que peuvent se produire des accidents dévastateurs pour l'environnement et même pour la santé des riverains.

Lorsqu'un déversement de pétrole survient, une énorme marée noire peut couvrir des centaines des kilomètres en surface pour le cas des productions offshore. Cette marée noire est considérée comme une catastrophe écologique. A ces risques s'ajoutent les accidents de

travail dans les champs comme dans les usines de (les risques d'explosion, les risques de toxicité chimiques des hydrocarbures, et les risques d'asphyxie etc.)

Les moyens d'intervention sont l'allègement, la biorestauration, le traitement, la prise en charge sanitaire des populations exposées.

IV.2. La question foncière et la restauration des espaces occupés par le Projet

La constitution de la République du Tchad adoptée par le referendum du 31 mars 1996 et révisée par la Loi constitutionnelle n°08 du 15 juillet 2005 prévoit plusieurs articles sur la protection de l'Environnement. En reconnaissant à chaque tchadien « le droit à un environnement sain », la Loi fondamentale du Tchad comporte plusieurs dispositions (Art, 48 à 52) faisant obligation à l'Etat, aux collectivités territoriales décentralisées et aux citoyens de protéger l'environnement.

Avant le début d'activités pétrolières, la plupart des villages de la région productrice (Doba), avaient une production agricole. Les familles avaient des bœufs, charrettes vélos et un toit en tôle dur les maisons. Avec l'avènement du pétrole, cette prospérité n'est plus qu'un souvenir pour ces derniers.

Aujourd'hui plus de 4000 familles se retrouvent sans terres cultivables, pigés entre les lignes de haute tension, les puits et autres installations pétrolières. Plus de 60% des espaces cultivables sont acquis arbitrairement par le consortium occasionnant le déplacement des riverains sur des terres qui ne sont siennes d'où le concept des Conflits Fonciers. Dans les 26 villages, il y'a plus 1. 112 puits, plus 30 collecteurs, plus de 8 unités de collecte et plus de 34 carrières, AEFJN (2016).

IV.3. La gestion de torchage

Le torchage survient lorsque le gaz associé trouvé dans les réservoirs de pétrole (ou parfois condensé) n'est pas utilisé par l'exploitant. Selon VALERIE.M, (2016), cette pratique coûte chère en termes de dommages sur l'environnement qu'elle provoque et d'opportunité manquée d'utiliser le gaz de manière productive dans l'économie. C'est qui n'est pas le cas avec l'extraction pétrolière au sud du Tchad. Ce gaz dont il est question brûle depuis plus de 20ans sans un projet d'exploitation. Plus loin l'auteur poursuit en insistant sur les possibilités d'inclure une disposition dans les accords de concession ou de partage de la production qui interdit le torchage, avec des pénalités pour le torchage non autorisé. Car dans les normes des lois et codes miniers internationaux, le mécanisme de torchage est abordé en phase de production, mais il est difficile d'éviter le torchage une fois la production lancée.

C'est ce qui empêche les plantes de grandir de produire les bons rendements car elles sont exposées au torchage à tout moment. Ce même gaz inexploité est à l'origine des maladies respiratoires, cutanées et les problèmes visions des populations riveraines à Miandoum.

L'Etat pourrait exploiter ce gaz pour booster l'économie, voir éviter la coupe abusive des arbres pour la transformation en charbon de cuisine. Et même commercialiser sur le plan national et sous régional pourquoi pas. Surtout que sur le plan national, cela aiderait beaucoup de ménages qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts.



Source : MBAGUE Colombe, septembre 2022

Photo 14: Le torchage à Miandoum

Il ressort de cette image que le gaz qui brûle depuis plus de 20ans pollue l'environnement, nuit à la santé des riverains, et empêche aux plantes de suivre normalement leurs cycles pour produire des bons rendements. Le torchage est un manque à gagner pour l'Etat tchadien.

IV.4. Prise de position

L'extractivisme pétrolier au sud du Tchad et particulièrement à Miandoum, si on devrait donner nous points de vue, c'est qu'il est un projet qui ne n'a respecté aucun des trois piliers du Développement Durable (Environnement, Economie et Social). Le projet n'a pas respecté et continu de fouler au pied l'équilibre environnemental car le consortium ne gère pas les externalités selon les normes environnementales définies dans le cadre d'une activité minière. L'économie est restée embryonnaire au Tchad et la pauvreté passe la main à la misère et la précarité.

L'Etat tchadien a failli sur toutes les lignes. A commencer par les contrats mal négociés dès le départ, l'incompétence et l'inexpérience dans le domaine des activités

extractives, manque de transparence dans la gestion des recettes pétrolières, le caractère clanique du projet qui à entrainer la séparation des communautés, la discrimination des couches déjà vulnérables. La faible autorité de l'Etat, donne des ailes à Esso de bafouer la dignité des populations riveraines, ces dernières ne sont même plus autorisées à circuler librement dans les villages, et ne sont plus en sécurité. Les tchadiens ne savent jamais combien de barils arrivent au port de Kribi par jour, moins encore le nombre de puits forés.

Pour ce qui est de la compensation communautaire, il ne revient pas à Esso de faire une étude sur les prix des denrées alimentaires sur le marché pour pouvoir déterminer ce que peut produire un paysan par an, et il n'a pas le droit de fixer le prix des arbres selon leur importance et le prix de terrain. Il revient à l'Etat de déterminer ces prix en tenant compte des années que peut prendre le projet, et niveau de pauvreté de la population. Ce qui n'a pas été fait ! Pour l'Etat, le plus important c'est encaisser les recettes pour pouvoir faire ce qu'il veut avec. La négligence du projet au plan environnemental, économique et social, à comme résultat la marginalisation de la population tchadienne en générale et celle des populations riveraines des zones pétrolières en particulier.

L'Etat devrait tenir compte de la faite que les terres cultivables arrachées tout comme les arbres détruits pour faire place aux installations pétrolières, devraient être compensés chaque car c'est chaque année que ces terres produisent de quoi vivre pour les paysans, c'est chaque année que ces arbres donnent des fruits pour les populations. Mais la manière dont les paysans étaient indemnes est juste marginale. Puisque l'argent arrive aux mains des chefs de villages qui prennent leurs 10% avant de donner aux paysans. Le déguerpissement sans mesure d'accompagnement occasionne les conflits communautaires et fonciers de toute sorte.

IV.5. Les suggestions pour l'optimisation des recettes pétrolifères

IV.5.1. La gouvernance

L'Etat tchadien, pour un projet d'envergure comme le cas de projet pétrolier tchadien, devrait s'inscrire dans le respect des normes internationales, des droits des personnes, des accords de partenariats entre les parties prenantes, de la transparence dans la gestion des recettes, enfin que la gouvernance d'entreprise reste des conditions idoines pour en assurer enregistrer des retombées positives. Ce qui n'est pas le cas dans le projet pétrolier tchadien ou ce qui manque parmi les pièces principales de ce projet pour être qualifié d'un projet de développement durable. Ces lacunes dans le projet sont à l'origine du départ dans le projet de l'acteur financier principal qui est la Banque Mondiale en 2006.

Si l'Etat tchadien n'a pas atteint les objectifs du projet en 25 d'exploitation ce n'est pas en 5 ans qu'il le fera. Car la durée du projet pétrolier au sud du pays est de 30ans maximum. C'est pourquoi, nos recommandations visent beaucoup plus les projets futurs de même importance.

Pour ce faire, pour des projets de ces genres futurs, l'Etat tchadien doit :

- S'assurer de la stabilité et la paix nationale tu pays
- Il faut assoir un projet dynamique de décentralisation en route pour ouvrir les échéances aux nouveaux projets de développement ;
- Le suivi des opérations pour avoir les nombres exacts des barils sortant de Miandoum et arrivent au port de Kribi devrait être effectif et rigoureux dans la lucidité possible ;
- La transparence dans la gestion des recettes pétrolières et dans la totalité de la gestion budgétaire ;
- L'Etat tchadien doit prendre ses responsabilités vis-à-vis des pratiques frauduleuses de Esso dans l'extraction de l'or noir tchadien ;
- Veiller à la qualité d'entreprise citoyenne intégrée à son pays hôte assumée par les compagnies ;
- Des relations coordonnées entre Entreprise-Gouvernements-Société civile.
- Suspendre ou éviter le système de versement de compensation en espèces dans le cas échéant, l'envisager mais seulement avec des mesures d'accompagnements des populations riveraines dans les projets d'investissements durables traduisant leurs réalités de vie ;
- Prévoir un mécanisme de compensation en respectant le meure locaux allant dans les besoins de ces derniers tous en restant dans un intervalle de temps raisonnable pour rétablir durablement le niveau de vie et le bien-être des populations concernées
- Insister sur la publication des rapports après chaque projet de développement exécuté ;
- Pour éviter les détournements des fonds de 5% des revenus alloués à la région productrice, la question de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut est au rendez-vous.
- Laisser la gestion des revenus 5% aux mains des natifs pour éviter tout éventuel conflit communautaire car sur le terrain 80% des enquêtés accusent le clan Deby de s'être accaparé de leur bien en les marginalisant.

- Développer des accords de partenariat avec les ministères en charge de la formation professionnelle ;
- Demander à l'Office National pour la Promotion de l'emploi (ONAPE) de faire un contrôle réel sur la main d'œuvre recrutée ;
- Encourager l'auto-emploi.

IV.5.2. La publication des contrats

Pour éviter ou contrecarrer les corrupteurs ou les détourneurs des deniers publics et rendre clairvoyant les informations concernant le secteur minier surtout pétrolier, l'Etat tchadien doit adopter une nouvelle stratégie qui est de rendre publique les contrats et les licences qui fixent les conditions d'extractions pétrolière, du gaz et de minéraux. Selon les recommandations dans le rapport de l'ITIE, 2019 rendu publique en février 2022, l'ITIE exige je cite : « *l'exigence 2.4 les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus, à compter du 1^{er} janvier 2021, de divulguer tous les contrats et licences qui sont octroyés, conclus ou modifiés* ». Dans ce même rapport, l'ITIE rappelle à l'Etat tchadien et ses partenaires qu'ils doivent rendre publique les 54 titres miniers valides mais que 17 seulement d'entre eux du secteur minier sont publiés sur son site. L'ITIE recommande de divulguer toutes les conventions minières valides. Il en est de même pour les entreprises d'Etat de rendre publique leurs comptes financiers audités. Seule alternative à l'Etat de d'avoir sous les mains les bilans de toutes ces Entreprises, de contrôler les flux de trésorerie et d'avoir les comptes des résultats.

IV.5.3. L'octroi des permis

Pour une bonne transparence dans le secteur minier, l'Etat tchadien doit divulguer tous les écarts significatifs afférents au cadre légal et réglementaire applicables régissant les octrois et les transferts de licences relatives à tous les octrois de licences récentes. Dans le rapport de l'ITIE sur les recommandations, selon l'exigence 2.2 (a), tous les octrois de licence, des contrats, les transferts, y compris la part des entreprises dont les paiements sont inférieurs au seuil de matérialité adopté par ce dernier, sont à divulguer sans conditions pour permettre la lucidité dans les flux financiers au trésor public.

IV.5.4. La gestion des externalités

Une pléthore des composantes sensibles de la PTC, a déterminé ou impacté de façon stratégique sur les retombées environnementales et sociales de ce projet. Malgré l'expertise et les efforts consentis pour maîtriser les impacts de ce projet, sur le terrain, la réalité est tout

autre. Nous présentons en quelques lignes les suggestions pour réparer les dégâts encore possibles de réparation et des projets futurs :

- Mettre en place un système rigoureux et rapide d'évaluation des dommages en ayant recours à des techniques et des équipements adaptés (types SIG, GPS) permettant ensuite de constituer une base de données globale, interactive et évolutive tout au long du projet ;
- Gérer au mieux les risques environnementaux de la construction et de l'opération d'un pipeline de 900kms et d'un Terminale Flottant de Stockage et de Déchargements (FSO) affectant plusieurs communautés et traversant des zones écologiques trop sensibles
- Il faut que l'Etat tchadien et les différents acteurs du projet pétrolier de Doba, et l'organisme en charge de Plan de Gestion de l'Environnement (PGE), la CTNSC de faire de leur mieux pour que le consortium prenne en compte ses externalités et prenne des mesures urgentes pour la restauration écologique ;

IV.6. Les recommandations socio-économiques

IV.6.1. Le social

Un projet d'infrastructure d'une telle envergure ne saurait se produire sans au préalable envisager une évaluation nécessaire de ses impacts sur la vie et les habitudes des riverains afin de développer d'avance les stratégies appropriées pour éviter ou atténuer les éventuels impacts négatifs et définir les méthodes requises pour les indemnités des populations. Ce qui n'est pas le cas dans le projet pétrolier au du Tchad.

Pour remédier à ces problèmes, en voici quelques propositions à cet effet :

- Promouvoir le respect des droits des personnes affectées par le projet ;
- Que les droits humains fondamentaux soient respectés et ceux fonciers afin d'éviter les conflits communautaires et fonciers ;
- Il faut assurer la libre circulation des riverains de leur biens et services de Miandoum dans les villages ;
- Il est nécessaire de désenclaver les villages pris au piège par les installations pétrolières afin de donner aux villageois les possibilités d'affaires ou de retour à une vie paisible qu'ils avaient avant l'extraction pétrolière ;

- Il est d'une importance capitale pour les associations ou sociétés civiles, en charge des contrôles des réalisations des projets de développement par le 5%, de faire un bon suivi des réalisations faites à cet
- Prévoir un système qui permettrait de repérer dans de brefs délais, les populations impactées par le projet et qui se trouvent en situation de grande vulnérabilité, et de mettre en place des mesures correctrices adéquates ;
- Comme depuis quelques années la production agricole est en baisse dans le Canton Miandoum à cause de la réduction des surfaces cultivables au profit des installations pétrolières et la pauvreté des sols, l'Etat doit accompagner les riverains par les projets de développement mettant la lutte contre la misère qui sévit dans les villages.

IV.6.2. L'économie

Gérer de revenus pétroliers de manière à réduire la pauvreté de sa population et favoriser un développement qui soit durable, est l'un des défis majeurs dans l'histoire d'un pays qui n'a connu que des périodes de guerres et qui n'a connu que des dirigeants militaires ne connaissant rien de la gestion d'une ressource aussi stratégique qu'est l'or noir. L'évaluation économique au préalable d'un tel projet permettrait pendant la phase exploratoire de déterminer s'il est économiquement viable et est-ce que ses retombées financières attendues par les concernés ?

L'on ne peut dire ou affirmer que le projet pétrolier de Doba n'a pas de retombées positives ou financières se serait absurde ! Car les projections financières du Document d'Evaluation du Projet (DEP), pour le PTC préparé en 2000 par le GBM prévoyaient que le projet génère environ 1,7 milliards de dollars américains en redevances. N'en parlons pas des recettes directes du pétrole. Cependant, le constat est triste sur le terrain, car dans les villages où on exploite l'or noir, on ne peut exprimer la situation des riverains en termes de pauvreté mais de la misère, la marginalisation est tout autre dans ces localités.

- ✚ Prioriser la bonne gestion orientée des recettes de l'or noir
- ✚ Pour cela, il faut frapper à chaque fois que besoin, les détourneurs des deniers publics ;
- ✚ Il faut les Hommes qu'il faut à la place qu'il faut ;
- ✚ Mettre un mécanisme de suivi-évaluation et une mission de contrôle et d'Audi dans les services concernés ;
- ✚ Equilibrer les investissements pour améliorer le bien-être des populations dans l'immédiat avec les objectifs de croissance et de diversification à plus long terme ;
- ✚ Favoriser la diversification de l'économie nationale par des investissements ;

CONCLUSION DE CHAPITRE 4

L'exploitation pétrolière au sud du Tchad pour ne pas dire que c'est un projet nul au développement durable, elle n'est rien d'autre qu'un chaos organisé par la France, le consortium et l'Etat tchadien avec ses partenaires contre la population tchadienne générale et celle des zones productrices en particulier. Il est loin d'être un projet de lutte contre la pauvreté comme l'aurait voulu la Banque Mondiale mais une mascarade pour maintenir le plus possible la population dans la misère pour enfin étendre son pouvoir (Etat) médiocre, en massacrant cette dernière (population).

CONCLUSION GENERALE

La problématique de l'extractivisme pétrolier ne date pas d'aujourd'hui, elle a commencé avec la période de la révolution industrielle où l'homme utilisait des machines à charbon et du gasoil mazout. Les rapports entre pétrole et puissances semblent couler de source. En effet, les deux guerres mondiales ont largement prouvé que « l'or noir », au-delà de sa valeur économique, constituait une ressource éminemment stratégique. La hausse spectaculaire des prix des hydrocarbures depuis la fin des années 1990 (de 10 dollars le baril alors à 70 dollars en 2006), réveille des peurs bien connues. L'humanité serait à nouveau emportée dans une tourmente comparable à celle des années 70 appelée « les chocs pétroliers des années 1970 ». C'est en sens que Philippe, M. D, (2006) déclara : « *pour les économistes d'aujourd'hui, il joue le rôle du sang pour l'organisme ... Privée de pétrole, la machine à produire et à consommer se trouve paralysée. Il poursuit en disant que ; le pétrole est l'outil décisif de la guerre, celui qui le contrôle à toutes les chances de l'emporter, celui qui n'en a pas, est asphyxié* ». C'est en cela que notre étude tire son contexte ! La mise en valeur de cette richesse naturelle cause d'énormes conflits de tous genres à l'humains car ils entendent les utiliser, contrôler de différentes manières, à cela s'ajoute les conflits fonciers liés à son exploitation conduisant très souvent les populations de ces localités à se trouver dans des situations de marginalisation. Ce qui reste le cas dans l'histoire de l'exploitation pétrolière dans le bassin de Doba chef-lieu du Logone Oriental avec pour exemple les populations de la sous-préfecture de Miandoum dans le département de la Nya.

L'exploitation pétrolière comporte des séquences géopolitiques et géostratégiques. En Afrique et particulièrement au Tchad, cette richesse est à la source de tous les maux et de la marginalisation de la frange pauvre de la population pauvre. Une population qui vivait en paix mais toutes ces choses ne sont que des souvenirs pour les riverains de Miandoum. Les conflits communautaires et fonciers instaurés par l'exploitation pétrolière, l'insécurité, les maladies de tout genre, les accidents des sites qui n'épargnent pas les riverains, les surfaces cultivables de plus en plus restreints, de même que les rendements.

Les revenus (5%) alloués aux zones productrices vont l'objet d'une discrimination au sein des communautés. Les détournements de ces fonds sans poursuite judiciaire, les projets

mal adaptés aux contextes et réalités sur le terrain. Sont les souvenirs qui restent de ce projet et la seule richesse que ce projet leur a apportée ; ce volet justifie le choix de notre étude.

L'objectif de cette étude est de démontrer que l'extractivisme pétrolier dans la sous-préfecture de Miandoum a des répercussions socio-économiques négatives sur les populations riveraines et par contre les marginalise. De cet objectif nous avons sortie l'hypothèse selon laquelle l'exploitation pétrolière au sud du Tchad a de répercussions socio-économiques négatives dans la vie des populations et les marginalise. La méthode hypothéticodéductive a permis d'affirmer ou de réfuter les hypothèses formulées au départ. Pour ce faire, nous avons opté pour deux phases de la collecte des données : collecte des documents traitant de la thématique (données de sources secondaires). Et les données de source primaires liées à l'observation directe sur le terrain, les entretiens et enquêtes par questionnaire ont facilité l'atteinte de nos différents résultats. Les logiciels Excel et SPSS, sont utilisés pour le traitement des données. Arc GIS et Google-Earth pour la production cartographique.

Ce qui nous a permis d'obtenir les résultats que voici : L'extraction pétrolière dans la sous-préfecture de Miandoum est à l'origine de la pollution des sols (98%). La réduction des espaces cultivables (97%), soit 4000ha. 65% des populations ne bénéficient de retombées de pétrole. 71% des paysans les problèmes d'insertion sociale et 55% sont au milieu des conflits fonciers.

L'échec du projet pétrolier au sud du Tchad devrait être compris comme une leçon pour tous les pays producteurs et exportateurs de l'Or noir en Afrique en général plus particulièrement au Tchad, car après vingt ans d'extraction de manière abusive, incontrôlée et marginale le pétrole, les tchadiens en générale et ceux des sites pétroliers en particuliers sont de plus en plus pauvres. Et cela chaque jour un peu plus. L'Etat tchadien pourrait-il s'arrêter et regarder en arrière voire les investissements réalisés depuis l'avènement de l'Or noir pour un développement qui se veut viable et inclusif ou de faire comme si de rien était et voir périr sa population à petit feu chaque année un peu plus ?

Comme tout travail humain, notre étude pas parfaite donc comporte des limites ;

Pour une étude scientifique, et par rapport aux constats sur le terrain concernant la prise en compte des externalités par Esso et la protection de la santé humaine des riverains, les analyses de sol et d'eau devraient être faites pour voir combien les populations sont exposées aux risques de contamination, le niveau d'exposition, mais faute de moyens ces analyses n'ont pu être réalisées bien qu'on a envoyé au laboratoire.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ✚ Auzanneau, M. (2005), *Or noir, la grande histoire du pétrole. La Découverte.*
- ✚ Bertrand, G., Frétygné, J. Y., & Giaccone, A. (2022). *Chapitre 17. La reprise des rapports diplomatiques à partir de 1945. Mnemosya, 2, P.323-342*
- ✚ Bouquet, C. (2021), *Tchad, qu'as-tu fait de ta rente pétrolière ? P. 353-367*
- ✚ Corbin, P. (1995), *Le monde étrange des dictionnaires (8). Du Petit Robert (1967) au Micro Robert. Lexique, 12, 125.*
- ✚ Demsetz, H. (1996), *the core disagreement between Pigou, the profession, and Coase in the analyses of the externality question. European Journal of Political Economy, 12(4), P. 565-579.*
- ✚ Deshaies, M., & Baudelle, G. (2013). *Ressources naturelles et peuplement : enjeux et défis (p. 308-311). Ellipses*
- ✚ Erhard, F. (2006). *Jeux d'acteurs, enjeux de pouvoir », DVD-ROM MAC/PC, R&O Multimédia. Consulter le 19/02/2022 à 20h.*
- ✚ Gary, I., & Reisch, N. (2004). *Le pétrole tchadien : miracle ou mirage. Suivre l'argent au. P. 13*
- ✚ Hardin, G. (1968). *The tragedy of the commons: the population problem has no technical solution; it requires a fundamental extension in morality. Science, 162(3859), P. 1243-1248.*
- ✚ Hoinathy, R. (2013). *Pétrole et changement social au Tchad : Rente pétrolière et monétisation des relations économiques et sociales dans la zone pétrolière de Doba. Karthala Editions.*
- ✚ International, A. (2000). *Pregnant and imprisoned in the United States. Birth, 27(4), P. 266-271.*
- ✚ Killoran-McKibbin, S., & Zalik, A. (2016). *Rethinking the extractive/productive binary under neoliberalism. The handbook of neoliberalism, 537-547*
- ✚ Mailey, J. R. (2015). *The anatomy of the resource curse: predatory investment in Africa's extractive industries. National defense univ fort McNairy dc Africa center for strategic studies.*

- ✚ Maoundonodji, G. (2009). *Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole au Tchad* (No. 574). Presses univ. De Louvain.v . P. 38-85
- ✚ Miankéol, D. (2010). *Vivre avec le pétrole : Etude sur les conditions de vie des villages en zone pétrolière de Doba au Tchad. Moundou : Groupe Ressources pour la Paix,online:<www.peaceresources.Net/files/docs/publications/Rapport_Etude_villages_flnal_101123. PDF (10 March 2015).*
- ✚ Montesquieu, C. (1721), *Lettres Persanes, Amsterdam*, P. Brunel (1765 éditions, vol. 2).
- ✚ Richez, G., & Richez-Battesti, J. (2002). *Tourisme de masse, dynamiques locales et logiques globales à Majorque (Baléares, Espagne).*

THESES ET MEMOIRES

- ✚ Batellier, P. (2016). *Le rôle de l'État au regard de l'acceptabilité sociale des grands projets : quelques repères. Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, 18(1).*
- ✚ Gogoue, A. D. (2021). *Le régime juridique de l'activité pétrolière offshore en Afrique Subsaharienne, le cas d'un état francophone du Golfe de Guinée : la Côte d'Ivoire* (Doctoral dissertation, Université de Limoges).
- ✚ Guide statistique de l'énergie, trimestre II, 2004. P. 5 - 203
- ✚ Kaba, F. (2021). *Le droit au développement des peuples autochtones et le régime juridique de l'exploitation minière en Guinée* (Doctoral dissertation, Université Laval).
- ✚ Madjigoto, R. (2007), *Evolution socio-économique et environnementale de la région pétrolière du Logone-Oriental*. Thèse de doctorat à l'Université de Paris1. P256.
- ✚ Moutedé-Madji, V. (2018), *Exploitation pétrolière et mutations spatio-économiques dans le Logone oriental (Tchad)*. 247-399
- ✚ T Ekomie, J. J., Assoumou-Ella, G., & Moussavou-Batemi, K. C. (2019). *Prix internationaux du pétrole et bien-être des ménages : cas du Gabon (International oil prices and household welfare: the case of Gabon)*. *Documents de recherche de l'observatoire de la francophonie économique drofe*, (10).

RAPPORTS, ARTICLES ET TEXTE

- ✚ Africa, a. C. I. S. *Cartographie des hydrocarbures et des conflits armes en Afrique subsaharienne.*
- ✚ Alberto, A. (2013), *Extractivism and neoextractivism: two sides of the same curse. Beyond development*, Dial. P, 61
- ✚ Agence internationale de l'énergie, Pétrole, (2007), article
- ✚ Akitoby, B., & Coorey, S. (2012). *Les défis macroéconomiques pour la CEMAC. Richesse pétrolière en Afrique centrale*, 20(25), 1.
- ✚ Akitoby, M. B. et Coorey, M. S. (2012). *Richesses pétrolières en Afrique centrale : politiques de croissance inclusive*. Fonds monétaire international.
- ✚ Alain. R. Et al, (2016) : *Gestion des rosettes provenant du secteur des industries extractives*. Rapport (CABRI)
- ✚ Amnesty International. International Secretariat. (2000). *Sudan: The Human Price of Oil*. Amnesty International USA.
- ✚ Aslanbeigui, N., & Medema, S. G. (1998). *Beyond the dark clouds: Pigou and Coase on social cost. History of Political Economy*, 30(4), P. 60
- ✚ Boudjemil, A. (2012). *La géopolitique du pétrole, la suprématie et le pouvoir*. Les cahiers du cread, 101.
- ✚ CERDI, (2009) : « *Rente naturelle et institutions : les ressources naturelles une « malédiction institutionnelle* », 27 P.
- ✚ Champonnois, S. (2018). *Les projets franco-britanniques de bombardement aérien de l'industrie pétrolière soviétique du Caucase (1939-1940). Guerres mondiales et conflits contemporains*, 269(1), P. 33-55.
- ✚ Chevalier, J. M. (2005). *L'Afrique et le pétrole : entre malédiction des importations et des exportations. Afrique contemporaine*, 216(4), P. 57-64.
- ✚ Christophe, V. (2012). *La malédiction des ressources naturelles : une question de dépendance ou de dispersion ?*
- ✚ Chuhan-pole, P., Dabalén, A., & Land, B. (2020). *L'exploitation minière en Afrique. Les communautés locales en tirent-elles parti ?* (Citation), World Bank Publications. P.15
- ✚ Cochet, Y. (2005) : *Pétrole apocalypse*. Fayard.
- ✚ Code minier, *La Loi N°011/PR/1995 du 20 juin 1995*. P. 14-18

- ✚ Coolidge, C. (1923). *First annual message*. The American Presidency Project. (Citation:
- ✚ Coolidge, C. (1923). *First annual message. The American Presidency Project.* (Citation : « il est probable que la suprématie des nations puisse être déterminée par la possession du pétrole ») P. 15-22
- ✚ Crozier, M. (1977) : *l'acteur et le système*. Vue le 19/02/2022
- ✚ Djerbal, D. (2022). Le temps des négociations. *Hors collection*, P. 233-266.
- ✚ Djibrirou, D, B, Ndiaye, P, M. Sow, A. (2019), *Cartographie des hydrocarbures et des conflits armés en Afrique subsaharienne*. Ed. IJRDO. P. 128
- ✚ Duc, M. (2017). *L'extractivisme sans extraction ? Au Groenland, des politiques de développement territorial entre volontarisme minier et dépossessions. Géo-confluences*. P.17-21
- ✚ ECMG, (2005) : *Première visite postérieure à l'achèvement du projet*. P16
- ✚ Fabrice, N. N. (2010). *L'industrie pétrolière et les sens de la continuité politique au Tchad. Revue Dialectique des intelligences*.
- ✚ Gramp/tc (2011), *la cartographie participative : dénombre plus de 1100 puits pétroliers, rapport de suivi et évaluation des activités pétrolières*. P. 13
- ✚ Gramp/tc, (2002) : *Déchets à ciel ouvert dans les zones pétrolières*. Rapport de suivi n°002/ 02. P. 6-11-17.
- ✚ Gramp/tc, (2003) *Rapport provisoire : Régimes thérapeutiques du paludisme et de la tuberculose dans le contexte de la globalisation*. 6- 30 p.
- ✚ Gramp/tc, (2003) : *Observations et recommandations par rapport au plan d'intervention en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures*. Totco-Projet de développement pétrolier au Tchad. P13- 17.
- ✚ Gramp/tc, (2005) : *Rapport sur l'Etude des opportunités d'affaires dans la phase de construction du projet pétrolier de Doba sur les entreprises locales*.
- ✚ Gramp/tc, (2012), *Industries extractives au Tchad : comprendre les enjeux, défis et gérer les impacts tout au long de la chaîne des valeurs*. Observatoire de la gestion des ressources publiques (OGRP). P.11-27
- ✚ Gramp/tc, (2013) : *Dix ans de gestion des 5% des revenus pétroliers destinés à la région productrice de Doba*. Rapport de monitoring. 27 p.
- ✚ Gramp/tc, (2015), *expansion des activités pétrolières dans les régions du Logone Oriental et Occidental : Etat des lieux des impacts environnementaux et sociaux-*

économiques. *Rapport de monitoring n°18, série environnement et développement durable (ESDD)*, juillet 2015. P. 1-42

- # Harvey, D. (2013), *Anachronisme de la valeur, crise de la production de valeur et extractivisme*. P.63
- # Hebel, P., Fauconnier, N., & David, M. (2005). *La nouvelle sensibilité des consommateurs aux prix*. *Cahier de recherche*, P.215, 197.
- # INSEED, (2009) : *Deuxième recensement général de la population et de l'habitat, résultats globaux*, Ministère de l'économie et de planification p88-90.
- # Johnson, J., Irizarry, M., Nguyen, N., & Maloney, P. (2018). Part 1: *Foundational theories of human motivation*.
- # Kennedy, K. B. (2011), *l'exploitation du pétrole du lac edouard et la loi environnementale en république démocratique du congo*. P. 15
- # Kennedy, K. B. *L'exploitation du pétrole du lac edouard et la loi environnementale en république démocratique du Congo*.
- # Maddison, A. (1992). *A long-run perspective on saving*. *The Scandinavian Journal of Economics*, 181-196.
- # Maddison, A. (1992). *La croissance économique mondiale. Les leçons du long terme*. Population (french édition), 1555-1565.
- # Magrin, G, (2003) : *Le pétrole contre l'enclavement : un enjeu de la mondialisation*. Labyrinthe. P24
- # Magrin, G. (2006). *La modification de la loi sur la gestion des revenus pétroliers au Tchad : rupture ou opportunité pour un nouveau dialogue ?*
- # Magrin, G. (2007). *L'Afrique sub-saharienne face aux famines énergétiques*. Echogéo, (3). P.14
- # Magrin, G. (2009). *Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest. Introduction et coordination du dossier*. Echogéo, (8).
- # Magrin, G. (2016). *Echelles et temporalités des compensations extractives*. P.35-38
- # Mailey, J. R. (2015). *Anatomie de la malédiction des ressources naturelles : l'investissement prédateur dans les industries extractives en Afrique*. Centre d'études stratégiques de l'Afrique. P.17-22
- # Massuyeau, B., & Dorbeau-Falchier, D. (2005). *Gouvernance pétrolière au Tchad : la loi de gestion des revenus pétroliers*. *Afrique contemporaine*, 216(4), 139-156.
- # Misser, F. (2012). *Enjeux et défis d'une province pétrolière en devenir. Conjonctures congolaises*, P.147-177.

- ✚ Moreau de B, L. (1994). *Madeleine Grawitz, Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, (9e édition), 1993. *L'Homme et la société*, 111(1), 198-199.
- ✚ Mouhoubi, A. (2009). *Booms pétroliers et basculements du rapport de force*. Les cahiers du CREAD, P. 87, 5-25.
- ✚ Mouhoubi, A. (2009). *Booms pétroliers et basculements du rapport de force*. Les cahiers du CREAD, 87, 5-25.
- ✚ Nastasia. H, (2020), *Comprendre les enjeux liés au pétrole en 7 points clés*. L'ADN, Tendances & Mutations. P.22
- ✚ Ngoufo. R, (2021), UE GEO 441 *enjeux du Développement Durable*, Université de Yaoundé 1. Département de Géographie, présentation PDF, p3-26
- ✚ Ngoufo. R, (2021), UE GEO 446 *Ressources naturelles, géostratégie et développement*, présentation PDF, Université de Yaoundé 1, Département de géographie p3-11.
- ✚ Noel, Pierre. (2003). *The United States and the petroleum from Rockefeller in the Gulf war* ; Les Etats-Unis et le pétrole de Rockefeller a la guerre du Golfe.
- ✚ Nosulenko, V. N., & Samoylenko, E. S. (1997). *Approche systémique de l'analyse des verbalisations dans le cadre de l'étude des processus perceptifs et cognitifs*. Social science information, 36(2), P. 223-261.
- ✚ Ostherr, K., Killoran, P., Shegog, R., & Bruera, E. (2016). *Death in the digital age : a systematic review of information and communication technologies in end-of-life care*. Journal of palliative medicine, 19(4), 408-420.
- ✚ Philippe, C. (2007), *le pétrole, facteurs des violences politiques ? La nécessaire construction des institutions étatiques*. P. 22
- ✚ Pourtier, R. (2003). *L'Afrique centrale dans la tourmente : les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour*. Hérodote, 111(4), P. 11-39.
- ✚ Québec, G. (2015). Adresses Québec : Guide de l'utilisateur. *Québec (Québec) : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction de la cartographie topographique*, P. 60.
- ✚ Ramdoo, I. (2019). L'Afrique des ressources naturelles. *International Institute for Sustainable of Development (IISD)*. <https://www.iisd.org>.
- ✚ Recours, F., Hébel, P., & Berger, R. (2008). *Effets de générations, d'âge et de revenus sur les arbitrages de consommation*. Cahier de recherche CREDOC, P. 258.
- ✚ Richez, G., & Richez-Battesti, J. (2002). *Tourisme de masse, dynamiques locales et logiques globales à Majorque (Baléares, Espagne)*.

- ✚ Tchawa, P. (2021), EU 416 : *Marginalités : de la théorie à la réalité*. Université de Yaoundé 1, Département de Géographie. Présentation PDF, p36
- ✚ Zhong, Q., Mao, Q., Xiao, J., van Duin, A. C., & Mathews, J. P. (2018). Reaxff simulations of petroleum coke sulfur removal mechanisms during pyrolysis and combustion. *Combustion and Flame*, 198, 146-157.

SITES INTERNETS ET DICTIONNAIRES CONSULTES

- ✚ (Cf. [http](http://www.toupi.org/?Title=Puits_de_p%C3%A9trole&oldid=196753634)) ? Title=Puits_de_pétrole&oldid=196753634), le 09/01/2023 à 12h45mn.
- ✚ (Cf. [https](https://www.toupi.org/) ?
- ✚ (Cf. [https](https://www.toupi.org/?Title=Puits_de_p%C3%A9trole&oldid=196753634) ? Title=Puits_de_pétrole&oldid=196753634), le 09/01/2023 à 12h45mn.
- ✚ Google Earth pro, (2023), *téléchargement des données pluviométriques et thermiques* ; 12 février 2023 à 21h17mn
- ✚ https://www.toupi.org> Dictionnaire, 02/03/2023 à 00h45mn.
- ✚ https://www.toupi.org> Dictionnaire. 28/02/2023 à 10h10mn.
- ✚ https://www.toupi.org> Dictionnaire. 28/02/2023 à 10h10mn.
- ✚ Pierre, G. Fernand, V. (1970), *Dictionnaire de la géographie* P.169
- ✚ www.worldbank.org..

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisations de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I



FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
B.P 755 Yaoundé
Tél. 22 22 24 05

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY
P.O BOX 755 Yaoundé
Tel. 22 22 24 05

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr. PAUL TCHAWA

Chef du Département de Géographie, atteste que

Mademoiselle : MBAGUE COLOMBE

Matricule : 201004

Est inscrit(e) au cycle de : Master Académique (2021-2022)

Spécialité : Marginalité et stratégie du développement

Et prépare un mémoire sur le sujet : *Extractivisme pétrolier et marginalisation des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad.*

A cet égard, je prie toutes les personnes ressources et tous les organismes sollicités de lui réserver un bon accueil et de lui apporter toute l'aide nécessaire à la réussite de cette recherche dont la contribution à l'appui au développement ne fait pas de doute.

Fait à Yaoundé le **06 JUL 2022** ...



26/08/2022

Vu ok par
le stage à la s/p de
Miandoum

Le sous-prefet de Baïnoissoum Saloum



Vu et approuvé par le SG cantonal de
Miandoum le 02/09/2022.



MBAGNE
COLOMBE
Tel: 65357994

Moundou le 22 Aout 2022

Arrivée le 26/08/2022

OK
Avec Avis
Favorable

le préfet le 26/08/2022
et comme



Monsieur le Préfet du Dé-
partement de Kousséri!

Objet: Demande d'autorisation de recherche

Monsieur le Préfet,
J'ai l'honneur de venir au près de votre
haute personnalité solliciter une
autorisation de recherche dans votre
Département, plus précisément dans
la sous-préfecture de Moundou.
Cinq (5) villages, sont à l'honneur,
il s'agit de: Békia, Mainker, Mainani,
N'gala ba 1 et Poutouquem.
Vous trouverez ci-joint une attestation
de recherche de l'Université par le Chef
du Département de Géographie de
l'Université de Yaoundé 1.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je
vous prie d'agréer Monsieur, l'assurance
de ma détermination!

22/08/2022

Annexe 2 : Guide de questionnaire d'enquête adressé aux paysans

Université de Yaoundé 1, Faculté des Arts, Lettres et des Sciences Humaines. Département de Géographie.

Notre projet de recherche qui s'intitule : « Extractivisme pétrolier et marginalisation de populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad, nous sollicitons votre contribution dans la réponse aux questions du présent questionnaires d'enquête. Les informations contenantes dans ce présent questionnaire, seront traitées et utilisées en toute confidentialité.

Fiche d'enquête des ménages.

Identification de l'enquêteur

Nom :

Numéro de téléphone :

Date de passage/...../2022

Localisation et situation de ménage

Canton

Village.....

Quartier

SECTION 1 : identification de l'enquêté

	Sexe	1. Masculin /__/ 2. Féminin /__/ 3.
Q101	Sexe du répondant	
Q102	Niveau d'instruction	1. Primaire /__/ 2. Secondaire /__/ 3. Supérieur /__/ 4. Autres (précisé) /__/ 5.
Q103	Age de l'enquêté	1. [25-29] /__/ 6. [50-54] /__/ 2. [30-24] /__/ 7. [55-59] /__/ 3. [35-39] /__/ 8. [60-64] /__/ 4. [40-44] /__/ 9. [65-69] /__/ 5. Autre /__/ (précisez) 6.
Q104	Région d'origine de l'enquêté.	1. Ethnie ou tribus
Q105	Situation matrimoniale	1. Célibataire /__/ 2. Marié /__/ 3. Divorcé /__/ 4. Veuf (Ve) /__/ 5. Non déclaré /__/
Q106	Religion	1. Chrétien /__/ 2. Musulman /__/ 3. Animiste /__/ 4.
Q107	Statut social	1. Sans emploi /__/ 2. Travailleur /__/ 3. Fonctionnaire /__/ 4. Commerçant /__/ 5. Agriculteur /__/ 6. Eleveur /__/ 7. Autre /__/ (précisé)

		8.
Q108	Si oui, quel est votre revenu mensuel ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. 50.000 à 100.000F /__/ 2. 100.000 à 150 000F /__/ 3. 150 000 à 200 000F /__/ 4. 200 000f et plus /__/ 5.
Q110	Quelle est la taille du ménage ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2 à 4 /__/ 2. 4 à 6 /__/ 3. 6 et plus /__/ 4.
Q111	Année d'installation t	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Q112	Où vivez-vous avant votre installation ici ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Toujours ici /__/ 2. Après 2000 /__/ 3. Dans un autre village /__/ 4. Un autre quartier /__/ 5. Autres /__/ (précisé) 6.
Q113	Possédez-vous la terre ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q114	Si oui, depuis combien de temps ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avant 2000 /__/ 2. 2000 à 2010 /__/ 3. 2010 à 2020 /__/ 4. Après 2020 /__/ 5.
Q115	Quelle est la taille de votre parcelle ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. 200m2 à 400m2 /__/ 2. 400m2 à 600m2 /__/ 3. 600m2 à 800m2 /__/ 4. 1000m2 à 1 hectare /__/ 5. 1hectare et plus /__/
Q116	Quel est votre mode d'acquisition des terres ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Héritage /__/ 2. Don /__/ 3. Lègue /__/ 4. Achat /__/ 5. Autre /__/ (précisé)

Q117	Qu'est ce qui atteste votre droit de propriété	<ol style="list-style-type: none"> 1. Titre foncier /__/ 2. Gré à gré /__/ 3. Autre /__/ (préciser) 4.
Q118	Votre terrain a-t-il fait l'objet des espaces réservés pour le projet ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3.
Q119	Si oui quelle est la superficie de votre terrain ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. 100m² – 200m² - 300m²/__/ 2. 400m² – 500m² – 600m²/__/ 3. 2000m² – 3000 – 4000m²/__/ 4. 5000m² – 1000m² plus /__/ 5. 1ha et plus /__/ 6.
Q120	Avez-vous été dédommagé ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3.
Q121	Si oui, à combien ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. 1.000.000. 1,5M /__/ 2. 2.000.000 et plus /__/ 3. Préciser 4.
Q122	Quelle est votre source d'approvisionnement en eau de boisson.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Revendeur d'eau du robinet/__/ 2. Borne fontaine publique/__/ 3. Puits à pompe/Forage/__/ 4. Puits/Source aménagée/__/ 5. Puits/ Source non aménagée/__/ 6. Rivière/__/ 7. Eau de pluie/__/ 8. Eau minérale/__/ 9. Autre (précisez) 10.
Q123	Principale source d'éclairage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe électrogène /__/ 2. Gaz /__/ 3. Pétrole /__/ 4. Panneaux solaires ou photovoltaïque /__/ 5. Autre (précisez) 6.

Q124	Type de lieu d'aisance	<ol style="list-style-type: none"> 1. WC avec chasse eau /__/ 2. Latrines aménagées /__/ 3. Latrines non aménagées /__/ 4. Pas de WC /__/ 5. Autre (précisez) 6.
Q125	Source d'énergie pour cuisine	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le charbon de bois /__/ 2. Bois ramassé/ coupé /__/ 3. Bois acheté /__/ 4. Gaz /__/ 5. Electricité /__/ 6. Pétrole /__/ 7. Autre (précisez)
Q126	Equipement dans le ménage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Téléviseur /__/ 2. Moto/Motocyclette /__/ 3. Véhicule /__/ 4. Téléphone fixe/ portable /__/ 5. Internet /__/ 6. Câble/antenne parabolique /__/ 7. Moustiquaire /nombre par personne /__/ 8. A préciser

SETION 2 : ENJEUX ET LOGIQUE DES ACEURS

Q201	Quels sont les acteurs qui interviennent dans l'extractivisme pétrolier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les riverains /__/ 2. ONG /__/ 3. Multinationales /__/ 4. Etat /__/ 5. Autre (précis)
Q202	Par quel moyen ont-ils pu obtenu le permis ?	<p>Expliquez ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Q203	Quelle est la nature de relation entre ces acteurs ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Relation de travail /__/ 2. Partenariat /__/ 3. En dent de scille /__/ 4. Très tendue /__/ 5. Autres (précisez)
Q204	Parmi ces acteurs, quels sont les plus réguliers ou les plus actifs ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. ONG /__/ 2. Multinationales /__/ 3. Associations /__/ 4. Les populations /__/ 5. Autres (précisé)
Q205	Quelles sont les principales activités de ces acteurs dans la sous-préfecture de Miandoum ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activités sociales /__/ 2. Economiques /__/ 3. Environnementales /__/ 4. Autres (précisez)

Q206	Quel est le secteur d'activité de ces acteurs ?	1. Public /__/ 2. Privé /__/
Q207	Quels sont les domaines d'activités de ces acteurs ?	1. Activités sociales /__/ 2. Economiques /__/ 3. Ecologiques /__/ 4. Politiques /__/ 5. Autres (précisez)
Q208	Quelles sont leurs réalisations dans la sous-préfecture ?

SECTION 3 : IMPACTS ECOLOGIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Q301	L'extractivisme pétrolier contribue-t-il à la dégradation du couvert végétal ?	1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q302	Si oui comment ?	Expliquer
Q303	L'extraction pétrolière participe-t-elle à la pollution de l'air ?	Expliquez
Q304	Est-ce que les installations pétrolières, ont influencé sur les espaces cultivables ?	1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q305	Comment le consortium gère ses déchets dans les sites ?	Expliquez :
Q306	Avez-vous reçu les injonctions de la part de l'Etat de quitter vos terres ?	1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Si oui quand ? /__/
Q307	Quelles sont les raisons qui expliquent cela ?	1. Espace conflictuel /__/ 2. Zone interdite /__/ 3. Espaces réservés au projet /__/ 4. Domaine privé /__/ 5. Domaine de l'Etat /__/ 6. Autres !
Q308	Depuis l'implantation du projet, quels sont les problèmes que vous rencontrez	1. Insécurité /__/ 2. Sanitaire /__/ 3. Économique /__/ 4. Exode rural /__/ 5. Autres /__/ (précisez)

Q309	Quel est votre sentiment face au projet ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sentiment de fierté /__/ 2. Mécontentement /__/ 3. Exclusion /__/ 4. Autre /__/ (précisez)
Q310	Bénéficiez-vous des retombées du projet ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q311	Si oui, comment ?	Expliquer ?
Q312	Si non, comment ?	Expliquer ?
Q313	Quels sont les types d'habitations ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planche /__/ 2. Terre battue /__/ 3. Dure /__/ 4. Autres /__/ (précisé)
Q314	Quelles sont les conséquences sociales de l'extractivisme pétrolier ?	Expliquer.....
Q315	Avez-vous constaté un changement dans la production agricole depuis le démarrage du projet ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q316	Si oui, à quel niveau ?	Expliquer !
Q317	Avez-vous rencontré des problèmes d'insertion sociale ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q318	Si oui, lesquels ?
Q319	L'exode rural a favorisé ou défavorisé les prix des denrées alimentaires sur les marchés ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favorisé /__/ 2. Défavorisé /__/
Q320	Est-ce que les compensations étaient effectives ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q321	Dites si ces compensations vous ont permis de construire des maisons et relancer vos activités ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Oui /__/ 2. Non /__/

Q321	Si oui, quelles sont les réalisations que votre activité vous a permises de faire ?
Q322	Est-ce que les activités pétrolières ont influencé sur la qualité et disponibilité d'eau ?	1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Si oui Expliquer ?
Q323	Avez-vous noté les risques liés au travail à la base ?	
Q324	Quels sont les conflits enregistrés ?	1. Conflits foncier /__/ 2. Conflits communautaires /__/ 3. Autres /__/ (précisez)
Q325	Pensez-vous que les dégâts de l'extractivisme pétrolier pourraient s'intensifier d'ici là si rien n'est fait ?	1. Oui /__/ 2. Non /__/
Q326	Quels sont selon vous les villages les plus marginales qui abritent les sites d'exploitation ?	
Q327	Quels sont les villages qui ont le plus bénéficiés des réalisations ?	1. Citer 2. Expliquer pourquoi ?
Q328	A quel degré percevez-vous la situation marginale des populations de Miandoum ?	1. Vulnérabilité /__/ 2. Précarité /__/ 3. Pauvreté extrême /__/ 4. Misère /__/ 5. Exclusion totale /__/ 6. Autres /__/

SECTION 4 : PERSPECTIVES DE GESTION ORIENTEE DES REVENUS PETROLIERS

Q401	Que proposez-vous pour l'amélioration de la situation marginale que traverse la population riveraine ?	1. Intégration des couches vulnérables (femmes et enfants) /__/ 2. Emploi des jeunes /__/ 3. Implication des riverains dans les projets de réalisation /__/ Autres /__/ (précisé)
Q402	Qu'attendez-vous des autorités pour améliorer cette situation ?	1. Octroi de parcelles cultivables /__/ 2. Indemnisation /__/ 3. Autres /__/
Q403	Que proposeriez-vous à consortium pour rétablir les dégâts ?

Q404	Comment entendez-vous gérer le refus de ExxonMobil dans la prise compte des externalités ?
Q405	Suggérez-vous revenir sur vos terres une fois que l'extraction pétrolière prendra fin ?

Autres observations et plaintes liées à l'extractivisme pétrolier dans la sous-préfecture de Miandoum !

Annexe 3 Guide d'entretiens adressés aux autorités

A- Guide d'entretien avec les autorités de Miandoum

Bonjour Mr/ Mme, je suis MBAGUE Colombe étudiante chercheur à l'Université de Yaoundé 1 au Cameroun, inscrite régulièrement en Faculté des Arts, Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie, Spécialité : Marginalité et Stratégies de Développement. Dans le cadre de la rédaction de mémoire de fin de cycle de Master, nous travaillons sur le Thème « Extractivisme pétrolier et marginalisation des populations riveraines dans la sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad ». Nous sollicitons votre collaboration à cet effet en répondant à notre entretien. Nous vous assurons que ces réponses seront exploitées à des finalités purement académiques.

Date de collecte ://.....//.....//

1. Etes-vous un fils ou une fille de Miandoum ? Si oui, quelle est la date de création de la sous-préfecture ?
2. A quand remonte le déguerpissement de personnes vivantes sur les sites ?
3. Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face depuis le commencement du projet ?
4. Est-ce que l'entreprise en charge d'extraire l'or noir respecte le cadre social des riverains ?
5. A-t-elle des réalisations dans la sous-préfecture question d'aider dans le développement ?
6. Respecte-elle les codes miniers ? Si oui lesquels ils ne respectent pas ?
7. Quels sont les villages qui comptent le plus de puits que les autres ?
8. Avez-vous noté que les études d'impact ont été réalisées avant le démarrage des travaux ?
9. Combien de barils sont exploités par jour ?
10. Est-ce qu'Exxon respecte le nombre de barils par jour a exporté inscrit dans le contrat d'exploitation ?
11. Existient-ils des agents de contrôle des barils à exporter par jour ?
12. Si oui, quelle est l'entreprise en charge de ces contrôles ?
13. Quand avez-vous noté les prémices des travaux de l'exploitation à Miandoum ?

14. Avez-vous le nombre exact des sociétés qui interviennent dans l'exploitation pétrolière à Miandoum ?
15. Si oui les quelles ?
16. Les structures de travail d'Exxon Mobil obéissent-elles aux codes miniers tchadiens ?
17. A qui appartient les terres sur lesquelles les gisements pétroliers ont été découverts ?
18. Ont-ils été dédommagés les occupants des sites qui ont été déguerpis ?
19. Si oui comment est-ce qu'Exxon Mobil a-t-il procédé ?
20. Quelles relations existent entre les populations riveraines et les exploitants pétroliers ?
21. Quel est le site qui a accueilli les personnes déguerpies ?

Je vous remercie pour collaboration !

B- Guide d'entretien avec les chefs de chantier pétrolier de la sous-préfecture de Miandoum

Date de collecte ://..... //.....//

- 1) Avez-vous un permis d'exploitation ? Si oui, disposez-vous d'un plan de gestion environnementale en cas d'impact ou de contamination ?
- 2) Quand est-ce que les travaux des installations pétrolières ont commencé ?
- 3) Quelles ont été les critères de recrutement ?
- 4) Depuis le début de projet, le consortium a creusé combien de puits en total ?
- 5) Est-ce que le nombre de puits inscrits dans le contrat d'exploitation est respecté par ce dernier ?
- 6) Si oui, quelle est l'entreprise en charge de contrôle environnemental ?
- 7) Quelle est la fréquence de ces contrôles ?
- 8) Quels sont les horaires de travail ?
- 9) Comment êtes-vous organisés dans les chantiers ?

- 10) Comment payez-vous vos employés ?
- 11) Depuis le commencement des travaux, avez-vous enregistré combien d'accidents ?
- 12) Y'a-t-il eu mort d'homme, si oui combien ?
- 13) Quelles sont les précautions que vous prenez pour réduire les risques ?
- 14) Avez-vous au préalable fait une étude d'impact avant les travaux des installations ?

Je vous remercie pour collaboration et contribution !

C-Guide d'entretien avec les responsables des hôpitaux

Date de collecte ://.....//.....//

1. Disposez-vous d'un centre de santé ?
2. Si oui, en quelle année le centre de santé a été créé ?
3. Les patients viennent-ils tous de Miandoum ou d'ailleurs aussi ?
4. Depuis le démarrage de projet pétrole, le nombre de maladies a-t-il augmenté ?
5. Quelles sont les maladies les fréquentes ?
6. A quel rayon s'étend la couverture du centre de santé ?
7. Quel est le taux de fréquentation du centre de santé par la population ?
8. Est-ce que les pétroliers fréquentent le centre de santé eux-aussi ?
9. Pensez-vous qu'il y'a des maladies liées à l'extraction pétrolière ?
10. Si oui, quelles sont les maladies recensées ?
11. Quelles sont les mesures d'accompagnement ?
12. Selon vous, le projet pétrole a-t-il favorisé ou paralysé le secteur sanitaire ?

Je vous remercie pour collaboration !



Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance,
les Industries Extractives et le Développement Durable

Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance, les
Industries Extractives et le Développement Durable

BP : 4021-N'Djaména Gassi/ Tchad

Tel: 60582016/93177678; Email: cergied22@gmail.com ou

gramp Chad@gmail.com

Web site: www.cergied.org

ATTESTATION DE FIN DE STAGE

Je soussigné, Dr. MAOUNDONDI Gilbert, Directeur Général du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED), certifie que **Madame MBAGUE COLOMBE** a passé son stage professionnel au sein notre Institution du **11 octobre au 10 novembre 2022**.

En foi de quoi, cette attestation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

N'Djamena, le 15 novembre 2022

Le Directeur Général



Dr. MAOUNDONDI Gilbert

Développement Durable-Gouvernance Démocratique-Gestion Transparente des Affaires Publiques

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES PHOTOS.....	vii
LISTE DES PLANCHES.....	viii
RESUME.....	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
0.I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	2
0. I.1. Contexte du sujet.....	2
0.I.2. Justification du sujet.....	3
0.I.3. Intérêt de l'étude	4
0.I.4. L'intérêt scientifique	4
0.I.5. L'intérêt académique.....	5
0.I.6. L'intérêt pratique et social	5
0.II. DELIMITATION DU SUJET	5
0.II.1. Délimitation spatiale	5
0.II.2 Délimitation thématique	6
0.II.3 Délimitation temporelle	7
0.III. LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	7
0.IV. PROBLEMATIQUE	12
0.V. LES QUESTIONS DE RECHERCHE.....	14
0.V.1. La question de départ.....	14
0.V.2. Questions spécifiques	14
0.VI. ETAT DE LA QUESTION	15
0.VII. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	16
0.VII.1. Cadre théorique	16
0.VII.3. Approche conceptuelle.....	19
0.VII.4. Objectif principal	25
0.VII.5. Objectifs spécifiques	25
0.VIII. LES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE	25
0.VIII.1. Hypothèse générale.....	25
0.VIII.2. Hypothèses spécifiques.....	25
0.VIII.3. Méthodologie de recherche	26
0.VIII.3.1. Démarches méthodologiques.....	26
0.VIII.3.2. La démarche Hypothético-déductive	26
0.VIII.3.3. La démarche systémique.....	27
0.VIII.3.4. Collecte des données	27
0.VIII.3.4.1. La collecte de données de seconde main	27

0.VIII.3.4.2. Les données de première main	28
0.VIII.3.4.3. Les données qualitatives	28
0.VIII.3.4.4. Les données quantitatives	30
0.VIII.4. Méthodes de traitement des données	34
0.IX. LES DIFFICULTES DE LA RECHERCHE	35
0.X. L'ARCHITECTURE DU PROJET	37

**PREMIERE PARTIE : EXTRACTIVISME PETROLIER A MIANDOUM :
INCIDENCES, ENJEUX ET LOGIQUE DES ACTEURS.....38**

**CHAPITRE I : EXTRACTIVISME PETROLIER ET INCIDENCE SUR LA VIE
SOCIO-ECONOMIQUE ET LE MILIEU ENVIRONNEMENTAL DES
POPULATIONS DE LA SOUS-PREFECTURE DE MIANDOUM AU SUD DU
TCHAD.....39**

I. CONTEXTE HISTORIQUE DE L'EXTRACTION PETROLIERE AU TCHAD.....	39
I.1. Historique du canton Miandoum.....	39
I.1.1. Histoire de pétrole tchadien et de Miandoum	40
I.1.1.1. L'extraction pétrolière au sud du Tchad dans le bassin de Doba.....	41
I.1.1.2. Les objectifs, obligations et la durée du contrat de l'extraction pétrolière de Doba à Miandoum	41
I.1.1.3. Projet d'extraction pétrolière dans le bassin de Doba	43
I.2. Présentation du milieu physique de la Sous-Préfecture de Miandoum.....	48
I.2.1. Le milieu physique du bassin pétrolier au sud du Tchad	48
I.2.1.1. La situation géographique du Logone Oriental.....	48
I.2.1.2. La sous-préfecture de Miandoum.....	48
I.2.2. Le milieu physique de Miandoum.....	49
I.2.2.1. Le climat.....	49
I.2.2.2. Le relief	50
I.2.2.3. Le réseau hydrographique du canton Miandoum	50
I.2.2.4. La végétation	51
I.2.2.5. La faune.....	52
I.2.2.6. Les sols.....	52
I.2.3. Le milieu humain	53
I.2.3.1. Organisation socio-culturelle et politique du Canton Miandoum	53
I.2.3.2. Ethnies, Langues et la Population	54
I.3. L'économie du Canton Miandoum	56
I.3.1. Agriculture	57
I.3.2. Extraction pétrolière et minière.....	58
I.3.3. Le secteur de la pêche, l'artisanat, la chasse et le commerce.....	58
I.3.4. La route	59
II. L'OCCUPATION DES TERRES DANS LE CANTON MIANDOUM POUR LES ACTIVITES PETROLIERES	60
II.1. Occupation des terres par les installations à Miandoum.....	60

II.2. Les champs satellites	63
II.3. Les infrastructures de transport qui avalent les espaces cultivables	64
II.4. Une pression foncière de plus en plus accentuée à Miandoum	66
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	68

CHAPITRE 2 : LES ENJEUX ET ACTEURS DE L'EXTRACTIVISME PETROLIER A MIANDOUM 69

II. LES ENJEUX GEOPOLITIQUES ET GEOSTRATEGIQUES DE L'EXTRATION PETROLIERE AU TCHAD.....	69
II.1. Les enjeux géopolitiques de l'extraction pétrolière au Tchad	69
II.1.1. Les facteurs géopolitiques exogènes dans l'extraction pétrolière au Tchad	70
II.1.2. Les facteurs géopolitiques endogènes de l'extraction pétrolière au Tchad	72
II.2. Les enjeux géostratégiques de l'extraction pétrolière au Sud du Tchad.....	76
II.2.1. Les facteurs externes des enjeux géostratégiques du pétrole tchadien	76
II.2.2. Les facteurs internes des enjeux géostratégiques du pétrole tchadien	78
II.3. Les acteurs du projet pétrolier Tchadien.....	80
II.3.1. Les acteurs clefs (Tchad/ Cameroun)	80
II.3.2. Les compagnies (Exxon, Chevron et Petronas) en charge de l'extraction pétrolière.....	81
II.3.3. La Banque Mondiale.....	82
II.3.4. Les organisations de la société civile dans le projet pétrolier.....	84
II.3.5. Les acteurs censés assurer la gestion de l'environnement	85
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	88

DEUXIEME PARTIE : MARGINALISATION DES POPULATIONS RIVERAINES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS ET D'OPTIMISATION DES RECETTES 89

CHAPITRE 3 : LA MARGINALISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE MIANDOUM 90

III.1. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION PASSEE ET CELLE ACTUELLE A L'ERE PETROLE	90
III.2. L'ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE A MIANDOUM	91
III.3. LES ACTIVITES DE CANTON MIANDOUM.....	93
III.3.1. L'économie.....	93
III.3.2. L'Agriculture	93
III.3.3. Elevage	94
III.3.4. L'Extraction pétrolière	94
III.3.5. La marginalisation des populations	94
III.4. EXACERBATION DE LA PAUVRETE AU TCHAD ET PLUS PRECISEMENT DANS LES ZONES DU PROJET PETROLIER.....	95

III.4.1. La marginalité spatiale	95
III.4.2. Etude diachronique de l'occupation des sols à Miandom de 2000 à 2020.....	96
III.4.2.1. Occupation du sol de notre zone d'étude en 2000.....	96
III.4.2.2. Occupation du sol de notre zone d'étude en 2020.....	98
III.4.3. L'emprise et la pression foncière	100
III.4.4. Les compensations individuelles et communautaires.....	102
III.5. LA MARGINALITE AU PLAN SOCIO-ECONOMIQUE.....	106
III.6. LA MARGINALITE AU PLAN ENVIRONNEMENTAL.....	116
III.6.1. Occupation de sol par les installations pétrolières	117
III.6.2. La pollution de l'environnement	118
III.6.3. La nuisance sonore et la poussière	119
III.6.4. Perturbations phonologiques des plantes cultivées	120
III.6.5. Périissement des espèces animales et végétales	121
III.6.6. Les accidents dans les sites et les incendies	122
III.7. LA MARGINALITE AU PLAN INFRASTRUCTUREL	125
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	129

CHAPITRE 4 : LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES RIVERAINS ET D'OPTIMISATION DES RECETTES PETROLIERES POUR UN

DEVELOPPEMENT QUI SOIT DURABLE.....130

IV. LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES RIVERAINS FACE AUX EFFETS NEFASTES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE	130
IV.1. Les stratégies d'adaptation des riverains dans la sous-préfecture de Miandom .	130
IV.2. La question foncière et la restauration des espaces occupés par le Projet	131
IV.3. La gestion de torchage.....	131
IV.4. Prise de position	132
IV.5. Les suggestions pour l'optimisation des recettes pétrolifères	133
IV.5.1. La gouvernance	133
IV.5.2. La publication des contrats.....	135
IV.5.3. L'octroi des permis.....	135
IV.5.4. La gestion des externalités	135
IV.6. Les recommandations socio-économiques.....	136
IV.6.1. Le social	136
IV.6.2. L'économie.....	137
CONCLUSION DE CHAPITRE 4.....	138

CONCLUSION GENERALE..... 139

BIBLIOGRAPHIE 141

ANNEXES 148

TABLE DES MATIERES 165